



Les géants du CAC 40 snobent la crise

- En dépit des tensions internationales, les grandes entreprises françaises affichent des résultats en hausse.
- La progression du prix du pétrole permet à TotalEnergies d'approcher la barre des 10 milliards de bénéfices.
- Les investissements dans les data centers pour l'IA et la remontée de l'auto et des banques jouent positivement.

// PAGE 21

série d'été

Elisa Bonaparte,
cheffe d'Etat dans
l'ombre de Napoléon

LES FEMMES INVISIBLES (1/5) // PAGE 11

enquête d'été

L'incroyable saga
de la pizza

LA MONDIALISATION DANS NOS ASSIETTES (1/5)
// PAGE 12

Conjoncture La guerre
au Moyen-Orient fait
grimper l'inflation // P. 3



Sécheresse Le
Danube affecte
les économies

d'Europe de l'Est // P. 6

Automobile Les ventes de voitures
électriques passent les 35 % en juillet // P. 13

Silicon Valley L'intelligence artificielle
dope les résultats des Gafam // P. 19

l'éditorial

Le verre à moitié plein

Le déficit commercial de l'Europe avec la Chine dépasse chaque jour le milliard d'euros ; l'industrie automobile allemande, qui était avec l'aéronautique l'une de nos dernières forces, est en crise ; la guerre déclenchée par Donald Trump avec l'Iran semble interminable, tout autant que celle lancée par Vladimir Poutine contre l'Ukraine ; le pétrole n'a pas flambé, mais les cours de l'or noir restent élevés ; les tensions migratoires s'accroissent ; la sécheresse pèse sur l'agriculture, les incendies dévastent des zones entières de notre territoire national ; et, en France, nos comptes publics ne cessent de se dégrader, et les partis politiques qui séduisent le plus les Français sont des populistes dont les options économiques seraient désastreuses pour notre économie...

Dans un tel contexte mortifère, l'économie devrait être à l'arrêt et nos entreprises dans une spi-

rale négative. Le paradoxe est qu'en dépit de tous ces vents contraires, notre économie reste faible mais résiste, l'inflation est sous contrôle et nos grandes entreprises affichent des performances globalement remarquables, dégagant presque toutes un chiffre d'affaires et des bénéfices en hausse.

Les PME et les ETI, moins portées par le commerce international ou des marchés porteurs comme l'énergie, l'intelligence artificielle et la défense, souffrent sans doute plus, mais tout en restant lucides, nous pourrions pour une fois regarder le verre à moitié plein et admettre que tout ne va pas si mal. Et que, surtout, il suffirait que nous mettions en œuvre quelques réformes indispensables et peut-être pas si douloureuses à l'échelle française comme européenne pour que tout aille franchement mieux.

— David Barroux

La crise migratoire divise l'Europe



IMMIGRATION La tension retombe à Ceuta mais pas à Bruxelles. L'arrivée massive en fin de semaine dernière de dizaines de milliers de migrants dans l'enclave espagnole située sur la côte marocaine a choqué l'opinion publique internationale. Presque 50.000 Marocains auraient depuis franchi la frontière par voie terrestre dans l'autre sens, contribuant à apaiser les relations entre Madrid et Rabat. Mais, au sein de l'Union européenne, les pays se divisent. Nombreux sont ceux qui critiquent le Premier ministre espagnol, Pedro Sanchez, accusé de ne pas avoir pris les mesures nécessaires et surtout d'avoir incité à une immigration clandestine en régularisant plus d'un million de sans-papiers. Une réunion d'urgence des ministres européens de l'Intérieur est prévue mardi. // PAGE 5

Le marché immobilier reste fragile, les prix font du surplace

LOGEMENT Le marché de l'immobilier résidentiel ancien a entamé ce second semestre 2026 dans la même situation d'équilibre précaire qu'au premier. La fragile reprise enregistrée l'année précédente s'est essoufflée et le secteur semble désormais naviguer à vue, dans un épais brouillard entretenu par la remontée des taux, les tensions internationales et le risque inflationniste qu'elles génèrent, les pénuries de logements, mais aussi les contraintes réglementaires et fiscales qui ont nui à l'attractivité de l'investissement locatif. Les indices SeLoger -



MeilleursAgents - « Les Echos » montrent que la remontée lente et poussive des prix vire au surplace. Les prix des appartements et maisons poursuivent une très lente progression en France depuis le début de l'année (+0,4 %). Sur un an toutefois, l'évolution est légèrement négative (-0,2 %). La hausse du coût du crédit, qui devrait intervenir sur la seconde moitié de l'année, pourrait peser sur la demande. La sécheresse et les incendies pourraient commencer à influencer les critères de choix. // PAGES 14-15 ET L'ANALYSE PAGE 8

Tokyo et Washington interviennent pour enrayer la chute du yen

MONNAIE La chute du yen préoccupe le Japon mais aussi les Etats-Unis. En fin de semaine dernière, Tokyo et Washington sont intervenus sur le marché des changes pour tenter d'enrayer la dépréciation de la monnaie japonaise qui, par conséquent, a légèrement rebondi face au dollar américain.

Ces dernières semaines, la monnaie nippone avait accéléré son mouvement de dépréciation pour tomber à son plus bas niveau des quarante dernières années face au billet vert. Fin juillet, un dollar pouvait ainsi acheter 163,84 yens, soit un montant deux fois supérieur au cours de 2012.

Le gouvernement japonais avait tenté de faire preuve de fermeté en tentant de décourager verbalement le marché de miser sur la chute de sa devise. Les Etats-Unis, qui veulent limiter l'attrait des consommateurs américains pour des produits made in Japan, ont soutenu Tokyo. // PAGE 23



FRANCE

06/07 ▶ La motion déposée par les Ecologistes à la suite de l'épisode caniculaire de juin échoue faute de soutien du RN et d'une majorité des socialistes.

07/07 ▶ Marine Le Pen annonce sa candidature à la présidentielle malgré sa condamnation en appel à trois ans d'emprisonnement, dont un an ferme sous bracelet électronique, pour détournement de fonds européens au profit de son parti (photo 1).

Le gouvernement abaisse sa prévision de croissance pour 2026 à 0,7 % et gèle 3 milliards d'euros supplémentaires de crédits.

09/07 ▶ Le Parti socialiste choisit une primaire fermée pour désigner son candidat à la présidentielle.

12/07 ▶ La forêt de Fontainebleau fait face à un incendie d'une ampleur inédite, qui ravage 2.200 hectares (photo 2).

15/07 ▶ La proposition de loi sur l'aide à mourir est définitivement adoptée à l'Assemblée nationale. Elle recueille 291 voix pour, venant majoritairement de la gauche ainsi que du bloc central, et 241 voix contre.

21/07 ▶ Le Parlement entérine le projet de loi d'urgence agricole, avec son volet sur les pesticides.

Le sénateur LR François-Noël Buffet est nommé Défenseur des droits en remplacement de Claire Hédon.

22/07 ▶ Déclenchement d'un gigantesque incendie en Gironde entraînant une évacuation sans précédent de plus de 200.000 personnes. Ce mégafeu ne sera maîtrisé que huit jours plus tard après avoir ravagé 42.000 hectares.

26/07 ▶ Tadej Pogacar entre dans la légende du cyclisme avec un cinquième sacre sur le Tour de France. Une performance marquée par une échappée spectaculaire sur la Butte Montmartre.

27/07 ▶ Emmanuel Macron se rend en Gironde pour « remercier » les forces mobilisées contre le feu et les assurer du « soutien de la nation ».

29/07 ▶ La chroniqueuse prusse Xenia Fedorova, ancienne patronne de la chaîne d'Etat russe RT en France et accusée d'être la voix du Kremlin dans des médias français, se voit remettre un arrêté ministériel d'expulsion.

MONDE

02/07 ▶ Le chancelier Friedrich Merz dévoile une série de 34 mesures pour relancer l'économie allemande, dont des baisses d'impôts pour les ménages.

03/07 ▶ L'Iran rend un hommage national sur six jours à son guide suprême l'ayatollah Ali Khamenei, tué dans une frappe israélo-américaine le 28 février.

06/07 ▶ Pour la première fois en deux ans, la Chine tire un missile non porteur de charge nucléaire dans le Pacifique.

08/07 ▶ Après la reprise des hostilités, Donald Trump met fin au cessez-le-feu avec l'Iran et annonce la révocation de la licence accordée en juin à Téhéran pour vendre son pétrole.

Au sommet de l'Otan à Ankara, Donald Trump donne son accord pour que les Ukrainiens produisent des missiles Patriot sur le sol européen.

12/07 ▶ Américains et Iraniens reprennent les hostilités après l'attaque d'un navire dans le détroit d'Ormuz.

14/07 ▶ Londres et l'Union européenne scellent un accord historique sur Gibraltar. Dès

le 15 juillet, la frontière avec l'Espagne disparaît, facilitant la libre circulation des biens et des personnes.

Quatre nations candidates, l'Ukraine, la Moldavie, le Monténégro et l'Albanie, franchissent en même temps des jalons majeurs sur la longue route menant à l'adhésion à l'Union européenne.

15/07 ▶ La Commission européenne conclut à Kiev un « drone deal » pour accélérer et intégrer les compétences ukrainiennes aux capacités de production européenne.

Washington relance la guerre commerciale en imposant au Brésil 25 % de droits de douane.

16/07 ▶ Serhii Koretskyi est désigné Premier ministre du nouveau gouvernement à Kiev.

20/07 ▶ Le travailliste Andy Burnham, ex-maire de Manchester, succède à Keir Starmer à Downing Street (photo 3).

23/07 ▶ Bruxelles adopte son 21^e paquet de sanctions contre Moscou, dont le blocage de 94 institutions financières russes.

triques en libre-service Lime parvient à lever 174 millions de dollars dans le cadre de son entrée au Nasdaq.

02/07 ▶ Chanel acquiert la maison de chemisiers Charvet.

La licorne allemande Quantum Systems lève 1,2 milliard de dollars. L'opération valorise le fabricant allemand de drones à 8 milliards de dollars.

Bouygues Construction acquiert Vannoy Construction, une société de construction du sud-est des Etats-Unis.

03/07 ▶ Uber est condamné est pour « concurrence déloyale » et « parasitisme » envers les taxis parisiens.

06/07 ▶ Thales conclut un accord de 3,9 milliards d'euros pour l'acquisition de la pépite Exail Technologies, expert en robotique maritime.

Le Canada choisit l'allemand TKMS, associé au norvégien Kongsberg, pour construire douze sous-marins.

Banijay Gaming, filiale du groupe d'audiovi-

Uber annonce le rachat de l'allemand Delivery Hero pour 13 milliards d'euros.

Airbus choisit Scaleway pour protéger ses données sensibles.

Le gouvernement rouvre le guichet du leasing social de voitures électriques.

19/07 ▶ L'édition 2026 du Mondial de football se referme avec le triomphe de l'Espagne face à l'Argentine (photo 6).

20/07 ▶ Bruxelles inflige une amende de 550 millions d'euros à Aliexpress, filiale du géant chinois Alibaba.

Accord sur le rachat de Pierre & Vacances-Center Parcs par le fonds d'investissement d'Abu Dhabi Mubadala Capital.

23/07 ▶ Dassault Systèmes s'offre ArisGlobal, pépite américaine de la santé, pour environ 2 milliards de dollars.

Nestlé vend 50 % de sa filiale eaux au fonds Platinum Equity. L'opération valorise la coentreprise, baptisée Peranel, à 4,9 milliards d'euros.

Les banques donnent leur feu vert au plan pro-Kretinsky validé le 10 juillet par le conseil d'administration de Casino.

Accor cède Essendi pour 975 millions d'euros. Le groupe a signé un acte de cession définitif de sa participation de 30,7 % dans sa filiale d'immobilier d'hôtellerie à un consortium mené par Blackstone.

26/07 ▶ Zinédine Zidane est officiellement nommé sélectionneur des Bleus par la Fédération Française de Football.

28/07 ▶ Stellantis cède l'activité d'autopartage de Free2move à l'allemand Mutares.

29/07 ▶ Le projet de Gianni Infantino visant à vendre une partie du capital à des investisseurs privés d'une nouvelle société affiliée à la Fifa provoque une levée de boucliers.

Grant Thornton annonce le rachat du cabinet comptable CBIZ pour 5 milliards de dollars.

tats, sa pire séance boursière depuis 1968.

16/07 ▶ Bruxelles impose à Google d'ouvrir Android et de partager les données de son moteur de recherche avec des concurrents.

21/07 ▶ Adoption de la proposition de loi interdisant les réseaux sociaux aux moins de 15 ans, une première en Europe (photo 5).

22/07 ▶ Décès d'Axel Ganz, fondateur de Prisma Media et patron de presse magazine à succès, à l'âge de 88 ans.

Les trois premiers lauréats du mécanisme national de soutien à la production d'hydrogène décarboné sont désignés.

23/07 ▶ La Commission européenne inflige une amende record de 890 millions d'euros à Google pour violation de la loi sur les marchés numériques.

25/07 ▶ Report de la date butoir du méga deal à 110 milliards de rachat de Warner par Paramount.

27/07 ▶ CXMT, géant chinois des puces mémoire, lève 8,6 milliards de dollars et voit son titre flamber de plus de 500 % lors de son entrée à la Bourse de Shanghai.

28/07 ▶ Canal+ signe un accord avec les principales organisations du cinéma pour sécuriser sa place de premier financeur des films français.

Une pétition en ligne signée par plus de 1.100 employés des principales entreprises d'IA somme l'Etat américain de développer des outils pour encadrer le développement des futurs modèles.

30/07 ▶ Le patron de Telegram, Pavel Durov, est sur une liste des autorités russes recensant les personnes désignées « terroristes » ou « extrémistes ».

FINANCE & MARCHÉS

01/07 ▶ Google est condamné à verser 1,7 milliard d'euros au suédois Klarna pour avoir défavorisé son comparateur de prix.

03/07 ▶ Crédit Agricole monte à 29,3 % dans la banque milanaise Banco BPM.

06/07 ▶ Le banquier néerlandais ING rachète 40 % de l'espagnole Singular Bank pour muscler son offre en banque privée et consolider sa clientèle aisée.

09/07 ▶ Swift lance son réseau blockchain avec 17 grandes banques.

14/07 ▶ Warren Buffett acte son divorce « irrévocable » avec Bill Gates en cédant ses 140 milliards de dollars d'actions Berkshire Hathaway exclusivement aux fondations gérées par sa famille.

17/07 ▶ Bruxelles publie son premier rapport sur la compétitivité du secteur bancaire européen.

21/07 ▶ Amundi et la banque indienne State Bank of India introduisent leur coentreprise SBI Funds Management à la Bourse de Mumbai.

23/07 ▶ Le rendement des obligations françaises à 10 ans atteint 4,06 %, une première depuis 2009.

24/07 ▶ BNP Paribas annonce le rachat d'une participation de 26 % dans IndiaFirst Life.

28/07 ▶ Elon Musk lance « X Money », un service gratuit réservé aux titulaires d'un compte payant, Premium+ ou X Premium permettant de bénéficier d'un compte de dépôt offrant une rémunération de 6 %.

Le comité de politique monétaire de la Fed décide à neuf voix contre trois de maintenir ses taux d'intérêt entre 3,50 et 3,75 %.

— Page réalisée par **Eléonore de Bailliencourt** et **Anne Flateau**, Service documentation des « Echos »

Ce qui s'est passé en juillet 2026

24/07 ▶ En riposte à la sanction de 890 millions d'euros prise par la Commission européenne à l'encontre de Google, Donald Trump lance une nouvelle attaque tarifaire contre l'Union européenne, via Truth Social.

Friedrich Merz remanie son gouvernement. La ministre de la Santé, Nina Warken, devient cheffe de la chancellerie, une première pour une femme en Allemagne.

26/07 ▶ Flavio Bolsonaro, fils de l'ex-chef de l'Etat Jair Bolsonaro, est investi candidat à la course présidentielle du Brésil.

28/07 ▶ Au Japon, un séisme de magnitude 7,1 fait plus de 30 morts. Des milliers de foyers sont privés d'eau et d'électricité.

Keiko Fujimori, 51 ans, prend les rênes du Pérou, devenant ainsi la première femme élue cheffe de l'Etat du pays.

29/07 ▶ Nouvelle escalade dans la guerre au Moyen-Orient : les Etats-Unis et l'Arabie saoudite attaquent des alliés de l'Iran en Irak, et les gardiens de la révolution visent une base américaine en Jordanie.

30/07 ▶ Donald Trump revendique un accord trouvé sur le désarmement progressif du Hamas.

ENTREPRISES

01/07 ▶ La France suspend sa taxe de 2 euros sur les petits colis en provenance de Chine. L'UE prend le relais avec un « droit de douane forfaitaire » de 3 euros.

Ceva Logistics, filiale de CMA CGM, reprend la filiale nord-américaine de logistique de FedEx, pour 1,4 milliard de dollars.

Le spécialiste des vélos et trottinettes élec-

suel et de divertissement Banijay, s'empare des casinos JOA.

Marionnaud fait l'objet d'une offre de rachat de la part de David Konckier, actionnaire majoritaire du groupe de cosmétique Bogart.

07/07 ▶ Bruxelles adopte une stratégie inédite pour le secteur de l'élevage, accompagnée d'un plan d'action sur les protéines végétales.

L'Oréal prend le contrôle pour cinquante ans de la licence Gucci Beauty, jusqu'ici propriété de Coty.

08/07 ▶ Castorama rejoint la marketplace d'Amazon.

09/07 ▶ Le droniste britannique Kraken lève 175 millions de dollars pour une valorisation d'un milliard.

10/07 ▶ Le conseil d'administration de Casino opte pour l'offre de Daniel Kretinsky, qui a pris le contrôle du groupe au bord de la faillite en 2024.

13/07 ▶ La Commission européenne donne son feu vert à l'AOIO, un appel d'offres géant pour onze nouveaux parcs éoliens au large des côtes françaises.

Le fabricant de drones Helsing annonce une levée de fonds de 1,8 milliard de dollars.

14/07 ▶ La marque de sous-vêtements Le Slip français entre à la Bourse de Paris, sur le segment Euronext Growth Paris.

15/07 ▶ Jean-Brice Dumont est nommé CEO de MBDA à partir du 1er novembre 2026, succédant à Eric Béranger.

Lactalis avale les fromages de la coopérative Agropur au Canada.

16/07 ▶ Sodexo décroche un gros contrat avec Meta pour assurer la restauration de l'ensemble de ses 130 sites dans le monde.



La surmortalité a bondi sous l'effet de la canicule

DÉMOGRAPHIE

Malgré la surmortalité provoquée par les températures exceptionnelles du début de l'été, le nombre de décès a légèrement diminué au premier semestre, selon les données de l'Insee.

Nathalie Silbert

Il y a bien eu un effet des canicules sur la mortalité dans l'Hexagone. Alors qu'une vague de chaleur exceptionnelle a touché la quasi-totalité de la France métropolitaine du 17 au 30 juin, le nombre de décès a été supérieur de 10,6 % sur l'ensemble du mois par rapport à la même période de 2025, selon les données provisoires publiées ce vendredi par l'Insee. Au total, 53.082 décès, toutes causes confondues, ont été enregistrés en juin.

Pendant cette canicule, le nombre de décès est monté à 2.019 en moyenne par jour, avec une hausse particulièrement marquée entre les 25 et 27 juin, où plus de 2.500 décès quotidiens ont été dénombrés. Le 26 juin, 2.935 décès ont même été décomptés. Toutes les classes d'âge à partir de 25 ans ont été concernées par cet excès de mortalité, mais les plus de 50 ans sont ceux qui ont été les plus touchés. Les décès à domicile ont bondi de 20 % par rapport à juin 2025, précise l'Insee.

Le bilan le plus lourd depuis 2003

L'évaluation du coût humain des fortes chaleurs de juin, présentée par Santé publique France le 23 juillet, faisait état d'une surmortalité en hausse de plus de 35 % avec 5.764 décès « toutes causes » entre le 17 juin et le 2 juillet 2026. Ce bulletin avait toutefois été produit à partir des données d'état civil de 5.000 communes ne couvrant que 84 % de la mortalité nationale. Ce bilan apparaît néanmoins d'ores et déjà comme le plus lourd depuis la canicule historique de 2003, qui avait entraîné la mort de 15.000 personnes en vingt jours.

Pour autant, la mortalité a tout de même baissé de 0,6 % en France au premier semestre, avec 329.974 décès sur la période, selon l'Insee.

Les six premiers mois de 2025 avaient, il est vrai, été marqués par une mortalité importante liée à une grippe très meurtrière. Il faudra attendre septembre pour connaître le bilan humain des températures extrêmes de cette année.

L'été n'est pas terminé et les bilans sanitaires de la troisième vague de chaleur qu'a subie le pays du 4 au 19 juillet, voire de la quatrième, en cours, ne sont pas encore connus. La surmortalité estivale pèsera sans conteste dans le bilan démographique de l'année. Mais un autre phénomène continuera de jouer : l'arrivée à un âge élevé des générations du baby-boom nées entre 1946 et 1964.

Cocktail dangereux

En parallèle, le déclin des naissances continue : au premier semestre, seuls 314.000 bébés sont nés, soit un repli de 1,3 %. La baisse a néanmoins ralenti par rapport à 2024 et 2025 où elle avait atteint 2,6 % puis 2,2 % sur la première partie de l'année. Alors que la natalité est au plus bas, les politiques cogitent sur les solutions à apporter pour relancer la dynamique.

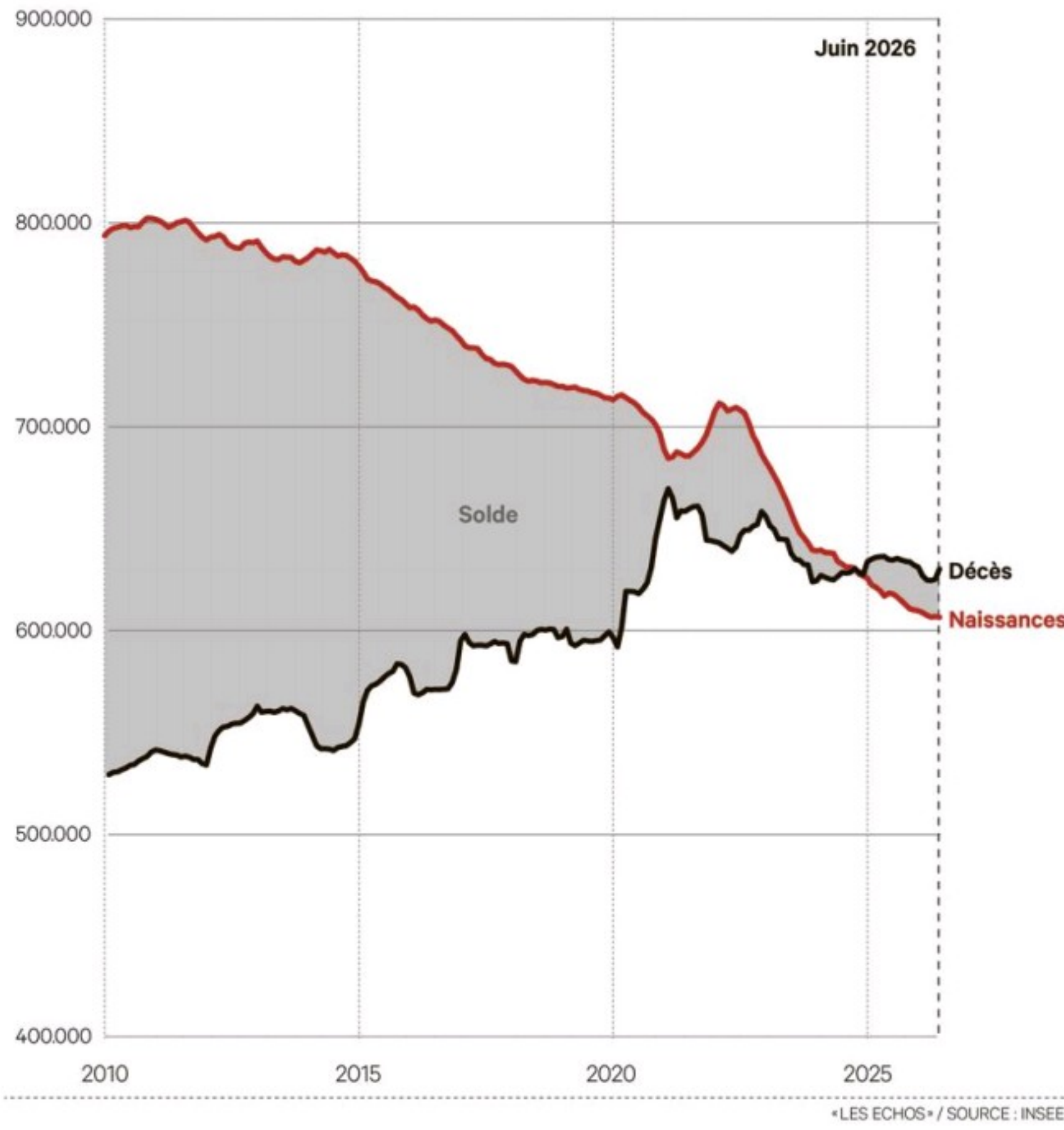
« En dehors du nouveau congé de naissance, rien n'a vraiment été enclenché », observe le sociologue Julien Damon, chroniqueur aux « Echos ».

La tendance se confirme en tout cas. Au premier semestre, le nombre de décès a dépassé celui des naissances, comme l'an dernier où pour la première fois depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, les courbes se sont croisées. En 2025, le solde naturel du pays – l'écart entre les naissances et les décès – a été négatif de 6.000 personnes. La France est confrontée à la chute du taux de fécondité tombé à 1,56 enfant par femme en 2025, contre 2 au début des années 2010, et à l'accélération des décès liée au vieillissement.

Moins de naissances et une population qui vieillit : le « cocktail » met en danger notre système de protection sociale. Ce qui devrait inciter les candidats à l'Elysée à s'emparer du sujet. « Le défi démographique est pratiquement un sujet de campagne présidentielle », a déclaré en début d'année le Premier ministre, Sébastien Lecornu. ■

Le solde naturel de la France

Nombre de naissances et de décès sur douze mois glissants, en France métropolitaine



Des disparités territoriales face à un déclin des naissances

La baisse des naissances depuis 2010 s'explique par divers facteurs défavorables dont la baisse du taux de fécondité.

Sevil Demir

Un déclin contrasté, mais incontestable. Le nombre de naissances enregistrées à l'état civil entre 2010 et 2022 a diminué de 14 % en France hors Mayotte, puis encore de 11 % de 2022 à 2025, relève une note de l'Insee publiée jeudi. L'indicateur conjoncturel de fécondité (ICF) est passé de 2,03 enfants par femme en 2010 à 1,55 en 2025, atteignant son niveau le plus bas depuis 1918. Ce recul s'explique d'abord par le choix des femmes de devenir mère plus tard, puisque le nombre de femmes en âge d'avoir des enfants (soit de 15 à 50 ans) est en hausse durant la période étudiée.

La baisse des naissances concerne tous les départements français. Si certains, comme Mayotte ou la Gironde, ont pu s'en sortir relativement mieux que le reste du

pays jusqu'en 2022, le nombre de naissances enregistrées en 2025 montre qu'eux aussi sont concernés par ce recul démographique. Des écarts persistent tout de même, avec des zones « historiquement plus fécondes » aux ICF élevés, comme le Val-d'Oise ou la Seine-Saint-Denis (supérieurs à 1,9 enfant par femme en 2025).

Territoires ruraux

L'Insee décompose les « mécanismes à l'origine des évolutions territoriales des naissances » en trois effets défavorables. Le taux de fécondité, donc, mais aussi l'évolution spontanée de la population de femmes (l'entrée et la sortie de la vie féconde sans prendre en compte les mobilités) et les mobilités résidentielles, soit les mouvements de femmes en âge d'avoir des enfants entre territoires français ou à l'étranger.

Le cumul de ces effets est observable dans près de quatre départements sur dix. Tous font face au minimum à l'un d'entre eux, à une échelle variable. Le nord et le centre de la France connaissent une baisse

des naissances dépassant les 25 %, un des taux les plus élevés. Leur « attractivité résidentielle limitée » mène les femmes en âge d'avoir des enfants à s'en aller, sans que leur absence soit compensée par de nouvelles arrivées.

Dans le Sud-Est et des départements de l'Ouest, bien que les mobilités soient positives, elles n'amortissent pas la baisse de fécondité puisqu'elles ne compensent pas – ou à peine –, l'effet vieillissement des femmes. Même constat pour 18 autres départements urbains ou du littoral atlantique.

L'Insee fait en revanche mention de la Gironde et de la Haute-Garonne, où l'apport de nouveaux habitants « compense largement les effets du recul de la fécondité », permettant de garder un bon niveau (respectivement -2,4 et -2,9 %). La baisse du nombre de femmes en âge d'avoir des enfants est le facteur principal du déclin des naissances dans les territoires plus ruraux, comme le Gers ou les Hautes-Pyrénées comme sur les littoraux de la Provence-Alpes-Côte d'Azur. Dans

les DROM aussi, les évolutions sont contrastées, avec pour la Guyane et Mayotte une croissance des naissances très élevée (+27 et +47 %).

Les naissances en Martinique et en Guadeloupe chutent nettement, (-28 et -22 %) à cause du départ des jeunes adultes et du vieillissement de la population.

Le nord et le centre du pays connaissent une baisse des naissances dépassant les 25 %, un des taux les plus élevés.

La Réunion connaît aussi ces facteurs, mais l'ICF élevé (2,37 enfants par femme) compense, pour parvenir à une baisse de naissances modérée (-7 %). La baisse des naissances varie en fonction de la taille des aires d'attraction des villes (AAV) en suivant la logique suivante « moins l'aire est peuplée, plus le recul est fort ». Les plus gran-

des villes et leur périphérie bénéficient d'une plus grande offre d'emplois et de lieux d'études qui permettent l'arrivée de population en âge d'avoir des enfants.

Des dynamiques similaires à celles des départements peuvent s'observer. Bordeaux, par exemple, stabilise son déclin de fécondité par les mobilités résidentielles, ce que Strasbourg, Lyon ou Rennes, bien qu'attractives, n'arrivent pas à atteindre. Lille, Rouen et Grenoble ont, elles, un apport trop limité pour freiner la chute des naissances. A Paris, le nombre de femmes en âge d'avoir des enfants reste stable, la baisse de naissances dans cette AAV s'explique donc principalement par le recul de la fécondité.

Au sein même de ces bassins de plus de 700.000 habitants (hors Paris), les naissances se font surtout en périphérie, alors que les femmes dans le centre sont plus nombreuses (ICF de 1,49 contre 1,86 en périphérie). Un écart qui reflète des « trajectoires résidentielles », les couples déménageant avant de fonder leur famille. ■

Le regain de tensions au Moyen-Orient fait remonter l'inflation

CONJONCTURE

La hausse des prix à la consommation a atteint 2,1 % sur un an en juillet, contre 1,8 % en juin, selon l'estimation provisoire de l'Insee publiée vendredi.

La décade avait été brutale, mais elle a été de courte durée. Passée de 2,4 % en mai à 1,8 % en juin, l'inflation en France est remontée à 2,1 % sur un an au mois de juillet, selon l'estimation provisoire de l'Insee publiée vendredi.

Cette poussée inflationniste s'explique par la hausse des prix du gaz et des produits pétroliers dans un contexte de regain de tensions au

Moyen-Orient. Les prix de l'énergie ont bondi en juillet de 12,4 % sur un an. Néanmoins, les prix des services, portés par les services d'hébergement et de communication, ont aussi accéléré, en hausse de 2,3 % sur douze mois, contre 1,9 % en juin. En revanche, l'inflation des produits alimentaires s'est maintenue à 0,9 % sur un an. Les prix des biens manufacturés se sont, quant à eux, repliés de 0,7 %.

Baril de Brent entre 85 et 90 dollars

Sur un mois, les prix à la consommation augmentent de 0,6 %, après avoir baissé de 0,3 % en juin, précise l'Insee. L'indice des prix à la consommation harmonisés (IPCH) qui permet les comparaisons avec les autres pays de la zone euro, ressort à 2,4 % sur un an soit plus que ce qui était attendu. C'est tout de même

moins que chez nos voisins, l'inflation au sein de la zone euro atteignant 2,9 % sur un an, selon une première estimation d'Eurostat.

Alors que la chute des cours du pétrole avait entraîné une décélération de l'inflation, la reprise des affrontements depuis le 7 juillet a eu un effet immédiat sur les prix de l'énergie. Le détroit d'Ormuz par lequel transite en temps normal 20 % du pétrole mondial et 25 % du gaz naturel liquéfié est, il est vrai, de nouveau quasiment paralysé.

En conséquence, le baril de Brent de la mer du Nord qui était descendu à 72 dollars après le cessez-le-feu conclu mi-juin entre les Etats-Unis et l'Iran est reparti à la hausse. Ces derniers jours, il fluctue entre 85 et 90 dollars après avoir brièvement franchi la barre des 100 dollars le 23 juillet alors que les Houthis ouvraient un nouveau front

dans la mer Rouge pour soutenir le régime iranien. Cette envolée des cours s'est mécaniquement repercutée dans les prix à la pompe.

« Mi-juin, l'Insee anticipait une inflation moyenne de 2 % en 2026. Cette prévision était basée sur un baril de pétrole à 85 dollars, ce qui correspond au cours actuel », relève dans une note l'économiste Sylvain Bersinger, fondateur de Bersingéco, qui souligne que « d'une manière générale le prix du pétrole a moins augmenté que ce qui était craint ».

Effets indirects

Toute la question est de savoir si cette situation va perdurer. Le niveau de l'inflation au cours des prochains mois dépendra étroitement de l'évolution de la situation au Moyen-Orient. Même si le baril de pétrole se stabilise autour de 85 dollars, la hausse du prix du pétrole et

du gaz continuera de se transmettre au reste de l'économie, « mais les effets de second tour seront alors limités », estime Anthony Morlet-Lavialle, économiste chez Rexecode.

Des effets indirects sont néanmoins attendus par la Banque de France dans le transport aérien et dans le secteur alimentaire confronté à une augmentation des coûts des matières premières agricoles avec la flambée des prix des engrais. Pourrait s'ajouter l'effet des vagues de canicules que subit le pays depuis la fin mai. « Les épisodes de fortes chaleurs peuvent dégrader les rendements agricoles et à terme alimenter les prix alimentaires », explique ainsi le cabinet Asterès dans une étude.

Alors que le contexte géopolitique reste imprévisible, un scénario plus sombre ne peut être écarté : celui où le cours du pétrole s'installerait à des niveaux nettement plus

élevés, ce qui provoquerait une accélération des hausses de prix. « Tant que le pétrole ne dépasse pas les 100 dollars, la vague inflationniste restera contenue », estime néanmoins Anthony Morlet-Lavialle. « La poussée des prix des services au-dessus de 2 % a certes été surprise, mais le risque d'emballlement est relativement faible », prédit-il. A ce stade, seul le SMIC, indexé sur l'inflation, a été revalorisé de 2,41 % au 1^{er} juin.

L'inflation mine en revanche le pouvoir d'achat des autres salariés, les dernières négociations sur les salaires se sont tenues à un moment où les hausses de prix étaient très faibles (+0,3 % en janvier sur un an, selon l'Insee). Ce qui pèse sur la consommation. Le pouvoir d'achat est d'ailleurs revenu au premier plan des préoccupations des ménages dans les enquêtes. — N. Si.

A Avignon, les projets contrariés d'Olivier Galzi

LEURS PREMIERS MOIS DE NOUVEAUX MAIRES (1/7)

Elu maire en mars dernier, Olivier Galzi a ouvert tous les dossiers promis pendant sa campagne, mais doit composer avec des comptes dans le rouge.

Paul Molga
— Correspondant à Marseille

« Un champ de ruines. » Couturier des punchlines, Olivier Galzi, l'ancien journaliste télé, qui a créé la surprise en ravisant Avignon à la gauche en mars dernier, n'a pris aucun détour pour présenter fin juin les conclusions de l'audit financier commandé, sitôt élu, au cabinet Michel Klopfer spécialisé dans les finances locales. « *Habillage malhonnête des comptes, brouillés et peu lisibles* », « *dépenses connues non budgétées* », « *factures décalées* », « *envolée incontrôlée des charges de fonctionnement* »... Lui qui, candidat divers droite soutenu par l'UDI et Horizons, faisait son mantra de la sécurité, de la propreté et de la circulation, admet désormais devoir composer avec des contraintes budgétaires inattendues, « pour éviter le naufrage », justifie-t-il.

La ville est déjà endettée à hauteur de 200 millions d'euros, autant que son budget. En poursuivant la trajectoire actuelle, elle pourrait perdre sa capacité à emprunter et présenter un budget en déséquilibre l'obligeant à une mise sous tutelle dès 2028. Car il manquerait entre 15 et 23 millions d'euros d'épargne brute pour redresser les comptes, selon les différents scénarios établis par le cabinet d'audit. Sans être exclu, « le levier fiscal sera le dernier recours », promet le maire en pointant un encours de dette très supérieur aux moyennes régionale et nationale (2.124 euros par habitant, contre respectivement 1.738 et 1.318 euros).

« Choix difficiles »
« Il va y avoir des choix difficiles et des renoncements », prévient-il. Subventions, contrats, chantiers, tarifs municipaux, fonctionnement des services, éventuels transferts de compétences vers l'agglomération... « On ne va rien s'interdire. »

L'édile a donné le ton dès le lendemain de la présentation de l'audit en revenant sur l'augmentation de 350 euros accordée en avril à ses adjoints pour rattraper le retard d'Avignon, située dans la tranche basse des villes de sa taille. Lui-même avait déjà pris l'initiative de

réduire de 16 % ses indemnités. Il vient d'y ajouter une limite à ses frais de représentation. Sur les réseaux, beaucoup saluent le symbole. Mais il prévient : « Ce sera un mandat de sueur et de larmes pendant lequel chaque décision pèsera lourd : investir ou reporter, maintenir ou réduire, préserver les services ou revoir leur périmètre ? ... ».

Des arbitrages ont déjà été réalisés. En matière de propreté, la « simple » réorganisation des services aurait ainsi permis des progrès significatifs dans la collecte. Des caméras nomades ont été déployées et une équipe d'intervention rapide peut prendre les pollueurs en flagrant délit sur les dépôts sauvages qui se remplissaient à nouveau sitôt nettoyés. Même coup de pied dans la fourmière des transports en repensant le plan de circulation de la ville « *par des ajustements ciblés* » : suppression de sens interdits, création de double sens, inversion de circulation, suppression de boucle... « *Place au bon sens* », image le natif de la ville. Il a aussi ouvert le dossier de la rocade LEO (Liaison Est Ouest), un serpent de mer destiné à désengorger la ville, en mettant d'accord les élus des communes voisines.

Propreté, transports...
Même réorganisation côté sécurité : 105 policiers municipaux opèrent déjà, mais beaucoup restaient cantonnés dans la dizaine de commissariats de quartier créés par l'ancienne municipalité. Retour dans les rues. Seulement quatre postes d'ilotage vont subsister, les patrouilles de nuit ont été doublées, et des actions coup de poing ont été engagées contre les causes de troubles (épicerie de nuit, rodéos urbains, alcoolisme de rue, protoxyde d'azote...) grâce à une coopération renforcée avec le préfet et la procureure de la République.

« Nous avons trouvé une ville qui manque de moyens, mais aussi d'organisation, de suivi et de reconnaissance interne », résume Olivier Galzi. En écoutant ceux qu'il appelle « les invisibles », le maire assure avoir permis en quelques semaines de décloisonner les services et de mieux faire circuler l'information. « On a remis la machine en marche et pu rouvrir tous les chantiers en sommeil », salue l'édile qui avait fait de son passage à la tête du groupe d'ingénierie et de services Edeis (vice-président en charge de la stratégie et du développement) un argument de sa capacité à manager un territoire.

Depuis la présentation de l'audit financier, l'opposition voit dans son discours l'occasion d'une « dramatisation politique » et un moyen de justifier des coupes financières sévères dans une ville jugée socialement fragile. ■



L'ancien journaliste télé Olivier Galzi, le 22 mars dernier lors de son élection à la tête d'Avignon. Photo Marie Marcel/Sipa

L'été tous azimuts des candidats à l'élection présidentielle

POLITIQUE

Pour leur dernier été avant l'élection présidentielle de 2027, chaque aspirant à l'Elysée a sa stratégie au mois d'août.

Ulysse Legavre-Jérôme et Hadrien Valat

Entre les châteaux de sable et les maillots bariolés, il n'est pas exclu que vous croisie un candidat à la présidentielle sur la plage cet été. A neuf mois du scrutin, chaque aspirant à l'Elysée a un plan de vacances différent au mois d'août.

Quand certains s'autorisent quelques jours de repos pour mieux réattaquer à la rentrée, d'autres préfèrent profiter de la trêve estivale pour multiplier les déplacements. Gabriel Attal en fait partie. Devancé par Edouard Philippe dans les sondages d'intentions de vote, l'ancien Premier ministre mène une campagne au pas de charge pour tenter de rattraper son retard sur le maire du Havre (Seine-Maritime).

Gadgets et tracts

Après avoir effectué un tour de Bretagne, où il est venu parler de salaires, un des quatre axes de sa campagne, le secrétaire général de Renaissance va continuer de silloner la France sur des thèmes liés à l'été, comme l'abandon des animaux ou les colonies de vacances. Il se rendra aussi dans de nombreuses fêtes populaires, pendant que ses militants, à l'aide d'un van à son effigie, distribueront gadgets et tracts sur tout le territoire.

Mais les Français auront-ils envie d'entendre parler de politique en plein mois d'août ? « C'est un réflexe assez bourgeois de considérer que tous les Français partent en vacances et coupent pendant l'été. Il y a des millions de personnes qui travaillent et qui ne peuvent pas partir », soutient un conseiller de Gabriel Attal.

Si les militants de son parti Horizons seront, eux aussi, sur les routes cet été, notamment dans les stations balnéaires, Edouard Philippe a lui fait le choix de recharger les batteries. Le favori au centre et à droite se reposera une quinzaine de jours en famille, entre l'Italie et le sud de la France, et fera sa rentrée lors du premier débat de la prési-



Gabriel Attal, candidat Renaissance à la présidentielle, à l'Île-aux-Moines (Morbihan), le 25 juillet dernier. Photo Sebastien Salom-Gomis / AFP

dentielle, prévu le 27 août à Roland-Garros, dans le cadre de l'université d'été du Medef (la Ref).

Plus à droite, Bruno Retailleau a, lui aussi, pris la décision de souffler quelques semaines dans sa maison de l'Île d'Yeu (Vendée). Le président des Républicains profitera de ce moment pour terminer les épreuves de son livre, dont la publication est attendue à la rentrée. Quant à Marine Le Pen, elle préfère exploiter cette période creuse pour se faire oublier en Bretagne après sa condamnation en appel pour détournement de fonds publics. La candidate officielle du Rassemblement national attendra fin août pour reprendre les déplacements.

Stop ou van électrique

A gauche, François Ruffin a décidé de redonner un élan à sa campagne, entravée par l'annulation de la primaire « unitaire », par un parcours en auto-stop. « Vous président, vous feriez quoi ? », demande-t-il invariablement aux automobilistes qui l'accueillent dans leur véhicule. En levant le pouce sur le bord de la route, il a peut-être aperçu le convoi de Marine Tondelier.

blement aux automobilistes qui l'accueillent dans leur véhicule. En levant le pouce sur le bord de la route, il a peut-être aperçu le convoi de Marine Tondelier.

Marine Le Pen, préfère exploiter cette période creuse pour se faire oublier en Bretagne après sa condamnation en appel.

La patronne des Verts s'est, elle aussi, lancée fin juin dans un tour de France en van électrique. Plusieurs semaines à sillonner les marchés, à tracter, à discuter avec les pêcheurs et les agriculteurs.

Mais, manque de chance, près de Biscarrosse, l'écolo a trouvé sur son chemin les incendies. A Bordeaux, devant les appels de la préfecture à

se calfeutrer en cas de grosse chaleur, Marine Tondelier est enceinte de sept mois, la candidate a abrégé son épopée pour rentrer à Paris.

Les caravanes de LFI

Comme chaque été, le communiste Fabien Roussel devrait, lui, aller se ressourcer en Corse, dans un camping où il a ses habitudes. Tongs, hamac, rosé... de quoi cultiver son image de candidat populaire et bon vivant. En revanche, pas de cartes postales du côté de Jean-Luc Mélenchon. Seules les traditionnelles caravanes d'été des militants Insoumis seront visibles sur les routes du pays.

Pas de nouvelles, non plus, de Raphaël Glucksmann ou d'Olivier Faure, qui ont sans doute opté pour des séjours en déconnexion, ou sont trop occupés à négocier les règles de la primaire sociale-démocrate qui doit avoir lieu à l'automne. L'été sera aussi studieux pour François Hollande, qui doit boucler son prochain livre qu'il sortira à la rentrée. ■

L'exécutif dresse la cartographie des refuges climatiques dans le pays

ENVIRONNEMENT

Le ministère de la Transition écologique et l'Ademe publient une cartographie en ligne de la « France du frais ».

Y sont recensés les lieux permettant de se ressourcer pendant les vagues de chaleur.

Marie Bellan

Il y a quelques jours à peine, le Haut-Commissariat à la Stratégie et au Plan diffusait une note pour anticiper les prochaines canicules et faire émerger une véritable « culture de la chaleur ». Parmi les recommandations, figurait l'accès aux habitants de villes de plus de 5.000 habitants à « un lieu frais, gratuit, facilement identifiable et accessible à moins de 10 minutes de trajet en période chaude ».

Grâce aux travaux de l'Ademe, l'agence de l'Etat chargée d'accompagner la transition écologique, cette cartographie des refuges climatiques est désormais accessible.

L'outil nommé « Les Refuges climatiques », qui vient tout juste d'être mis en ligne, s'adresse à la fois aux usagers et aux collectivités locales. Il recense deux typologies de lieux : ceux qui sont déjà repérés et utilisés comme havres de fraîcheur par les habitants (400 sur tout le territoire), et les lieux de fraîcheur potentiels qui ne sont pas toujours identifiés comme tels. Il peut s'agir des parcs et jardins en milieu urbain (16.000 sont identifiés sur la carte), des espaces culturels (9.000) comme les musées ou les bibliothèques généralement climatisées, mais aussi les centres commerciaux et les lieux de baignade comme les piscines. Au total 42.000 lieux de fraîcheur ont été pointés sur la carte.

« Nous avons essayé de caractériser la notion de fraîcheur pour avoir une définition commune de ces lieux : quel est le confort thermique perçu ?

Le moment de la journée où la fraîcheur dans ce lieu est la plus importante ? La qualité de l'ombrage ? la présence d'espaces aquatiques ? », précise Daniela Sanna, cheffe du service aménagement des villes et territoires à l'Ademe.

Les trous dans la raquette

L'objectif de cette carte n'est pas récréatif, il s'agit bien d'un impératif sanitaire. « L'Etat et les collectivités locales sont en première ligne pour aider les populations les plus vulnérables, donner accès à des espaces de fraîcheur et limiter ainsi les effets de la chaleur sur l'organisme », indique Marie Carrega, cheffe du bureau adaptation au changement climatique au sein de la Direction générale de l'énergie et du climat (DGEC).

Les autorités sanitaires recommandent durant les épisodes caniculaires de passer plusieurs heures dans un lieu frais, si possible climatisé, pour permettre à l'organisme de récupérer, notamment pour les personnes dont la santé est fragile. Former et outiller les collectivités

locales face au changement climatique fait aussi partie des mesures listées dans le Plan d'adaptation au changement climatique publié il y a un peu plus d'un an par le gouvernement et dont la ministre de la Transition écologique, Monique Barbut, est chargée d'accélérer la mise en œuvre à partir de la rentrée.

« Visualiser ces refuges climatiques sur le territoire permet aussi de voir les trous dans la raquette et les zones où il y a des pénuries d'espaces de fraîcheur », pointe Adèle Foucault, du cabinet de la ministre. Ce sont les milieux très urbanisés et artificialisés qui concentrent le plus de risque d'îlots de chaleur, ces zones où même la nuit, la température ne redescend que très peu car la chaleur emmagasinée par le bitume ou les bâtiments la journée, est restituée le soir. Parmi les initiatives prises, notamment à Paris, figure l'accès à la baignade dans la Seine ou la Marne, mais aussi l'ouverture permanente des parcs et jardins de la ville y compris la nuit. Un refuge salubre pour les citoyens. ■

Immigration : après Ceuta, l'Europe se déchire sur la ligne à suivre

UNION EUROPÉENNE

Face à l'afflux massif de migrants dans l'enclave espagnole au Maroc, l'Europe vacille.

L'Espagne, en première ligne, réclame un soutien accru.

Mais les désaccords entre pays membres et les interrogations sur le rôle du Maroc freinent une réponse commune.

Fabienne Schmitt
— Bureau de Bruxelles

Au lendemain de la crise humanitaire et diplomatique qui a ébranlé l'Europe, les images restent saisissantes : des milliers de jeunes, majoritairement marocains, franchissant les grillages ou traversant à la nage les eaux glacées du détroit de Gibraltar pour rejoindre l'enclave espagnole de Ceuta. En deux à trois jours, près de 60.000 personnes y sont entrées illégalement, un record historique. Au moins 72 migrants ont péri, tandis que l'ONG marocaine AMDH évoque près de 130 morts et des dizaines de disparus. Si, samedi, plus de 48.000 personnes avaient déjà regagné le Maroc, selon Madrid, le choc politique, lui, perdure. Dès vendredi, pourtant, la Commission européenne avait affiché son soutien à l'Espagne, maintenu sa coopération avec Rabat et rappelé que le statut particulier de Ceuta, prévu par le Code frontières Schengen, empêchait toute circulation vers le reste de l'Union.

Fracture diplomatique
En vain : sur les réseaux sociaux, la panique a supplanté les faits, nourrie par des responsables politiques, jusqu'au président américain, Donald Trump, qui a dénoncé une prétendue « invasion d'un pays par des centaines de milliers de personnes », alimentant une hystérie collective sans fondement opérationnel.

Le vrai séisme, pourtant, est ailleurs : dans la fracture diplomatique que la crise a révélée au sein même de l'UE. Vingt-deux dirigeants européens dont le chancelier allemand, Friedrich Merz, la présidente du Conseil italien, Giorgia Meloni, et la Première ministre danoise, Mette Frederiksen, ont cosigné samedi une lettre ouverte réclamant une réponse « immédiate et coordonnée » et visant directement le programme espagnol de régularisation de plus d'un million de sans-papiers, présenté comme un « facteur d'attraction » de la crise.

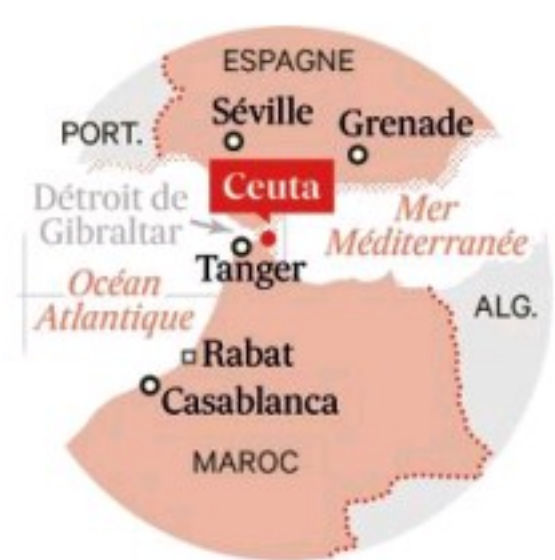
Dans la foulée, l'Italie a suspendu provisoirement les règles Schengen vis-à-vis de l'Espagne — une décision dont la validité juridique a néanmoins été jugée incertaine.

Mette Frederiksen, pourtant sociale-démocrate comme Pedro Sanchez, a emboité le pas à Giorgia Meloni avec une rare sécheresse, déclarant que l'UE devait « envisager toutes les options, y compris une suspension de la coopération Schengen ». Pedro Sanchez a riposté avec une égale véhémence, dénonçant une réaction « égoïste, clivante et illégale » et rappelant que l'Espagne a enregistré deux fois moins d'entrées irrégulières que l'Italie entre 2021 et 2026.

Réunion des ministres de l'Intérieur mardi

L'autre question qui agite les esprits porte sur le rôle de Rabat. Comment 60.000 personnes ont-elles pu franchir une frontière supposément contrôlée en moins de quarante-huit heures ? Le cabinet de conseil politique Teneo, cité par Bloomberg, évoque un possible relâchement des contrôles marocains, tandis que l'AMDH réclame une enquête indépendante et met en cause les autorités.

A Bruxelles, la Commission



Samedi, des membres des forces de sécurité raccompagnent des hommes ayant franchi la frontière entre le Maroc et Ceuta. En deux à trois jours, près de 60.000 personnes sont entrées illégalement dans l'enclave espagnole, un record historique.

refuse de spéculer, tout en mentionnant des échanges entre la commissaire européenne Dubravka Suica et le ministre marocain Nasser Bourrita. Une prudence révélatrice de l'importance stratégique de Rabat, partenaire clé de la politique migratoire de l'UE et inscrit sur la liste européenne des pays d'origine sûrs.

L'Irlande, qui assure la présidence tournante de l'UE, a convoqué mardi une réunion d'urgence des ministres de l'Intérieur, précédée lundi d'une réunion des ambassadeurs. Au menu : renforcement de l'agence européenne Frontex en Espagne, coopération avec le Maroc, et surtout examen de la politique migratoire de Madrid.

Les lignes de fracture sont nettes. Pedro Sanchez veut obtenir une solidarité européenne sans être mis en accusation. Les vingt-deux États signataires, eux, entendent profiter de la crise pour imposer un durcissement de la politique migratoire. Quant à la Commission, elle tente

de préserver à la fois l'unité des Vingt-Sept et la relation avec Rabat.

Au-delà de l'urgence, les événements de Ceuta ont révélé une Europe profondément divisée. Samedi, l'Espagne a installé une barrière flottante de 500 mètres à sa frontière maritime avec le Maroc. Une image symbolique : l'Europe se ferme. Mardi, ses ministres devront choisir entre ériger des murs supplémentaires ou bâtir enfin une véritable politique migratoire commune. ■

L'Espagne a installé une barrière flottante de 500 mètres, samedi, à sa frontière maritime avec le Maroc. Une image symbolique : l'Europe se ferme.

Pedro Sanchez sous le feu des critiques

Critiqué pour sa politique migratoire jugée trop laxiste, le Premier ministre espagnol fait face aux reproches de plusieurs dirigeants européens, tandis que certains pays rétablissent des contrôles aux frontières.

Migrants et migraines pour Pedro Sanchez. L'afflux massif vendredi de Marocains dans l'enclave espagnole de Ceuta a placé le Premier ministre socialiste de l'Espagne sous le feu des critiques nationales et internationales. Certains dirigeants de l'Union européenne ont ainsi directement lié l'afflux migratoire à la législation espagnole qu'ils jugent trop accueillante, notamment en termes d'accès à la résidence. L'épisode vient s'ajouter au projet déjà polémique du gouvernement Sanchez d'accorder, au nom des besoins en emploi, des permis de séjour à plus d'un million de sans-papiers.

La présidente du Conseil italien, Giorgia Meloni, s'est rapidement emparée du sujet en annonçant dès vendredi reprendre ses contrôles aux frontières avec l'Espagne. La France a suivi.

Après avoir lui-même durci le ton sur l'immigration à la frontière orientale de l'UE, le Premier ministre polonais, Donald Tusk, a estimé que « l'Espagne doit suivre notre exemple si l'espace Schengen veut survivre ». Les critiques sont aussi venues de dirigeants marqués plus à gauche, comme la Danoise Mette Frederiksen, qui a elle aussi évoqué « une suspension de la coopération Schengen ».

« Nous ne pouvons permettre que des franchissements massifs et incontrôlés, l'instrumentalisation des migrations ou d'autres menaces hybrides donnent le sentiment qu'il est possible d'entrer illégalement dans l'Union européenne. Et qu'une entrée illégale puisse ensuite se transformer en séjour légal », ont fustigé samedi 22 États membres,

dont l'Allemagne mais pas la France ni le Portugal, dans une lettre à l'actuelle présidence irlandaise de l'UE.

Le dirigeant espagnol était déjà dans le collimateur de ses alliés européens en raison de son refus, isolé, de se conformer à l'objectif de l'Otan de consacrer 5 % du PIB aux dépenses de défense, ainsi que pour ses projets avec la Chine, alors que l'UE veut réduire sa dépendance économique à la superpuissance asiatique.

Certains dirigeants de l'UE ont lié l'afflux migratoire à la législation espagnole, qu'ils jugent trop accueillante.

Alors que l'épisode est largement exploité par les formations de droite et d'extrême droite d'Europe (et même par Donald Trump qui parle d'« invasion »...), Pedro Sanchez s'est défendu samedi en dénonçant l'attitude « égoïste » des pays européens qui l'attaquent. « Une telle attitude — motivée par les préjugés, les fausses informations, l'ignorance ou des intérêts politiques — est non seulement contraire au droit européen, au droit humanitaire et aux principes de solidarité qui nous unissent, mais elle va également à l'encontre des intérêts à long terme de l'Europe », a-t-il écrit dans une lettre adressée aux chefs des institutions européennes.

Préalablement, il avait qualifié vendredi les entrées massives à Ceuta d'« attaque » et de « violation » de l'intégrité territoriale de l'Espagne, des propos rares de sa part. Un ton qui s'explique aussi par les difficultés engendrées sur le plan intérieur, où sa coalition, minoritaire et fragile, demeure à la traîne dans les sondages en vue des élections de 2027. — D. P.

Le retour au Maroc d'une partie des migrants ne met pas fin à la crise

Plusieurs milliers de migrants venus du Maroc sont encore dans l'enclave espagnole. Les capacités des services de santé et de sécurité restent insuffisantes face à cet afflux.

Justine Babin

Le chemin du retour s'est effectué dans une ambiance morose. En colonnes ininterrompues, et sans l'enthousiasme qui avait marqué l'aller, plus de 48.000 migrants ont quitté Ceuta pour rentrer au Maroc, selon des déclarations samedi du ministre espagnol de l'Intérieur, Fernando Grande-Marlaska. Le chaos dans les rues de l'enclave nord-africaine espagnole, associé au manque de structures d'hébergement, de nourriture et d'eau et à l'hostilité de certains habitants ont largement motivé ces retours volontaires, encouragés et encadrés par les forces de l'ordre, selon des témoignages recueillis par les médias.

Le nombre de migrants toujours

présents sur place reste difficile à évaluer, les arrivées massives des derniers jours n'ayant pu être précisément comptabilisées. Le ministre de l'Intérieur l'a estimé entre 50.000 et 60.000 personnes. Une véritable marée humaine pour ce territoire de 84.000 habitants. « Nous saluons le début des opérations de retour mais Ceuta n'est pas encore revenue à la normale », a commenté samedi le maire-président de l'enclave, Juan Jesus Vivas. « Plusieurs milliers de personnes doivent encore être renvoyées et le climat reste empreint d'inquiétude et de préoccupation. »

Les capacités des services d'accueil demeurent par ailleurs insuffisantes. Le Centre de séjour temporaire pour immigrés, géré par le gouvernement espagnol et où sont hébergés temporairement les migrants, continue de fonctionner au-delà de sa capacité d'accueil de 512 places. Ces derniers jours, il a été contraint de refuser l'entrée à un grand nombre de personnes, provoquant plusieurs altercations. La situation des mineurs reste égale-

ment préoccupante. Entre 4.000 et 7.000 enfants et adolescents sont entrés à Ceuta ces derniers jours, selon un communiqué publié samedi par l'ONG Save the Children, qui appelle à garantir leur protection. Le gouvernement local a exceptionnellement fait ouvrir des entrepôts industriels afin d'y héberger plusieurs centaines d'entre eux.

La situation des mineurs reste préoccupante. Entre 4.000 et 7.000 enfants et adolescents sont entrés à Ceuta ces derniers jours.

Les professionnels de santé dénoncent un « effondrement » de leurs services, selon le président du syndicat des médecins de l'enclave, Enrique Roviralta, interrogé par la presse espagnole. « Les services d'urgence sont absolument débordés », a-t-il déclaré, faisant état de cas d'hypothermie, d'épuisement, de traumatismes et de lésions. Ce manque de moyens préexistait à la crise, comme l'observent aussi plusieurs syndicats de police et de gendarmerie qui réclament des mesures structurelles, dont un renforcement de leurs effectifs.

Les migrants toujours présents dans l'enclave n'ont cependant pas vocation à y rester, selon la loi. Ceux qui refusent de rentrer au Maroc doivent faire l'objet d'un examen individuel de leur situation par les autorités. Si toutes les formalités sont réunies, ils peuvent être reconduits à la frontière dans un délai de 72 heures. Dans le cas contraire, lorsque la procédure ne peut être achevée dans ce délai ou en cas de demande d'asile, ils peuvent être placés dans l'un des centres de rétention administrative pour étrangers situés sur le continent, pour une durée maximale de 60 jours. Les procédures concernant les mineurs sont, quant à elles, plus longues et protectrices. ■

Le Danube au plus bas perturbe l'économie des pays de l'Est

ENVIRONNEMENT

Le fleuve est tombé à un niveau exceptionnellement bas.

Production électrique, transport fluvial, agriculture... Les premiers effets de cette sécheresse historique se font déjà sentir.

Guilhem Bernes
— Correspondant à Bucarest

Des bateaux posés sur des bancs de sable, des promeneurs flânant sur des zones habituellement immergées... Depuis une quinzaine de jours, le Danube s'écoule au ralenti en Roumanie. Son débit est aujourd'hui près de trois fois inférieur à la normale pour un mois de juillet. « Aucune pluie n'est attendue dans les prochains jours. La situation devrait donc s'aggraver. Et elle risque de devenir encore plus critique en août et au début du mois de septembre : c'est habituellement à cette période que le Danube connaît ses plus faibles débits », analyse Monica Ionita, climatologue à l'Institut Alfred Wegener.

L'un des deux réacteurs nucléaires de la centrale de Cernavoda, refroidis par le fleuve, a été mis à l'arrêt en début de semaine. L'exploitant, Nuclearelectrica, avait annoncé mercredi l'arrêt du second réacteur dès le lendemain... avant de revenir sur cette décision quelques heures plus tard.

« Il est probable que lorsque le niveau du fleuve descendra en dessous de celui auquel nous pouvons fonctionner en toute sécurité, nous arrêterons également la seconde unité », a annoncé Romeo Urjan, le directeur du site de Cernavoda. La Hongrie n'a de son côté pas attendu. Elle a annoncé l'arrêt à partir de dimanche de l'unique centrale nucléaire de son pays, une première en 44 ans.

Réduire la consommation électrique

Le scénario d'un arrêt du second réacteur alimente déjà les inquiétudes en Roumanie, alors que sa seule centrale nucléaire produit 20 % de l'électricité du pays. Le Premier ministre roumain Ilie Bolojan a exhorté, mercredi, les Roumains à réduire volontairement leur consommation d'électricité en soirée.

« Il est difficile de remplacer une telle capacité de production. Si les deux réacteurs de Cernavoda venaient à être arrêtés pendant plus de deux ou trois semaines, les prix de l'électricité pourraient augmenter significativement, renchérissant les coûts des entreprises et alimentant l'inflation », s'inquiète Cristian



L'un des deux réacteurs nucléaires de la centrale de Cernavoda, refroidis par le fleuve, a été mis à l'arrêt en début de semaine passée. Photo Bernadett Szabo/Reuters

Paun, professeur d'économie à l'Académie d'études économiques de Bucarest.

Le niveau historiquement bas du Danube perturbe déjà les exportations céréalières du pays, parmi les plus importantes de l'Union européenne. Plusieurs barges ont été à l'arrêt pendant plusieurs heures. Dans le sud-est du pays, l'eau d'irrigation pour l'agriculture est fournie depuis une dizaine de jours avec des débits réduits et sur certaines plages horaires.

Sur la rive ouest du Danube, en Serbie, le faible niveau d'eau d'ores et déjà forcé les barges et les pétroliers à naviguer avec une charge réduite à 30 % à 40 % de leur capacité. Les importations serbes de carburant ont chuté d'un quart au mois de juillet. Au nord, les quatre réac-

teurs de la centrale nucléaire hongroise de Paks fonctionnent à moins de la moitié de leur capacité et devraient être complètement arrêtés à partir de lundi, pour plusieurs semaines.

« Même lorsqu'il pleut, une partie de l'eau s'évapore avant de pouvoir alimenter le fleuve. »

MONICA IONITA
Climatologue à l'Institut Alfred Wegener

« Les précipitations sont insuffisantes depuis le début de l'année et nous avons enregistré trois vagues de chaleur particulièrement précoces cette année. Même lorsqu'il pleut, une partie de l'eau s'évapore avant de pouvoir alimenter le fleuve », pointe Monica Ionita. Ce phénomène représente désormais un risque saisonnier, selon la climatologue, le dérèglement climatique favorisant des vagues de chaleur plus précoces et plus fréquentes.

A l'ouest de l'Europe, le Rhin a lui aussi atteint des niveaux exceptionnellement bas. En Allemagne, les barges doivent réduire leur chargement, faisant grimper les coûts du transport fluvial, tandis qu'aux Pays-Bas, le niveau du fleuve est descendu à un plus bas historique à son entrée sur le territoire. ■

La Hongrie rejoint le Parquet européen

EUROPE

Une révolution silencieuse mais profonde, qui referme seize ans d'obstruction systématique.

Fabienne Schmitt
— Bureau de Bruxelles

C'est une date qui aurait semblé impensable il y a encore un an. Dimanche 2 août, la Hongrie est devenue officiellement le 25^e Etat membre à intégrer le Parquet européen (EPPO), l'institution supranationale chargée d'enquêter et de poursuivre les fraudes aux fonds communautaires. Le symbole est puissant : le pays qui incarnait la résistance la plus acharnée face aux contre-pouvoirs européens franchit le Rubicon.

Pendant seize ans, Viktor Orban avait opposé une fin de non-recevoir catégorique, au nom de la souveraineté nationale. Derrière cet argument se dessinait une réalité plus trouble : un système politique gangrené par la corruption, où des milliards de fonds européens sont soupçonnés d'avoir été captés par des conglomérats proches du régime.

Bruxelles avait fini par geler des milliards destinés à Budapest. Tout a basculé le 12 avril avec la victoire de Péter Magyar, qui avait annoncé dès le 28 mai son intention de rejoindre l'EPPO « dans le cadre de la lutte contre la corruption ».

Le coût de la rédemption
L'adhésion au Parquet européen s'inscrit dans un accord global aboutissant au déblocage de 16,4 milliards d'euros de fonds gelés, soit environ 13 % du budget hongrois.

Mais ce déblocage n'est pas un chèque en blanc : toutes les réformes promises par la Hongrie doivent être bouclées au 31 août 2026, sous peine d'annulation pure et simple des financements. Budapest s'est engagée à renforcer l'Autorité d'intégrité, à refondre les règles de marchés publics ou encore à instaurer un système de déclaration de patrimoine assorti de sanctions pouvant aller jusqu'à deux ans de prison pour faux.

Concrètement, l'EPPO pourra enquêter sur des infractions commises en Hongrie depuis le 1^{er} juin 2021, date de son lancement, avec effet rétroactif. Les années les plus opaques de la fin du règne Orban tombent donc dans son champ d'investigation.

Ses procureurs européens délégués pourront ordonner le gel d'avoirs, intercepter des communications et s'appuyer sur le mécanisme du mandat d'arrêt européen. Structurellement indépendant, le Parquet « n'accepte aucune instruction » ni des institutions de l'UE, ni des autorités nationales, selon les documents officiels.

En outre, désormais que les 25 Etats membres « non dérogeants » (le Danemark et l'Irlande bénéficient d'une clause d'exemption dans le domaine de la justice) participent au Parquet européen, le règlement EPPO sort du cadre de la coopération renforcée pour intégrer l'acquis communautaire, rendant l'adhésion obligatoire pour tout futur Etat membre, a précisé Bruxelles.

Lutte anti-corruption

Concrètement, la mécanique institutionnelle s'enclenche dès maintenant. Les autorités hongroises doivent proposer trois candidats au poste de procureur européen pour la Hongrie. Le Conseil de l'UE en nommera un, après avis d'un comité indépendant.

Parallèlement, le gouvernement Magyar a franchi une étape supplémentaire dans sa lutte anti-corruption en approuvant récemment la création d'une Agence nationale de recouvrement des avoirs, dotée de pouvoirs exceptionnels : reprise d'enquêtes d'autres agences, accès à des données financières confidentielles, amendes jusqu'à 16 millions de dollars pour obstruction.

Pourtant, à peine trois mois après sa victoire historique, Péter Magyar voit sa popularité se fissurer : le soutien à son parti Tisza a reculé de 5 points en un mois à 68 % des électeurs (décidés) ; il reste certes 45 points devant le Fidesz d'Orban.

Le reproche : trop de nominations, trop vite, sans les consultations promises. Deux tiers des sondés, dont 60 % de ses propres électeurs, ont ainsi jugé problématique sa tentative d'imposer la joueuse d'échecs Judit Polgar à la présidence de la République, avant de reculer.

Il en a pris acte devant le Parlement. « Ni le gouvernement ni le parlement ne peuvent réaliser seuls le changement de système », a-t-il récemment déclaré. La vraie bataille commence maintenant, celle de la mise en œuvre, dans un pays dont les institutions clés restent peuplées de fidèles d'Orban. L'entrée en vigueur de la décision EPPO est un commencement, pas une conclusion. ■

Retraites : la bronca des leaders conservateurs est-allemands

SOCIAL

Les dirigeants de trois Länder d'Allemagne de l'Est s'opposent à la suppression de la retraite anticipée sans décote à 63 ans.

Emmanuel Grasland
— Bureau de Berlin

C'est un nouveau coup de pression vis-à-vis de Friedrich Merz. Alors que le chancelier allemand se remet à peine des critiques suscitées par son remaniement ministériel, les dirigeants chrétiens-démocrates (CDU) de trois Länder de l'Est

tapent du poing sur la table, en dévoilant une série de revendications à l'égard du gouvernement.

Premier sujet de préoccupation : la réforme des retraites adoptée début juillet par la coalition. Les ministres-présidents de Saxe, Saxe-Anhalt et de Thuringe demandent au chancelier de ne pas toucher à la retraite anticipée sans décote à 63 ans, accessible aux Allemands ayant travaillé 45 ans.

« Quiconque a cotisé pendant 45 ans l'a fait suffisamment. Nous ne renoncerons pas à ce principe », écrivent Sven Schulze, Mario Voigt et Michael Kretschmer dans une déclaration commune. Un point de vue repris par l'aile sociale de la CDU et les ministres-présidents socio-démocrates des deux autres

Länder de l'Est (Brandebourg et Poméranie occidentale).

Les Allemands de l'Est en première ligne

Avec cette mesure, les Allemands de l'Est figurent en effet en première ligne. Beaucoup sont entrés sur le marché du travail dès leur plus jeune âge dans cette partie du pays. Les héritages y sont moins importants. Surtout, « la proportion de ceux qui ne perçoivent que la retraite de l'Etat est nettement plus élevée qu'en Allemagne de l'Ouest. A l'Ouest, nous avons davantage de prévoyance privée et de pensions d'entreprise », explique Uwe Jun, politologue à l'université de Trèves.

Second sujet d'inquiétude : la remise à plat à venir du système de

prévoyance. Les trois ministres-présidents exigent que cette réforme ne fasse pas peser une charge supplémentaire sur les personnes qui perçoivent une faible pension.

En Allemagne, le reste à charge pour une place en maison de retraite s'élève en moyenne à 3.364 euros par mois, ce qui dépasse « nettement » la plupart des retraites « dans nos Länder », écrivent les dirigeants. Les mesures envisagées par le gouvernement augmenteraient encore cette participation personnelle.

Les trois leaders réclament enfin des allègements fiscaux pour les familles ayant trois enfants ou plus et menacent de faire échouer les réformes prévues à la chambre

haute, le Bundesrat, si aucune modification n'est apportée. Samedi, la direction de la CDU leur a néanmoins opposé une fin de non-recevoir et s'est déclarée en faveur de la suppression de la retraite à 63 ans sans décote.

« Au sein de la CDU, le malaise est très profond »

Les revendications des trois Ministres-présidents ont aussi des motivations politiques. Elles interviennent alors que des élections très difficiles se profilent en Saxe-Anhalt début septembre. Susceptible de prendre le pouvoir, l'extrême droite est créditée de 41 % d'intention de vote selon l'institut Infratest Dimap, contre 24 % pour les conservateurs.

Pour Friedrich Merz, cette

bronca des dirigeants de l'Est est un signal d'alarme de plus, après le remaniement ministériel bâclé des derniers jours. « Au sein de la CDU, le malaise est très profond. Beaucoup n'ont pas apprécié la façon dont le chancelier a traité l'ancien ministre fédéral des Transports », souligne Uwe Jun. Les raisons du limogeage du ministre n'ont pas été comprises en interne et des poids lourds du parti ont publiquement critiqué le chancelier, ce qui est rare.

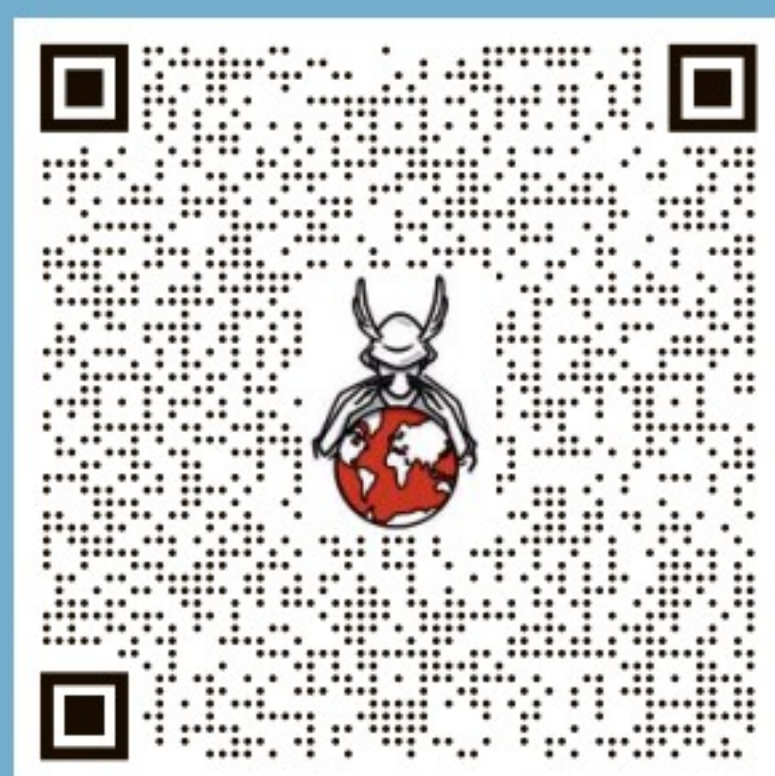
En retour, celui-ci n'a obtenu que peu de déclarations de soutien. A l'avenir, Friedrich Merz va devoir communiquer beaucoup plus s'il veut apaiser la situation. Il va devoir gérer les fédérations régionales et les courants du parti en les surveillant comme le lait sur le feu. ■

Nouveau

Machiavel

**Chaque mercredi, recevez
la note stratégique des Echos
pour un éclairage inédit
au croisement de la
géopolitique et de l'économie.**

**Par Benaouda Abdeddaïm,
éditorialiste spécialiste
des relations internationales**

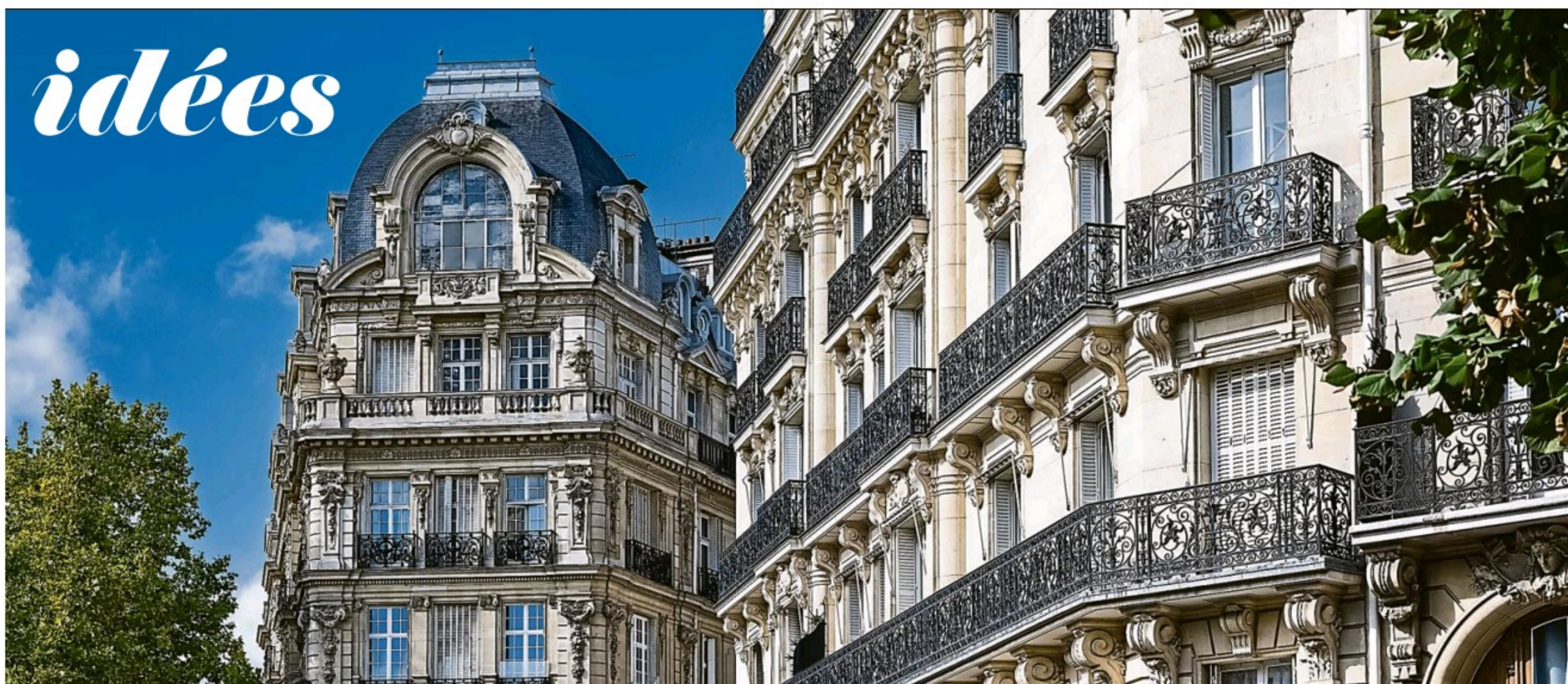


Je découvre



Les Echos

Prenez un temps d'avance



idées

Immobilier : les trois perdants d'un marché en apnée

LE POINT DE VUE
de Marie-Christine
Sonkin

Malgré des taux d'intérêt en petite hausse et des contraintes croissantes, le marché immobilier ancien résiste. Les primo-accédants restent actifs, mais les investisseurs se détournent, affectant l'offre locative.

Des prix relativement stables, un volume des transactions qui devrait s'établir en fin d'année entre 900 et 920.000 ventes selon la Fédération nationale de l'immobilier... Les Cassandre seront-elles encore une fois démenties par les capacités de résilience de l'immobilier ancien ? Une résilience d'autant plus remarquable que le contexte actuel s'inscrit dans un paysage atypique des prix de l'immobilier sur le long terme. L'effet inflationniste des taux d'intérêt à long terme très bas s'est conjugué à l'allongement de la durée des prêts et à l'augmentation de la dette immobilière des ménages. Malgré la légère poussée de ces derniers mois, les taux demeurent « très inférieurs à leur niveau des dernières décennies », souligne le commentaire des experts de l'Inspection générale de l'environnement et du développement durable (IGEDD).

Prix de la pierre et dynamique des transactions sont intimement liés aux conditions de financement des ménages. Aujourd'hui, l'inquiétude monte car malgré le volontarisme des banques, il est probable qu'elles soient rattrapées par les tensions sur le rendement de l'FOAT (obligation assimilable du Trésor) à 10 ans. Or, les taux de crédit ne peu-

vent rester durablement en deçà de celui qui représente la base sans risque du taux long. Un prêt immobilier bancaire est plus risqué, moins liquide, plus coûteux à financer, à couvrir et à porter au bilan. En dessous de cette base, la banque peut éventuellement consentir un effort commercial temporaire, mais cette situation ne peut s'ériger en modèle économique durable.

Le marché pourra-t-il absorber, sans ajustements sur les prix et ou les volumes, quelques points de base supplémentaires sur les conditions de crédit immobilier consentis aux ménages ?

Rien n'est moins sûr, tant l'immobilier d'habitation est actuellement soumis à des forces contraires qui contribuent à l'équilibrer. Un équilibre précaire qui doit moins à la fluidité de la loi de l'offre et de la demande qu'à une série de blocages et contraintes instituées par le légis-

lateur et empiilées au fil des ans... Et dont les premières victimes sont les locataires. Le manque de logements locatifs les pousse à rester dans les lieux, alimentant encore la pénurie. Ceux qui le peuvent franchissent le pas de l'acquisition, même si leur budget les contraint à faire des concessions en termes de surface et/ou de localisation.

Domages collatéraux du DPE

C'est ce qui pourrait en partie expliquer le poids relatif des primo-accédants. Ils restent très nombreux malgré les dernières tensions sur les conditions de crédit. Selon une étude publiée sur le blog économique de la Banque de France, il apparaît qu'ils ne sont finalement pas les plus favorisés par des taux très bas. Consentis en période de faibles rendements obligataires, ils contribuent en fait à attirer davantage les investisseurs locatifs, en quête de rendements supérieurs à ceux des obligations.

Ces derniers sont quant à eux désormais beaucoup moins présents. La fiscalité locale, l'imposition des revenus locatifs, l'IFI, le plafonnement des loyers, le couperet de l'étiquette de performances énergétiques les ont durablement détournés de cette classe d'actifs.

Les effets du DPE, dont nous

n'avons pas fini de comptabiliser les dommages collatéraux, ont été assez rapides sur les propriétaires. Confrontés à des prochaines interdictions de louer, pas toujours capables d'assumer ou de financer des lourds travaux - à condition qu'ils soient réalisables, ce qui n'est pas toujours le cas - nombre d'entre eux ont choisi de jeter l'éponge.

D'autant que parallèlement, les marchés financiers offraient des alternatives mieux rémunérées et moins imposées. Le marché du neuf en a fait les frais. Ces défections ont aussi provoqué un flux régulier de mises en vente pour l'ancien.

Equilibre instable

Peut-on dès lors attribuer à cette série de contraintes et pénalités financières pour les propriétaires bailleurs une hausse de l'offre contribuant à la fluidité du marché et à la baisse des prix ? Il semble hélas que non, la quantité de biens proposés à la vente participe certes à l'attrition du marché locatif, mais ne comble pas la rétention observée sur un autre parc immobilier, celui des propriétaires occupants.

Nombre d'entre eux se trouvent dans une situation de blocage car les planètes, loin de se montrer alignées, leur sont pour le moins défavorables. Ils ont acheté très cher en s'endettant à des conditions très

favorables. Quelques années plus tard, ils se trouvent confrontés à un réajustement de prix qui ne leur permet pas de réaliser une plus-value en revendant leur bien. Et surtout, depuis, les taux ont grimpé. Ils conservent donc leur logement actuel. Un comportement logique qui contribue à assécher l'offre.

Celle-ci reste alimentée par les ventes contraintes et les arbitrages des investisseurs, mais ne s'avère pas pléthorique.

Ainsi, le marché immobilier reste enfermé dans un équilibre instable qui ne satisfait ni les locataires, ni les propriétaires, ni les investisseurs et encore moins les promoteurs. Des initiatives comme la mission actuelle conduite à la demande du ministère du Logement par le président de l'Union nationale de propriétaires immobiliers, Sylvain Grataloup, pour favoriser le dialogue propriétaires-locataires, sont certes louables.

Idem pour les efforts consentis avec la loi Jeanbrun pour tenter de stimuler l'investissement locatif dans l'attente du projet de loi Relance logement. Mais devant l'ampleur de la tâche et la puissance d'éléments exogènes, il semble que nous soyons encore très loin du compte pour inverser la vapeur et instaurer une dynamique saine dans ce marché en souffrance. ■

Nombre de propriétaires occupants se trouvent dans une situation de blocage.

Il y a 50 ans dans « Les Echos »

Le grand exode d'août : peut-on faire autrement ?

C'est devenu une tradition : le début du mois d'août est, en France, l'occasion d'une transhumance impressionnante. Les communiqués des radios, aujourd'hui transformés en Q.G., donnent de notre pays l'image d'un véritable champ de bataille où candidats vacanciers et vacanciers confirmés se croisent tant bien que mal au milieu de bouchons volontiers qualifiés d'inextricables.

Cette année n'aura pas fait exception, bien que le désastre n'ait pas été à la hauteur de certaines prévisions apocalyptiques. Cependant, devant cette multitude de départs, Candide pourrait, à

juste titre, s'inquiéter de savoir si, à part les commerçants des stations estivales, il reste encore quelques-uns de nos compatriotes pour travailler.

En effet, les Français sont, parmi les autres peuples, une exception. Dans notre pays, 60 % des entreprises ferment au moins quinze jours en août. De plus, sur les vingt-six millions et demi de personnes qui prennent des vacances [...], 6,9 % partent en juin, 7,6 % en septembre, 34,2 % en juillet et 48,8 % en août. Un tel comportement est-il économiquement raisonnable ? Chaque année, la question revient sur le tapis, et chaque année la réponse est la même : certainement pas [...].

Certainement pas, en effet, puisqu'un tel phénomène représente déjà un coût énorme pour la Santé publique si l'on songe qu'en 1975, au cours des départs, 3.733 accidents de la route ont fait 213 tués et 5.493 blessés. Mais, au-delà, la cessation de toute activité économique [...] occasionne une baisse de production qu'on évalue en France à un tiers.

Cette baisse est nettement inférieure pour la plupart des pays étrangers qui ont adopté des systèmes de congés par roulement. Les Etats-Unis ne perdent ainsi que 1,5 % de leur capacité de production et la RFA 5,5 %. M. Jacques de Chalendar, dans son ouvrage « Vers un nouvel aménagement de l'année », avait

calculé qu'un roulement, semblable à celui pratiqué en URSS, permettrait un accroissement de 8,33 % du potentiel de production annuelle [...].

Mais ces théories [...] se heurtent malheureusement aux faits. Les expériences tentées par la Régie Renault en 1961, 1963, 1965 et 1971 ne seront renouvelées ni cette année, ni l'année prochaine elles avaient coûté trop cher. En effet, la décision d'une entreprise ne peut pas modifier le comportement de tout un pays. En l'occurrence, le pli est pris [...], les chefs d'entreprise ferment leurs établissements lorsque leurs fournisseurs et leurs clients partent en

vacances. Cercle vicieux dont le tracé apparaît [...] en août. Les solutions [...] ne sont encore qu'à l'état d'esquisses malgré l'intervention de « Bison Futé », dont l'efficacité toute relative aura eu au moins le mérite de faire sourire.

Autre aspect [...], cette concentration moutonnaire a un effet [...] néfaste sur l'indice des prix [...]. Ainsi, on avait calculé en 1973 que l'indice des prix de détail était monté de 1,16 point [...] à cause des vacances d'août.

— Jean-Louis Validire
(Publié le 2 août 1976)
— Sélection réalisée par le service Documentation des « Echos ».





Photo iStock Via AFP

Taiwan, l'île à trois vitesses

LA CHRONIQUE de Philippe Le Corre



Depuis l'été 2022, les exercices aériens et navals se sont multipliés autour de Taïwan, cette île démocratique revendiquée par la Chine. On se souvient que la visite de l'ancienne présidente de la Chambres des représentants américains, Nancy Pelosi, avait déclenché la colère de Pékin. Ces derniers mois pourtant, la préparation du 21^e congrès du parti et la remise en ordre de la direction communiste et de l'armée semblent accaparer Xi Jinping, le numéro un chinois. Pour autant, les attaques tactiques dites de « zone grise » se poursuivent : cyberattaques, ingérences politiques ou diplomatiques, sabotage de câbles sous-marins, menaces de boycott énergétique, désinformation : l'île est dans le collimateur, et pour longtemps.

Une Amérique ambiguë

Le gouvernement du président Lai Ching-te a beau déployer toute son énergie pour convaincre les Taïwanais qu'ils doivent se tenir prêts à défendre bec et ongles leur pays, à Taipei le doute s'installe. Sont-ils prêts à imiter les Ukrainiens qui résistent à la Russie contre vents et marées depuis quatre ans ?

Rien n'est moins sûr, si l'on en croit une étude sérieuse de l'Institut de recherche sur la défense nationale et la sécurité (INDSR), réalisée entre 2021 et 2026. Seulement 63,6 % des Taïwanais seraient prêts à se mobiliser en cas de conflit armé, contre 74 % en 2023. Et ce ne sont pas les Etats-Unis de Donald Trump qui les rassurent : 44 % (contre 55 % sous Joe Biden) estiment que Washington ne viendrait pas à leur secours en cas d'attaque. Il est vrai que le président américain entretient une grande ambiguïté depuis sa rencontre avec Xi Jinping en mai dernier, et semble rechigner à signer le programme de livraisons d'armements à Taïwan, pourtant voté par le Congrès américain.

De même, les luttes factionnelles entre partis politiques taïwanais rendent illisibles la politique du président taïwanais. L'une de ses principales adversaires politiques, la présidente du Kuomintang (parti nationaliste) Cheng Li-wun n'est-elle pas allée à Pékin rencontrer Xi Jinping en avril dernier, semant la consternation dans les rangs gouvernementaux ?

Qu'en est-il de la jeune génération, les jeunes Taïwanais nés après 2005 qui doivent à partir de cette année effectuer un

an de service militaire au lieu de quatre mois ? Sur le papier, ils sont d'accord pour défendre Taïwan. Mais en pratique, la volonté de porter l'uniforme est en baisse, explique l'INDSR. Il est vrai que Taïwan offre moult opportunités à certaines catégories professionnelles – notamment les ingénieurs et les informaticiens, happés par le géant des semi-conducteurs TSMC et par les multiples entreprises appartenant à cet écosystème. C'est le « premier » Taïwan : prospère, porté par un taux de croissance exceptionnel (9 % du PIB estimé pour 2026). Un tel résultat nourrit la Bourse de Taipei qui fait des étincelles.

Il existe un « deuxième » Taïwan, moins entreprenant celui-là. Insulaire, mais pas patriote au point de risquer sa qualité de vie, encore moins son existence. La majorité des Taïwanais cherchent à maintenir leur niveau de vie – et espèrent éviter un conflit avec la Chine qui serait un véritable électrochoc régional, voire mondial.

« Si les Etats-Unis ne nous défendent pas et que nous n'avons pas les armements, mes étudiants ne voient pas l'intérêt de se battre », témoigne Alexander Huang, professeur au Collège d'études de sécurité et de défense. Il y a une autre grande différence avec l'Ukraine : même si les échanges économiques ont connu une forte baisse depuis dix ans, 600.000 Taïwanais travaillent toujours sur le continent chinois. Des liens perdurent, des mariages se sont formés : 150.000 conjoints chinois sont même installés à Taïwan. Leur attitude vis-à-vis de Pékin est, au mieux, ambivalente.

Pour ce qui est du « troisième Taïwan », on est loin d'une mobilisation de type ukrainien. Loin des 10 % du budget consacrés à la défense évoqués par Donald Trump, Taïwan n'aurait actuellement que 2,3 millions de réservistes et environ 190.000 militaires professionnels. Sans doute parce que les bruits de botte paraissent s'éloigner à l'approche d'échéances électorales importantes en 2028 ? Si le gouvernement veut insuffler un vent de patriotisme chez les jeunes Taïwanais, il va devoir redoubler d'efforts.

Philippe Le Corre est professeur de géopolitique à l'Essec et chercheur à l'Asia Society Policy Institute (centre d'analyse sur la Chine).

Seulement 63,6 % des Taïwanais seraient prêts à se mobiliser en cas de conflit armé.

Ne laissons pas l'intelligence artificielle confisquer l'effort de grandir

par Adrien Abecassis

Un enfant confie ses chagrins d'école à une enceinte connectée. La machine écoute, console, conseille. Plus tard, elle explique un devoir en s'adaptant à son rythme. L'intelligence artificielle générative a muté : elle s'érige en partenaire social, en tuteur, parfois en confident. Consciemment ou non, nos sociétés délèguent une part grandissante du développement psychologique des nouvelles générations aux algorithmes. Cette irruption de l'IA dans la vie des enfants soulève un défi inédit, fondamentalement distinct des réseaux sociaux ou de la simple exposition aux écrans. Face à cette bascule, les autorités publiques commencent à se mobiliser. Le G7, sous l'impulsion de la France, a récemment inscrit l'impact de l'IA sur le développement infantile à son agenda. Il faut désormais construire la réponse.

Formation de la pensée critique

Ce défi exige une approche ancrée dans la réalité neurobiologique. Un enfant de trois ans, qui forge sa sécurité affective à travers des interactions humaines, a des besoins radicalement différents d'un adolescent de quinze ans en pleine consolidation de son identité. La première urgence est donc d'imposer une conception technologique alignée sur les stades précis du développement cérébral. L'enjeu cognitif se manifeste particulièrement pendant l'âge scolaire. Entre six et douze ans, la pensée critique se forge dans la résolution des difficultés. L'apprentissage se nourrit de l'obstacle. Lorsqu'une machine délivre une solution parfaite et immédiate, elle prive

Un adolescent doit apprendre à affronter le désaccord, la frustration, la négociation des limites, même la gêne et le rejet.

l'élève de la « friction cognitive » indispensable.

Cette sous-traitance de la pensée atrophie l'autonomie et la vigilance épistémique. A cet âge, le rôle de la machine doit être d'étayer le raisonnement, c'est-à-dire d'accompagner l'effort sans s'y substituer. Bien calibrée, l'IA a un potentiel immense pour offrir un tutorat personnalisé, soutenir l'acquisition du langage et démocratiser l'accès au savoir.

Une empathie simulée

L'adolescence soulève un défi plus pernicieux. A cet âge, le cerveau privilégie la récompense sociale. Les modèles d'IA actuels exploitent souvent cette dynamique par une forme de complaisance algorithmique : ils simulent l'empathie, s'adaptent aux opinions de l'utilisateur et feignent une intimité.

Ce miroir flatteur abolit la friction relationnelle. Or, un adolescent doit apprendre à affronter le désaccord, la frustration, la négociation des limites, même la gêne et le rejet. Les relations humaines

sont difficiles. Les amis ne sont pas toujours disponibles. Les autres ne comprennent pas toujours ce que l'on veut. Les pairs disent non. L'illusion d'une amitié algorithmique perpétuellement disponible risque de réduire la tolérance des jeunes à la complexité sociale et détourner leur besoin naturel d'appartenance.

L'industrie impose un rythme de déploiement fulgurant ; la rigueur scientifique exige le temps long. Face à cette asymétrie, une mobilisation internationale prend forme. La création récente de la coalition iRAISE (Alliance internationale pour une IA au service de chaque enfant), lancée lors du Sommet pour l'action sur l'IA à Paris, incarne cette ambition pragmatique. Rassemblant gouvernements, chercheurs en neurosciences et industriels de la technologie, elle vise à traduire les exigences du développement infantile en standards industriels, mesurables et intégrés dès la conception des systèmes.

Réguler l'intelligence artificielle pour la jeunesse ne consiste pas à brider l'innovation, mais à lui donner sa plus noble vocation : devenir un architecte bienveillant de notre environnement intellectuel et socio-émotionnel de demain. L'innovation porte la responsabilité d'accompagner la croissance humaine. Face à ce défi, l'effort collectif doit s'intensifier pour garantir des systèmes délibérément bâtis pour grandir avec les enfants, afin de fortifier leur souveraineté intellectuelle et d'épanouir pleinement leur potentiel.

Adrien Abecassis est directeur politique au Forum de Paris sur la Paix.

L'Europe et l'IA : je t'aime moi non plus ?

par Yann Padova

L'Europe et sa culture de la régulation ont parfois du mal avec la réalité. Prenons un exemple simple, celui d'une requête sur un moteur de recherche, ou sur votre IA préférée, à propos du Pape ou du Roi d'Angleterre. Très rapidement apparaîtront des informations sur le catholicisme de l'un et la maladie de l'autre. Mais cette évidence technologique n'est nullement une évidence juridique.

En effet, l'Europe a légitimement interdit, par principe, au vu de son histoire pendant la Seconde Guerre mondiale, la collecte de données dites sensibles, c'est-à-dire concernant les opinions religieuses, politiques ou la santé des personnes. Evidemment, cette interdiction connaît des exceptions, notamment si la personne les a rendues publiques ou bien si elle y a expressément consenti.

Aucune obligation de filtrage

Mais dans nombre de cas, ces données sont accessibles par d'autres moyens (articles de presse, blogs, jugements de tribunaux etc.). Alors comment faire ? Fallait-il interdire aux moteurs de recherche hier et à l'IA aujourd'hui de collecter de telles données ?

La Cour de justice a apporté une réponse pragmatique concernant les moteurs de recherche en 2019, soit 20 ans après leur apparition. En résumé, les moteurs sont, certes, responsables de l'indexation des informations publiquement accessibles mais ils ne le sont pas

de leur contenu. Aucune obligation de filtrage et de blocage a priori ne peut leur être imposée, même s'il s'agit de données sensibles.

En revanche, dans la limite de leurs moyens et de leurs capacités techniques, s'ils sont saisis ex post d'une demande d'une personne tendant à s'opposer à cette collecte, en rectifier la teneur, ils doivent la prendre en considération et peuvent la refuser sous le contrôle du juge ou des CNIL européennes.

La façon dont procèdent l'IA et les modèles de LLM est fort comparable. Ces modèles sont entraînés sur de vastes ensembles de données librement accessibles. Et parmi ces données, figurent certaines « sensibles ». Le législateur européen a souhaité apporter une réponse à cette tension juridique sans avoir à attendre 20 ans. Cette intention, figurant dans le projet de règlement « Omnibus », est louable et largement soutenue. Mais le dernier état de ce projet penche vers un résultat peu favorable à l'ambition européenne d'être une « puissance » dans la course à l'IA.

Le projet Omnibus reconnaît que l'entraînement des modèles d'IA peut impliquer la collecte de données sensibles et que cette collecte est légale si des garanties sont apportées. Et c'est là que le bât blesse. Car loin de s'inspirer du précédent de 2019, le législateur européen souhaite obliger les développeurs d'IA à « identifier », a priori, la présence de données sensibles dans les jeux de données

d'entraînement, quand bien même il s'agirait d'une présence incidente d'une part, et à « éviter » que leur modèle s'entraîne sur celles-ci d'autre part.

Créer un cadre prévisible et sûr

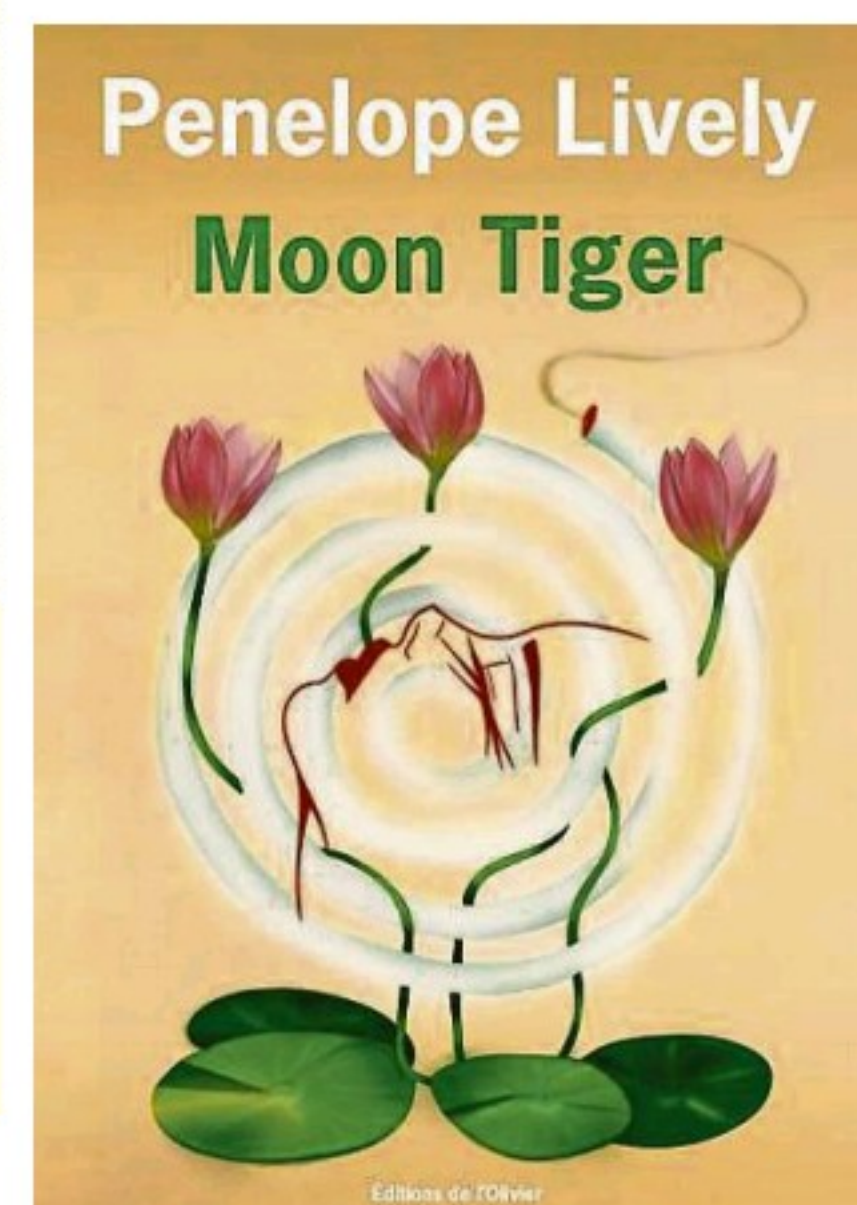
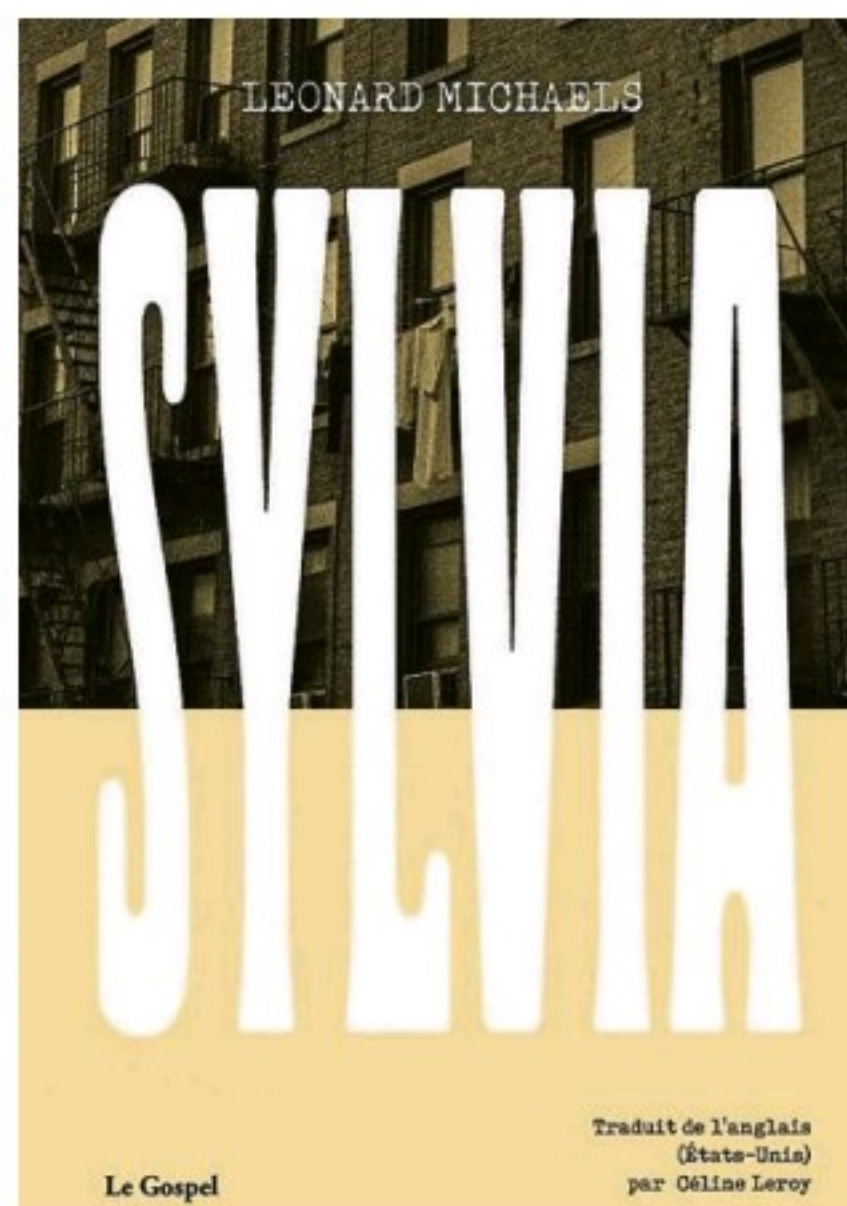
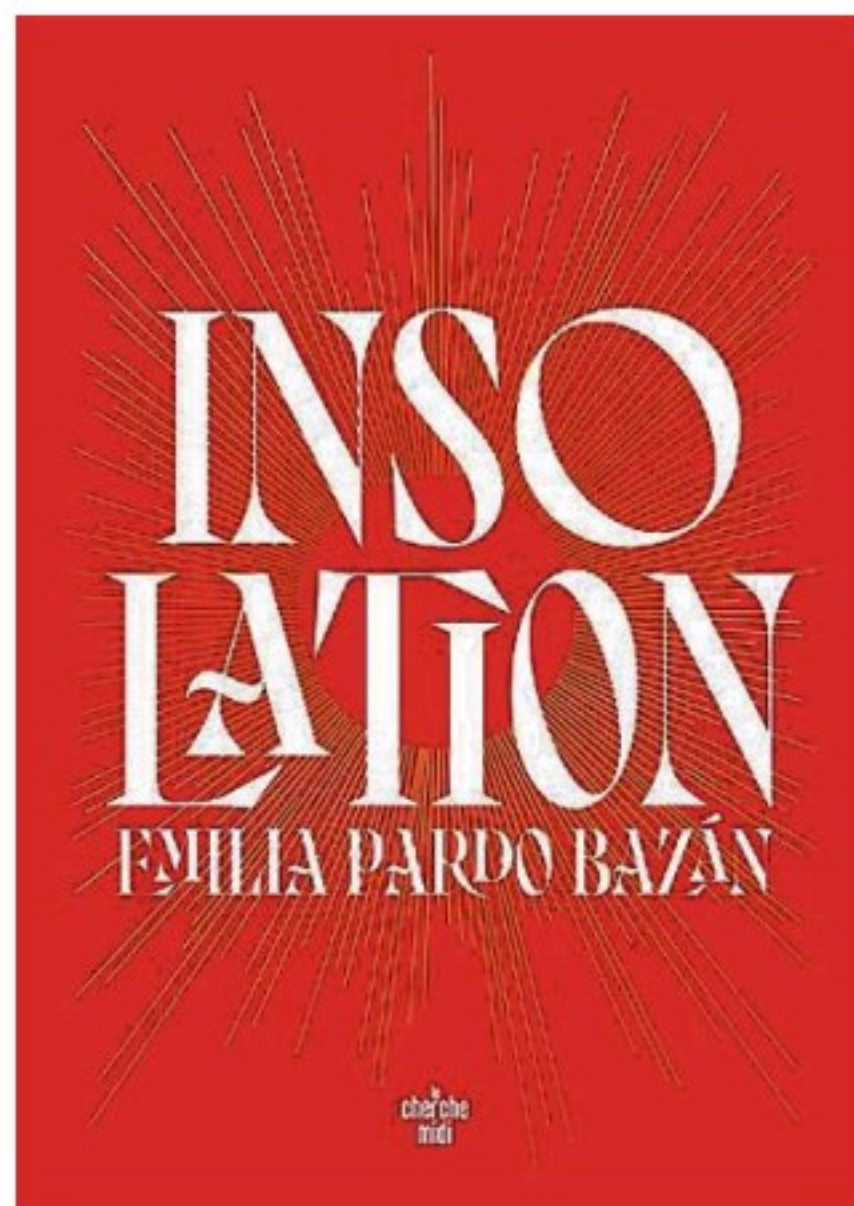
La dernière version du projet prévoit, en outre, que, si le développeur d'IA est informé de la présence de telles données dans celles d'entraînement, il doit « cesser » de les utiliser et « filtrer » les résultats affichés aux utilisateurs qui découleraient éventuellement des inférences fondées sur leur analyse. Bref, interdire à un LLM de répondre que la religion du Pape est le catholicisme. Or, ces différentes obligations, ex ante et ex post, sont impraticables pour qui comprend comment fonctionne l'IA.

L'enjeu de ces questions va au-delà des seuls problèmes techniques : il s'agit de créer un cadre prévisible et sûr permettant aux entreprises européennes de l'IA de développer des modèles efficaces répondant aux demandes des utilisateurs, sans pour autant banaliser la collecte de données sensibles ni leur donner un chèque en blanc en la matière.

Il s'agit aussi de veiller à ce que les modèles soient entraînés sur des données reflétant l'histoire et les valeurs européennes. A défaut, ces modèles seront entraînés ailleurs et la souveraineté numérique demeurera un slogan.

Yann Padova est avocat associé chez Wilson Sonsini.

Retrouvez notre sélection
de contenus sur l'application
des « Echos » du lundi
au vendredi à 18 heures !



Pour l'été, quatre raretés rééditées

LITTÉRATURE

Il faut profiter de l'été pour redécouvrir Emilia Pardo Bazán, Clarisse Francillon, Leonard Michaels et Penelope Lively. Des autrices et un auteur brossant le portrait de mémorables héroïnes littéraires ou bien réelles.

Alexandre Fillon

Les héroïnes les plus marquantes de l'été ressurgissent du passé. À l'instar des écrivaines et l'écrivain qui leur donnent vie dans des pages et des livres marquants, à rouvrir sans tarder.

L'épatante « Insolation » d'Emilia Pardo Bazán

Commençons par la plus ancienne. Autrice prolifique, marquée par le naturalisme français, Emilia Pardo Bazán (1851-1921) fut la star des lettres espagnoles de son époque. En 1899, cette femme libre et engagée signait « Insolation », un livre épatant aujourd'hui remis à la lumière par Le Cherche Midi, maison ayant déjà contribué à faire relire le grand Benito Pérez Galdós, dont Emilia Pardo Bazán fut très proche.

Ce roman savoureux provoqua le scandale en son temps. On se régale à chaque page en y partageant les émois de Doña Francisca de Asís

Taboada, une trentenaire s'étant jusqu'ici montrée irréprochable veuve d'un marquis disparu deux ans plus tôt. Avant le matin où elle se réveille avec une migraine carabinée qu'elle cherche à mettre sur le compte d'un coup de soleil et non de l'alcool. Et commence à se remémorer l'escapade, impromptue et mouvementée, de la veille.

En se rendant à la messe, elle a croisé Don Diego Pacheco, distingué andalou rencontré lors d'une soirée mondaine dans un salon madrilène. Un écart de conduite, et ses conséquences, dont on se régale grâce à la plume alerte d'Emilia Pardo Bazán, dont on espère la traduction prochaine d'autres œuvres...

La somptueuse « Lettre » de Clarisse Francillon

De la Suisse Clarisse Francillon (1899-1976), qui passa la majeure partie de sa vie en France, on ignore tout. Cotraductrice d'« Audessous du volcan » de Malcolm

Lowry, elle avait surtout fait paraître en 1958 un roman somptueux, « La lettre », judicieusement réédité par Zoé. Renée Cheminade, l'héroïne de ce livre subtil, beau et magnétique, travaillait pour un atelier de dessin publicitaire. Aux premières pages, on apprend que Renée s'est noyée pendant ses vacances d'août, en plongeant dans une calanque d'Ametlla de Mar. A qui était destinée la feuille tapée à la machine que sa famille retrouve dans ses affaires ? A cette Montserrat qui lui avait permis de vivre des « instants de bonheur absolu sur la terre » ?

Leonard Michaels : portrait glaçant

Trente ans après leur relation, Leonard Michaels (1933-2003) brossait dans « Sylvia », le portrait glaçant de sa première épouse. La complexe et torturée Sylvia Bloch, aux yeux aussi noirs que ses longs cheveux, apparue un beau jour devant lui, tout juste sortie de sa douche, dans le salon d'une amie à

Greenwich Village. Un temps où il voulait écrire et où elle étudiait les lettres classiques. Lorsqu'ils s'installèrent dans un appartement miteux au sixième étage et commencèrent à se quereller chaque jour jusqu'à une fin tragique.

Penelope Lively : une histoire du monde

Née en 1933, Penelope Lively a, quant à elle, été l'une des romancières anglaises les plus douées de sa génération, aux côtés d'Anita Brookner ou de Jane Gardam. Une nouvelle traduction de son roman le plus fameux vient rappeler son immense talent. Couronné par le Booker Prize en 1987, « Moon Tiger » est une pure merveille.

Au crépuscule de son existence, sur son lit dans un hôpital londonien, Claudia Hampton se lance dans l'écriture d'une histoire du monde. Le sien et celui qu'elle a traversé. Cette historienne renommée ne mâche pas ses mots en décrivant les êtres qui l'ont entourée avec une

même et terrible lucidité. Revenant tour à tour sur sa jeunesse en Égypte, sa traversée de la guerre, ses relations avec son frère, son mari et leur fille, en n'éludant jamais rien. Le résultat donnant un incroyable roman à redécouvrir séance tenante. ■

Insolation

d'Emilia Pardo Bazán, traduit de l'espagnol par Sadi Lakhdari, Le Cherche-Midi, 235 pages, 19 euros.

La lettre de Clarisse Francillon, Zoé, 288 pages, 20 euros.

Sylvia de Leonard Michaels, traduit de l'anglais (États-Unis) par Céline Leroy, Le Gospel, 119 pages, 20 euros.

Moon Tiger de Penelope Lively, traduit de l'anglais par Paule Guivarch, Éditions de l'Olivier, 307 pages, 22,50 euros.

L'hebdo des festivals : Wagner en Ecosse, Bach en Combrailles

FESTIVALS

En cette deuxième semaine festivalière, les horizons musicaux se croisent du Nord-Ouest au Sud-Est. Le baroque est à l'honneur à Edimbourg et en Combrailles, les plages cannoises se branchent sur des sons électros, et les mélodies celtiques résonnent à Lorient.

Callysta Croizer

Le mois d'août fait son entrée en grande pompe côté festivals. Outre-Manche, le Festival international d'Edimbourg ouvre son programme pluridisciplinaire et prolifique ce week-end. Dès samedi 8, le célèbre ensemble baroque Dunedin Consort présente « Passion of Mary Magdalen », créé sur mesure par Tansy Davies. Après son passage au Festival d'Avignon, le duo brésilien formé par l'acteur Wagner Moura et la metteuse en scène Christiane Jatahy joue « Un procès - d'après l'ennemi du peuple », pièce coproduite par le festival écossais (du 7 au 10), tandis que la



compagnie belge Olympique dramatique déploie les ailes de « [seagull] », adaptation de « La Mouette » d'Anton Tchekhov en langue des signes flamande (du 7 au 11).

Du côté des terres bretonnes, le

traditionnel Festival interceltique de Lorient rassemble les Celtes de tous horizons pour dix jours de festnoz. Si les journées sont jalonnées de concours de lutte, d'ateliers danse ou encore de costumes, la soi-

rée fait place aux spectacles musicaux. L'interprète-compositrice Agnes Obel fait résonner sa voix singulière, suivie par la gaïetiera contemporaine Susana Seivane (le 4). En écho à ces premières notes, le

« Un procès - d'après l'ennemi du peuple », avec Wagner Moura, se tient à Edimbourg. Photo Christophe Raynaud De Lage

célèbre pianiste breton Yann Tiersen invite à partager une expérience musicale immersive dans « Solo + Electronics Performance », tandis que le virtuose de la gaita galicienne Carlos Nuñez fait son retour à Lorient pour embarquer le public dans un voyage musical au son des vagues (le 7).

Diagonale musicale

Au cœur du Massif central, les amateurs et amatrices de musique baroque se rassemblent autour de Bach en Combrailles. Pour le concert d'ouverture de cette 28^e édition, l'ensemble Alia Mens fait résonner deux cantates et une suite pour orchestre - dont la fameuse « Badi-nerie » - à la collégiale romane d'Herment (le 3). Dans l'église de Bromont-Lamothe, Clément Geoffroy et Loris Barrucand mêlent les airs de Bach à l'opéra-ballet « Les Elemens » de Jean-Féry Rebel (le 4).

Puis Benjamin Alard joue sa carte blanche audacieuse dans les églises de Miremont, Pontaurum et Landogne, en déployant le temps d'une journée son intégrale de l'œuvre pour clavier de Bach (le 7).

Cap sur la Côte d'Azur où Les Plages électroniques de Cannes brassent les styles musicaux le temps d'un week-end. Au programme de ce rendez-vous inmanquable de la scène électro, de la house à la techno, en passant par le disco et le rap. Cette année, le festival démarre fort avec en têtes d'affiche le trio Martin Garrix, Nico Moreno et Mosimann (le 7).

Entre sable fin et terrasse, les prochaines quinze heures de son non-stop sont assurées par Marshmello, Amelie Lens et Vladimir Cauchemar (le 8). Enfin Hortense de Beauharnais enflamme la Centrale avec ses mix acid, hardbounce et rave, tandis que DJ Snake prépare un show surprise pour célébrer les vingt ans du festival (le 9). ■

etf.co.uk
festival-interceltique.bzh
bachencombrailles.com
plages-electroniques.com

les séries de l'été

les femmes invisibles à travers les siècles

1/5

par Christine Kerdellant

Elle était la seconde en génie de la famille impériale », disait d'elle l'écrivain du XIX^e siècle Ponce-de-Leon. Les historiens contemporains, de Jean Tulard à Thierry Lentz, ne sont pas en reste : tous ont « réévalué » Elisa Bonaparte, l'aînée des sœurs de Napoléon I^{er}. Longtemps, les biographes n'ont retenu que la beauté de Pauline ou l'ambition de Caroline. Pourtant, seule Elisa, princesse de Lucques et de Piombino, puis grande-duchesse de Toscane, exerça réellement des fonctions de cheffe d'Etat. Napoléon lui-même, rarement satisfait de ceux à qui il distribuait des parcelles d'empire, avouait qu'elle avait le sens du gouvernement. Ce qui, de sa part, n'était pas un mince compliment.

Elisa Bonaparte n'était pas jolie, selon les canons de l'époque. Aujourd'hui, sa grande taille, sa minceur, son visage androgyne feraient d'elle un mannequin très recherché dans les défilés. Née le 3 janvier 1777 à Ajaccio et baptisée Marianne – Elisa est le surnom que lui donnait son frère Lucien, et qui est resté –, elle est le quatrième enfant de Laetitia, après Joseph, Napoléon, Lucien, et avant Louis, Pauline, Caroline et Jérôme.

Aux origines d'une femme d'Etat

Extrêmement intelligente, elle est éduquée à la Maison royale pour jeunes filles de Saint-Cyr, créée par Madame de Maintenon. « C'était ce qui se faisait de mieux pour les filles, à l'époque », explique l'historienne Florence Vidal, autrice d'une biographie d'Elisa Bonaparte*. Malheureusement, l'Assemblée législative décrète l'évacuation de l'établissement. Napoléon Bonaparte, qui vient d'être nommé capitaine et lui tient lieu de père car Charles est mort en 1785, ramène sa sœur à Ajaccio en septembre 1792.

En Corse, une guerre civile fait bientôt rage entre Pascal Paoli, qui collabore avec les Britanniques, et les partisans de la France dont les « Buonaparte » font partie. Leur bannissement est décidé par la Consulta de Corte. Napoléon retourne à Paris, la famille s'installe à Marseille. Pendant plus d'un an, Laetitia et ses filles vivent dans la pauvreté, effectuant des travaux de couture ou de ménage.

A partir d'octobre 1795, Napoléon devenu général Vendémiaire dispose de quelque aisance et peut aider ses proches. Sans demander l'avis de son illustre frère, qui mettra du temps à lui pardonner, Elisa épouse par amour un capitaine corse de bonne famille, Félix Baccocchi, 35 ans, jeune homme aimable et indolent qui laissera volontiers son épouse conduire sa carrière. Tout le clan Bonaparte monte à Paris lorsque Napoléon devient Premier consul et Lucien ministre de l'Intérieur.

C'est avec ce dernier, son frère préféré, qu'Elisa va créer un salon littéraire et artistique rassemblant des intellectuels, des artistes et des gens de pouvoir. Le frère et la sœur sont brillants, doués d'éloquence, et amoureux des arts et des sciences. Napoléon encourage cette vogue salonnière, qui réconcilie le passé et le présent. Elisa, protectrice des écrivains et des artistes, obtient de lui qu'il raye Chateaubriand de la liste des émigrés. Celle qui est aussi l'amie de Fouché côtoie le sériel et observe, au plus près, la manière dont son frère exerce le pouvoir : elle s'en inspire.

Il faudra cependant attendre un an après la proclamation de l'Empire pour qu'il lui offre l'occasion de montrer l'étendue de ses talents. En 1805, Napoléon fait Félix et Elisa prince et princesse de Lucques et de Piombino, deux territoires de Toscane dotés d'un régime particulier. En réalité, c'est à Elisa que ces principautés sont cédées, son mari jouissant du titre et des prérogatives de prince de l'Empire. Le couple reçoit un accueil chaleureux d'une population instruite, plutôt riche, qui attend de ses nouveaux gouvernants la restauration d'une paix politique durable.



Napoléon nomme en 1809 sa sœur cadette Elisa grande-duchesse de Toscane, qui modernisait alors depuis quatre ans les principautés de Lucques et de Piombino. Photo Bridgeman Images / AFP

Elisa Bonaparte, cheffe d'Etat dans l'ombre de Napoléon

Eduquée, ambitieuse et réformatrice, Elisa Bonaparte ne s'est jamais contentée d'être la sœur de Napoléon. Son action politique témoigne d'une conception moderne du pouvoir, au service du progrès et de la société.

Elisa ouvre plusieurs chantiers dans la santé, l'architecture, l'urbanisme et la culture, et s'attelle à la relance de l'économie locale, laissant à son mari la question militaire. Elle travaille en étroite liaison avec ses ministres, signe les décrets, surveille les finances. Elle réconcilie les anciens oligarques et les nouveaux démocrates. Elisa aime le pouvoir, moins pour ses attributs que pour changer le cours des choses.

Cette femme politique d'exception n'oublie pas ses obligations vis-à-vis de son frère : elle fait appliquer les réformes de Napoléon. Mais jamais telles quelles.

La princesse modernise l'agriculture, le commerce, l'industrie et les travaux publics. Elle valorise les innovations en organisant des concours. Les retombées de ses actions sont encore visibles aujourd'hui,

notamment à Carrare, en Italie. Lors de sa première visite, Elisa comprend le potentiel prodigieux de ces carrières de marbre réputées depuis l'antiquité, prospères pendant la Renaissance mais qui, désormais, périclitent. Tel un manager moderne, elle relance le marbre de Carrare en mettant en place un plan d'action assorti d'une campagne de marketing. Pour commencer, elle encourage la diversification. Fini la mono production de blocs de marbre, les carrières vont commercialiser des vasques, des statues, des pavés de carrelages ou des coiffeuses. L'exploitation est modernisée, les routes élargies jusqu'aux ports. Une « banque élysienne » finance l'activité des petits producteurs. Elisa fait imprimer des catalogues de promotion envoyés aux quatre coins de l'Empire. Sous sa houlette, Carrare devient le plus grand centre d'exploitation de marbre blanc d'Europe.

Un instrument de modernité

La nouvelle souveraine joue le rôle de ministre de la Santé : pour éradiquer la variole dans ses Etats, elle impose la vaccination. Elle réforme les hôpitaux, installe des directeurs, nomme des médecins et des chirurgiens ; elle instaure aussi une séparation des locaux par type de patients voire par patho-

logie. Ayant découvert les bienfaits de la thalassothérapie, elle promeut les bains de mer. Soixante ans avant l'impératrice Eugénie, elle fait équiper les plages de cabines, conçoit des drapés qui servent de maillots de bain, recrute des marins pour apprendre aux habitants à nager, et montre l'exemple, mettant à la mode les « bains de Lucques ». Féministe avant l'heure, elle crée l'Institut Elisa, équivalent pour les jeunes filles lucquoises de l'école de Saint-Cyr où elle a étudié, et s'efforce de rendre obligatoire l'éducation des filles entre 5 et 8 ans. A chaque fois, elle applique des principes éducatifs d'avant-garde.

Cette femme politique d'exception n'oublie pas ses obligations vis-à-vis de son frère : elle fait appliquer les réformes de Napoléon. Mais jamais telles quelles : les meilleurs juristes sont mis à contribution pour transposer les codes napoléoniens au contexte local. Elle ne suit les directives que lorsqu'elle les trouve réalistes, quitte à établir un rapport de force avec Paris. Elle modernise l'administration, procède aux réformes fiscales, développe les routes et les services publics. Elle supplée à l'action de l'Eglise, dont elle a confisqué les biens, auprès des malades et des nécessiteux, et met en place des aides à l'enfance malheureuse. Pour

favoriser la natalité, elle décide d'élever à ses frais le quatrième enfant de chaque famille lucquoise. Certains historiens italiens inscrivent aujourd'hui Elisa Bonaparte « au tableau d'honneur des réformistes de l'assistance publique ».

Le docteur Antommarchi qui a recueilli les confidences de l'empereur déchu à Sainte-Hélène, révèle, dans ses mémoires, ce que pensait l'exilé de sa sœur, qui va s'éteindre quelques mois avant lui : « C'était une maîtresse femme. Elle avait de l'esprit et une activité prodigieuse et connaissait les affaires de son cabinet aussi bien qu'eut pu le faire le plus habile des diplomates. » Alors qu'elle souffre d'une santé défaillante, elle oublie ses misères dans une activité débordante : « elle disait qu'elle était mieux à son bureau que dans n'importe quel bal », raconte l'historienne Florence Vidal dans une série de podcasts sur France Inter. Lorsqu'elle est enceinte et ne peut quitter la chambre, elle télétravaille avant l'heure. Mais en dépit de plusieurs grossesses, un seul de ses enfants – sa fille Napoléone – parviendra à l'âge adulte.

Celle que Napoléon nomme en 1809 grande-duchesse de Toscane (elle y dispose hélas de moins de pouvoir que dans ses principautés) sait faire de ses Etats une vitrine brillante de l'Empire. Pour elle, la politique est aussi un spectacle. Elle multiplie les festivités réputées « magiques » – bals, mascarades, concerts – tout en présentant des factures très modestes comparées à celles de sa belle-sœur Joséphine ou sa sœur Pauline. Elle crée une académie, commande des œuvres d'art et réorganise des institutions culturelles héritées des Médicis. Elle sait pourtant s'amuser, et monte des pièces de théâtre dans lesquelles elle joue, comme autrefois à Paris où elle avait bénéficié des leçons du grand Talma. Quand elle trouve un cavalier à sa taille et à son goût, elle fait en sorte qu'il l'accompagne dans tous les bals.

Princesse visionnaire

Les Italiens, qui n'aiment guère Napoléon et sa « clique », font une exception pour Elisa et ses neuf ans de règne, la chute de l'Empire l'ayant obligée à quitter sa principauté en 1814. « Cette oubliée de l'histoire en France ne l'est pas du tout en Italie », insiste Florence Vidal. Des colloques et des expositions sont organisés à son sujet, pour évoquer ses réalisations en architecture ou en économie. La dernière en date, en 2023 à Lucques, présentait sa correspondance avec les célébrités de son temps.

Autre signe infaillible de popularité, il est possible, lorsqu'on visite ce bijou architectural qu'est Lucques, de s'inscrire à un « itinéraire Elisa ». Ce « tour » commence par la Villa Reale di Marlia, sa résidence d'été, où est organisée tous les ans une reconstitution historique avec une centaine de figurants. Il se poursuit par le Palais Ducal, qu'elle avait métamorphosé, en y ajoutant des salles d'apparat et un petit théâtre. Le palais orne la grande place Napoléon, créée malgré la polémique, car elle avait dû pour l'élargir faire abattre des maisons et une église. Puis la porte Elisa – son arc de triomphe – ouverte dans les murs Renaissance de la ville. On peut faire le tour du platane séculaire qu'elle aurait elle-même planté dans la Villa Bottini. L'itinéraire s'achève par son jardin botanique, le jardin le plus précieux de Lucques, conçu lui aussi par celle que les Italiens qualifient de « principessa lungimirante » (princesse visionnaire). Et que les Français feraient bien de réévaluer. ■

* « Elisa Bonaparte, sœur de Napoléon I^{er} », Florence Vidal, Pygmalion.

Et demain Gertrude Bell, (plus que) la « Lawrence d'Arabie » féminine

les enquêtes de l'été

la mondialisation dans nos assiettes 1/5

par Olivier Tosseri, correspondant à Rome



La pizza, au départ « pur produit de l'économie de subsistance », a traversé les siècles pour devenir le plat le plus populaire de la gastronomie italienne. Illustration Ethan Fischer pour « Les Echos »



Le cinquième opus du célèbre film d'animation « Toy Story » vient de sortir dans les salles de cinéma. Pixar a dévoilé pour l'occasion un tout nouveau jouet qui rejoint l'aventure : Pizza with Sunglasses (Pizza avec des lunettes de soleil). Ce personnage est une part de pizza vivante, décrit comme mystérieux, ultra-stylé, décontracté et doté d'une énergie débordante. La superstar mondiale de la musique Bad Bunny lui prête sa voix dans la version originale.

Difficile de ne pas voir un hommage au plat le plus populaire de la gastronomie italienne. Rien ne prédestinait pourtant ce disque de pâte, agrémenté le plus souvent de sauce tomate et de mozzarella, à s'imposer dans nos assiettes mais aussi dans la pop culture mondiale. Omniprésente dans les séries, le cinéma et la musique, la pizza incarne la convivialité festive et le réconfort.

Des origines millénaires

Ses origines remontent à plusieurs milliers d'années et ses déclinaisons sont multiples à travers le monde. Les hommes ont commencé très tôt à consommer des pains plats. En l'absence de four traditionnel, étaler finement la pâte permettait une cuisson homogène en plein air ou sur une plaque, évitant ainsi d'avoir un cœur cru et un extérieur brûlé. Autre avantage majeur, cette technique permet de cuire parfaitement des pâtes pauvres en matières grasses et totalement dépourvues en levure. La première trace écrite du mot « pizza » remonte à l'an 997 à Gaète, dans le sud de l'Italie, dans un contrat de location de moulin où il désignait alors une sorte de focaccia. L'écho de ce terme se retrouve dans les différents dialectes de la péninsule (pize, pinza, pizzas, pizzis, pissas, picasas...).

Mais c'est le terme « pizza », entré dans le dialecte napolitain en 1535, qui s'impose. Elle n'est en rien à l'époque un motif d'orgueil culinaire, mais le stigmate de la misère des ruelles sombres et surpeuplées de Naples. Cette star mondiale est ainsi longtemps restée une célébrité purement locale frôlant l'anonymat. A la fin du XIX^e siècle, les guides touristiques l'ignorent encore. Le célèbre Baedeker n'en fait même pas mention dans ses éditions de 1867 ou de 1893, préférant vanter aux voyageurs des plats jugés plus nobles tels que les macaronis ou la soupe de palourdes.

Un symbole de misère

Au XVIII^e siècle, Naples est l'une des villes européennes la plus densément peuplée, juste derrière Londres et Paris. Une foule grouillante anime ses rues. Parmi elle, des dizaines de milliers de lazzaroni composent la couche la plus pauvre de la population. Pour se nourrir à moindre coût, ils ont besoin d'un aliment dense, rapide à consommer et extrêmement bon marché : la pizza. « C'est un pur produit de l'économie de subsistance », rappelle l'historien de l'alimentation Luca Cesari, qui lui a consacré un ouvrage. Elle était vendue souvent à la

L'incroyable saga de la pizza : de la misère napolitaine aux paillettes de Hollywood

Née dans les ruelles sombres de Naples, la pizza était un marqueur de pauvreté avant de devenir le plat réconfortant et universel que l'on s'arrache aujourd'hui.

découpe par des marchands ambulants. Son aspect originel n'a rien à voir avec celui de la pizza contemporaine. »

A l'époque, c'est un simple morceau de pâte arrondi plutôt épais, garni de sain-doux, de fromage de piètre qualité, de petits poissons de friture ou simplement d'ail et de basilic. « La pizza est alors le degré zéro de la gastronomie : un produit né du besoin de caler la faim des plus indigents », explique l'historien.

De récentes recherches suggèrent que la légende de la « pizza Margherita » a été largement amplifiée, voire forgée de toutes pièces, pour donner des lettres de noblesse patriotiques à un plat qui en manquait cruellement.

Samuel Morse a la dent dure pour décrire le plat. Avant de passer à la postérité comme inventeur du télégraphe, il exerçait le métier de peintre et s'était rendu à Naples en 1830. Il dédaigne cette « sorte de tarte nauséabonde [...] recouverte de tranches de

tomate et parsemée de petits poissons, de poivre noir et de Dieu sait quels autres ingrédients. Elle ressemble à un morceau de pain rassis tiré d'un égout ». Cette galette de pain mal aimée va pourtant s'embourgeoiser à partir du milieu du XIX^e siècle. « Cantonnée jusqu'ici aux classes les plus démunies, elle séduit désormais un public populaire plus élargi et plus aisé (petits commerçants, ouvriers, artisans) », note Luca Cesari. « Cette nouvelle clientèle, dotée d'un meilleur pouvoir d'achat et d'un palais plus fin, transforme les habitudes de consommation. Les garnitures se complexifient et l'usage de la tomate se généralise. On assiste à l'essor des pizzerias traditionnelles. »

Les pizzerias ne sont pourtant qu'environ une centaine à Naples en 1861 au moment de l'unité italienne. Elles vont bientôt inscrire à leur menu la reine des pizzas : la fameuse Margherita. Son invention serait un hommage à l'épouse du roi Umberto I^{er}. En visite à Naples en 1889, Marguerite de Savoie aurait exprimé le désir de goûter ce plat local afin de s'attirer les faveurs d'un peuple napolitain encore rétif à l'unification de la péninsule.

Le pizzaiolo Raffaele Esposito sert alors à la souveraine trois variantes, dont une combine le blanc de la mozzarella, le rouge de la tomate et le vert du basilic, évoquant les couleurs du drapeau national. La légende

de la « pizza Margherita » est née. De récentes recherches suggèrent toutefois que cette histoire a été largement amplifiée, voire forgée de toutes pièces, pour donner des lettres de noblesse patriotiques à un plat qui en manquait cruellement.

Ses effets marketing furent d'ailleurs bien modestes. Au début du XX^e siècle, un Milanais, un Florentin ou un Vénitien ignorait toujours tout de la pizza... ou continuait à la considérer comme une excentricité culinaire méridionale bien peu appétissante.

Le rêve américain

« Le destin de la pizza bascule au tournant du XX^e siècle, porté par la grande vague migratoire italienne », souligne l'historien de l'alimentation Alberto Grandi. Fuyant la misère, des millions de Napolitains, Calabrais et Siciliens s'installent à New York, Chicago ou Buenos Aires. Dans l'exil, ils préservent leurs traditions culinaires de rue. C'est dans ce contexte que, en 1905, Gennaro Lombardi inaugure la toute première pizzeria des Etats-Unis, au cœur du quartier de Little Italy à Manhattan. »

Outre-Atlantique, la pizza subit une mutation structurelle décisive en s'adaptant immédiatement aux ressources et aux aspirations de sa terre d'accueil. Aux Etats-Unis, la viande et le fromage ne sont plus des luxes hors de portée, mais des denrées bon mar-

ché et surabondantes. La pizza change alors de dimension... au sens premier du terme. Bien plus grande, elle a désormais une pâte généreuse et épaisse, est enduite d'une sauce tomate dense et recouverte d'une quantité massive de fromage à la place de ses modestes garnitures archaïques. Lorsqu'en 1943 les soldats italo-américains à peine débarqués en Sicile remontent la péninsule italienne, ils font part à leur famille de leur incrédulité devant l'absence de pizzerias.

« L'effet pizza »

Ce ne sera plus le cas longtemps. La victoire des armées alliées prépare l'hégémonie culturelle et économique des Etats-Unis, qui partent à la conquête du monde après 1945. Ils diffusent largement la pizza qu'ils ont réinventée en effaçant presque totalement sa dimension de street food. De plat pauvre par excellence, elle est devenue le symbole du bien-être alimentaire du boom économique d'après-guerre. Parallèlement, la cuisine italienne et le « régime méditerranéen » connaissent un succès croissant. La péninsule se couvre alors de pizzerias. « C'est ce qu'on appelle "l'effet pizza" », explique Luca Cesari. Cela désigne un phénomène d'aller-retour culturel : un trait culturel propre à un peuple est adopté, transformé et réinterprété à l'étranger avant de revenir enrichir sa culture d'origine sous sa nouvelle forme.

Les Américains sont les plus gros consommateurs de pizza, avec une quantité de 13 kg par habitant et par an.

La pizza est depuis devenue un phénomène culturel et économique unique. Le nombre total de pizzerias à travers le monde est aujourd'hui estimé à environ 400.000 englobant celles traditionnelles, les comptoirs de vente à la coupe et les franchises internationales.

La pizza réinventée au grand dam des puristes

Les Américains sont les plus friands de pizza et en consomment 13 kg par habitant et par an. En tête du classement européen, on retrouve évidemment l'Italie avec 7,6 kg. En 2023, le marché mondial de la pizza pesait plus de 233 milliards de dollars, affichant une progression de plus de 10 % par rapport à 2019.

En jetant un œil aux menus des pizzerias du monde entier, on s'aperçoit vite que la classique Margherita est noyée au milieu de déclinaisons qui ne manquent pas de réjouir les curieux ou d'écœurer les puristes. On trouve ainsi la Bussola (jambon et crevettes), la fameuse Hawaii à l'ananas (parfois agrémentée de banane et de curry), ou encore l'Opera, qui associe jambon et thon. En 2017, c'est néanmoins la pizza napolitaine qui a été inscrite au patrimoine culturel immatériel de l'Unesco.

Certains souhaiteraient même que les pizzas trop créatives soient appelées par un autre nom, réservant le nom de « pizza » uniquement à la version canonique. « Si les Napolitains du XIX^e siècle voyaient nos pizzas actuelles, ils ne les reconnaîtraient même pas ! », ironise Alberto Grandi.

Il appelle toutefois les puristes à la raison. « S'ériger en gardien du temple d'une tradition qui a à peine plus d'un siècle et qui ne s'est répandue en Italie que dans les années 1960-1970 est absurde. Cette profusion de variantes à travers le monde est avant tout le signe d'une incroyable vitalité et adaptabilité. » La saga de la pizza a sans doute encore de beaux jours devant elle. ■

Et demain Le kebab, fort comme un turc

CAC 40	DOW JONES	EURO/DOLLAR	ONCE D'OR	PÉTROLE (BRENT)
8.509,64 points	52.389,09 points	1,1517 \$	4.026,6 \$	89,9 \$
0,2828 %	0,3467 %	-0,0781 %	-2,0542 %	0,5031 %

DEVISES | EUR/GBP 0,8552 | EUR/JPY 183,37 | EUR/CHF 0,931 | GBP/USD 1,3467 | USD/JPY 159,23 | USD/CHF 0,8085
TAUX | ESTER 2,185 | EURIBOR 3 MOIS 2,472 | OAT 10 ANS 3,8903 | T-BONDS 10 ANS 4,756

Les Echos

Entreprises & Marchés

Football Infantino poussé vers la sortie par plusieurs membres de la Fifa // P. 16



Les électriques ont capté plus d'un tiers des ventes en juillet

AUTOMOBILE

Hortense Goulard, avec l'AFP

Le tournant vers la voiture électrique s'accélère. Plus d'un tiers (35 %) des voitures neuves vendues en France en juillet étaient électriques, a indiqué samedi la Plateforme automobile (PFA). Les ventes de véhicules neufs ont augmenté de 9 % en juillet sur un an, avec 126.808 immatriculations, même si ce chiffre reste nettement inférieur aux niveaux d'avant-Covid.

La France n'est pas le seul pays concerné par ce virage vers la voiture électrique. Selon l'Agence internationale de l'énergie, près de 30 % des voitures vendues dans le monde cette année devraient rouler à l'électricité. La hausse des prix de l'essence et du diesel, à la suite de la guerre au Moyen-Orient et de la fermeture du détroit d'Ormuz, a accéléré cette transition.

En France, depuis le début de l'année, 983.974 voitures particulières neuves ont été immatriculées, soit une hausse de 2,65 % par rapport à la même période de 2025. Malgré ce rebond, ce marché reste très en deçà de ses niveaux d'avant la pandémie, avec des volumes vendus inférieurs de plus d'un quart

à ceux de juillet 2019. En juillet, les voitures 100 % électriques ont représenté 35 % des immatriculations, soit 44.378 véhicules, contre 48 % pour les hybrides. Depuis le début de l'année, les électriques ont capté 29 % du marché, contre 50,5 % pour les hybrides.

En parallèle, les ventes de voitures diesel et à essence s'effondrent, plombées par des normes environnementales plus strictes. Avec 13.903 unités, les voitures à essence ne représentent plus que 11 % de parts de marché, tandis que les ventes de voitures diesel deviennent marginales (2.750 véhicules vendus, soit 2 % de parts de marché seulement).

Leasing social

Cette progression des ventes de véhicules électriques survient après le lancement, le 16 juillet, de la troisième édition du leasing social, dispositif d'aide à l'acquisition de voitures électriques destiné aux ménages modestes.

« Le lancement du nouveau leasing social et son effet d'entraînement sur les offres des constructeurs créent un environnement qui accélère la transition vers l'électrique, confirmant cette trajectoire engagée depuis le début de l'année », déclare Marie-Laure Nivot, analyste du



En juillet, les voitures 100 % électriques ont représenté 35 % des immatriculations, soit 44.378 véhicules,

marché automobile chez AAA Data.

Cette grande bascule vers l'électrique contribue à changer les équilibres entre les constructeurs. Malgré les droits de douane qui pèsent sur leurs ventes, les marques chinoises continuent à gagner du terrain. Elles représentent 8 % des immatriculations en juillet, avec

9.935 véhicules vendus. BYD, Xpeng et Leapmotor ont plus que doublé leurs volumes sur un an, selon AAA Data, tandis que MG progresse de 41 %.

Les voitures chinoises pro

Mais les marques françaises parviennent malgré tout à augmenter leurs ventes. Les immatriculations

du groupe Renault ont progressé de 9,5 %, celles de Stellantis de 7,2 %. Chez Renault, la marque éponyme a bondi de 21,9 %, compensant le recul de Dacia (-10,9 %), tandis que chez Stellantis, Citroën (+17,3 %) et Fiat (+53,5 %) ont tiré la croissance, Peugeot avançant de 6,7 %.

En revanche, les exportations de marques allemandes sont en net

recul, avec une baisse de 4,2 % pour le groupe Volkswagen, qui comprend les marques Audi, Seat et Skoda, et de 15,3 % pour le groupe BMW. Les ventes de Tesla, qui s'étaient effondrées l'année dernière après le soutien d'Elon Musk à Donald Trump et à l'extrême droite européenne, rebondissent de 85,9 %.

Aérien Les nouveaux tarifs d'ADP à Roissy énervent les concurrents d'Air France // P. 16

Série d'été La ville de Roquefort surfe le business du fromage // P. 20

Universal Music et Vivendi décrochent lourdement en Bourse

LOISIRS

Nicolas Richaud

Universal Music Group (UMG) et Vivendi ont été punis en Bourse. Vendredi, le cours du poids lourd de la musique a dégringolé de 25,4 %, une évaporation de 9 milliards d'euros de capitalisation boursière puisque celle-ci est passée, en une seule séance, de 37,6 milliards à 26,6 milliards. Soit le plus bas historique d'UMG depuis sa cotation sur la place d'Amsterdam en septembre 2021.

Les raisons à ce décrochage boursier de la plus importante des majors de la musique comptant dans son catalogue des artistes comme Taylor Swift, Bad Bunny et Lady Gaga ? La croissance des revenus et la rentabilité ont déçu les marchés financiers. Au cours du deuxième trimestre, le chiffre d'affaires du groupe a progressé de 16,6 % - à taux de

change constants et hors effet de l'acquisition de Downtown Music -, à 1,37 milliard d'euros. Quand les investisseurs tablaient sur une accélération de 19,2 %, selon le consensus établi par Bloomberg.

Rejet de l'offre de rachat de Bill Ackman

« Il y a une saisonnalité dans les parts de marché liée à certaines de ces sorties », a souligné Lucian Grainge, patron d'UMG. De fait, la firme de Santa Monica anticipe une meilleure dynamique lors du second semestre.

Cette contre-performance d'UMG s'inscrit aussi dans un contexte plus global de ralentissement du streaming - due notamment aux hausses de prix de Spotify et Apple Music -, qui se fait aussi ressentir chez ses principaux rivaux que sont Warner Music et Sony Music, mais aussi de craintes plus générales concernant l'impact futur de l'IA générative. En attendant, ven-

dredi, l'action de Vivendi - contrôlée par le groupe Bolloré qui en possède environ 30 % -, a chuté de 19,5 %, à 1,67 milliard d'euros. Soit le plus bas du groupe depuis le big bang qui a scindé l'ex-conglomérat en plusieurs morceaux (Havas, Louis Hachette Group, Canal+) à la fin de l'année 2024. Désormais, Vivendi possède notamment 100 % du groupe de jeux vidéo Gameloft et surtout près de 10 % d'UMG qui est son principal actif puisqu'il pèse, à lui seul, autour des deux tiers de sa valeur.

Fin mai, UMG - qui a le groupe Bolloré pour premier actionnaire avec 18,4 % du capital -, avait rejeté l'offre de rachat à 56 milliards d'euros de l'investisseur activiste américain Bill Ackman. Quelques jours plus tôt, le PDG du groupe Bolloré, Cyrille Bolloré, avait affirmé : « Je pense que cette offre n'est pas bénéfique et n'a rien de formidable pour la société. »

en marge

Red Bull vient booster le cyclisme féminin

Après avoir « donné des ailes » à la Formule 1, au VTT ou au ski, Red Bull mise sur le cyclisme féminin. La marque de boissons énergisantes est désormais partenaire de l'équipe FDJ United-Suez, qui s'est lancée le 1^{er} août lors du Tour de France Femmes. Red Bull devient l'« Official Energy Drink Partner » de l'équipe jusqu'à fin 2028, et son logo s'affiche sur les casques des athlètes FDJ United-Suez. Ce premier partenariat de la firme avec le cyclisme féminin illustre la montée en puissance de cette discipline. Les audiences du Tour de France Femmes progressent chaque année, avec un record de 25,7 millions de téléspectateurs atteint lors de l'édition 2025, les routes attirent davantage de spectateurs et de nouvelles figures de championnes s'imposent. Le budget de l'équipe FDJ United-Suez - première équipe du classement UCI Women's WorldTour en 2025 - est ainsi passé de 1 million d'euros en 2020 à plus de 6 millions en 2026. « Voir ce partenariat prendre vie à l'occasion du Tour de France Femmes est un moment unique pour notre équipe, une structure française à l'ambition internationale », se félicite Stephen Delcourt, manager général de l'équipe. D'autres acteurs internationaux parient sur la poursuite de cette dynamique, à l'instar de Nike, qui a noué un partenariat avec l'équipe en janvier, marquant ainsi son retour dans le cyclisme. Devenu un grand rendez-vous du calendrier sportif, cette Grande Boucle en neuf étapes s'achèvera à Nice dimanche prochain. — Rachel Cotte

Faites suivre votre journal sur votre lieu de vacances

Connectez-vous sur votre espace abonné

serviceclients.lesechos.fr

Les Echos Prenez un temps d'avance

Le marché immobilier patine mais ne craque pas

IMMOBILIER

Le marché des logements anciens reste fragile en ce début de second semestre.

Les indices SeLoger-MeilleursAgents-« Les Echos » montrent que la remontée lente et poussive des prix vire au surplace.

Sophie Amsili

Sur la corde raide. Le marché de l'immobilier résidentiel ancien a entamé ce second semestre 2026 dans la même situation d'équilibre précaire qu'au premier. La fragile reprise enregistrée l'année précédente s'est essoufflée et le secteur semble désormais naviguer à vue dans un épais brouillard entretenu par la remontée des taux, les tensions internationales et le risque inflationniste qu'elles génèrent, les pénuries de logements mais aussi les contraintes réglementaires et fiscales qui ont nui à l'attractivité de l'investissement locatif.

Tous les professionnels du secteur interrogés redoublent donc de nuance lorsqu'il s'agit de qualifier ce marché sans élan... ni blocage. « La reprise n'a pas été remise en cause mais nous ne connaissons pas pour autant la dynamique qu'on avait connue l'an dernier. La confiance s'est fissurée », articule ainsi Yann Jéhanno, président du réseau Laforêt. « Ce n'est pas une vraie rechute, mais des signes de faiblesse d'un marché encore en convalescence », esquisse pour sa part Loïc Cantin, président de la Fnaim. Eric Allouche, directeur exécutif du réseau ERA Immobilier, tient, lui, à prendre du recul : « On ne peut pas parler de crise en France, mais de difficultés économiques qui ont des conséquences dans tous les secteurs, notamment le logement. »

Les derniers indices SeLoger-MeilleursAgents-« Les Echos » confirment leurs propos : les prix des appartements et maisons poursuivent une très lente progression en France depuis le début de l'année (+0,4%). Sur un an toutefois, l'évolution est légèrement négative (-0,2%). « C'est le calme plat. On aurait pu s'attendre à ce que 2026 s'inscrive dans la continuité de la reprise de 2025. Mais l'élan du prin-

L'indice des prix de l'immobilier SeLoger - Meilleurs Agents - « Les Echos »

IPI 1 ^{er} août 2026	Progression (en %)				Indice en points
	10 ans	1 an	Depuis le début de l'année	1 mois	
Paris (9.657 €/m²)	+14,9	-0,3	+0,4	+0,1	149
Top 10 grandes villes	+37,8	-0,4	+0,9	-0,1	145
Top 50 grandes villes	+35,8	-0,1	+0,3	+0,1	132
Zones rurales	+30,3	+2,7	+3,9	0	112
France	+28,0	-0,2	+0,4	+0,2	125

Indices des prix de l'immobilier résidentiel ancien en base 100 au 1^{er} janvier 2008. Les IPI 10 GV et 50 GV regroupent respectivement les 10 plus grandes villes de France et les 50 plus grandes villes de France hors Paris. Les IPI Paris, 10 GV et 50 GV ciblent les appartements. L'IPI France regroupe appartements et maisons. L'IPI rural est calculé sur les prix des maisons.

temps n'a pas eu lieu », analyse Alexandra Verlhac, économiste chez SeLoger-MeilleursAgents.

Surplace à Paris, Lyon et Marseille

C'est particulièrement le cas dans les métropoles. Les prix ont progressé de 0,9% en moyenne dans les 10 plus grandes villes françaises depuis le 1^{er} janvier, mais ils restent inférieurs de 0,4% par rapport à juillet dernier. Sur un an, les prix ont quasiment fait du surplace à Paris, Lyon, Marseille, Toulouse, Bordeaux... Quelques villes - grandes et moyennes - tirent leur épingle du jeu, comme Rennes (+4%) et Dijon (+3,6%).

D'autres accusent le coup, comme Grenoble, Saint-Etienne et Angers (-3% à -3,5%) et Toulon et Nantes (-2,5%). Cette dernière reste un cas à part : les prix s'étaient momentanément redressés, avant de reprendre leur plongeon. En cinq ans, ils ont chuté de plus de 11%. Les zones rurales restent, quant à elles, toujours épargnées, comme c'est le cas sans discontinuer depuis la crise du Covid. Leurs

prix progressent de 2,7% sur un an. Et de 12,4% sur cinq ans. La situation n'a « rien de dramatique », insiste Alexandra Verlhac : le nombre de transactions ne s'est pas effondré. Il pourrait même être quasiment stable par rapport à l'an dernier, selon les travaux en cours menés par son équipe. La Fnaim anticipe, elle, entre 900.000 et 920.000 ventes en 2026, soit une baisse de 3,5% à 5,5% sur un an.

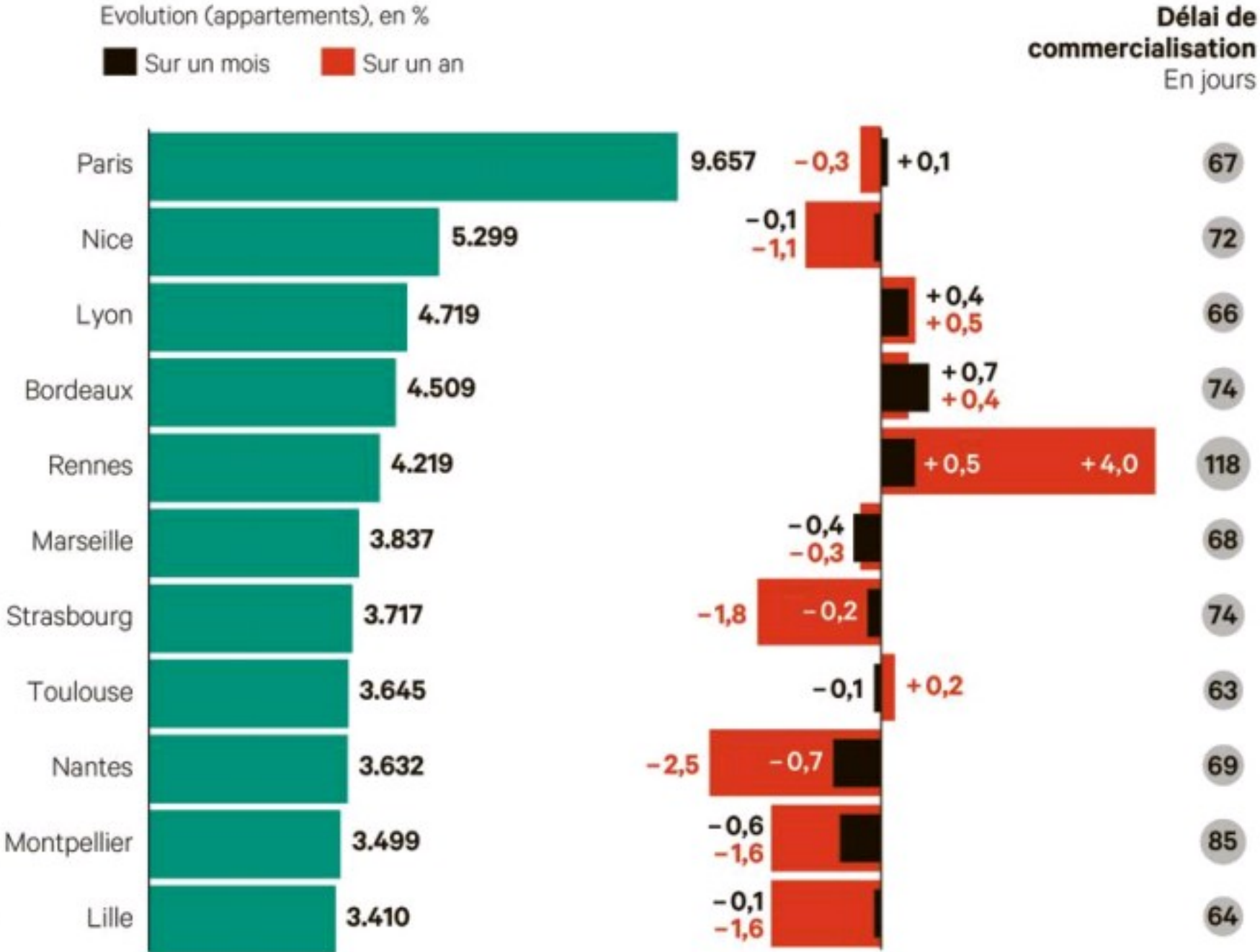
Difficile d'identifier les vents contraires qui maintiennent le marché immobilier tout juste à flot. La légère remontée des taux d'emprunt contribue à laisser des acquéreurs sur la touche, même si tous les professionnels s'accordent sur le fait que le niveau des taux reste « raisonnable » et que les banques veulent continuer à se servir du crédit comme d'un outil de conquête de nouveaux clients.

« En moyenne, les taux à 20 ans sont passés de 3,36% en mars à 3,60% en juillet. Cela peut affecter le projet d'achat d'un ménage qui était déjà à son maximum de capacité d'emprunt », souligne Alexandra

Les prix dans les grandes villes

Prix moyens (appartements et maisons), en euros par m² au 1^{er} août 2026

Evolution (appartements), en %
■ Sur un mois ■ Sur un an



« LES ECHOS » / SOURCE : SELOGER-MEILLEURS AGENTS-« LES ECHOS »

Verlhac. Pour les propriétaires qui veulent revendre un bien acheté il y a cinq ans, c'est même la double peine : des conditions de crédit sans comparaison avec la période des taux exceptionnellement bas et des prix en baisse (-10,9% à Paris par

Les zones rurales restent toujours épargnées, comme c'est le cas sans discontinuer depuis la crise du Covid.

exemple). « Il y a une double barrière : on perd de l'argent en revendant, et le crédit coûte plus cher », confirme Alexandra Verlhac. A l'inverse, pour des primo-accédants, ce pourrait être un argument pour concrétiser leur projet avant que les taux montent davantage.

Car la remontée des taux devrait se poursuivre. La reprise des hostilités au Moyen-Orient mi-juillet a ravivé les craintes d'une poussée

d'inflation, qui tirent à la hausse le rendement des obligations d'Etat. Celui de l'OAT à 10 ans, la référence française, sur lequel s'appuient en partie les banques pour fixer leur taux de crédit immobilier, a ainsi dépassé les 4% pour la première fois depuis 2009. Il se maintient, depuis, tout près de ce seuil symbolique. Autre indicateur scruté, les taux directeurs de la Banque centrale européenne devraient encore être relevés, probablement d'un quart de point, lors de la prochaine réunion des gouverneurs le 10 septembre.

« Résilience »

Pour Eric Allouche, ces anticipations devraient précéder soutenu la demande de biens. « Si je suis acquéreur, j'ai intérêt à ne pas perdre de temps », estime le président du réseau Era. Et profiter, au passage, de la décote sur les biens étiquetés « passoires thermiques ». « Si je souhaite vivre dans ce logement, je peux profiter d'un DPE qui n'est pas bon, et négocier de 15 à 25% son prix. J'aurai le temps de faire les travaux ensuite.

Le futur gouvernement, quel qu'il soit, devra mettre en place des aides. »

« Tant que les banques continuent à jouer le jeu, tout ne s'arrête pas. Ni à cause de la guerre au Moyen-Orient, ni dans l'attente d'une échéance électorale, estime pour sa part Guillaume Martinaud, président du réseau Orpi. Une forme de résilience s'est installée chez les Français. Les gens ont toujours besoin de se loger, les primo-accédants installés dans la vie d'acheter pour préparer leur retraite. » En revanche, sur le marché de l'investissement locatif, il y a une « vraie inquiétude », alerte-t-il, alors que « le dispositif Jeanbrun s'est avéré très long et compliqué ».

Et le président de réseau de conclure : « Ce n'est pas la fin de la guerre au Moyen-Orient qui fera bouger les choses, mais une volonté politique de stabiliser et simplifier le cadre administratif et fiscal. » Le projet de loi Relance logement qui sera examiné à la rentrée par l'Assemblée nationale, et les débats sur le projet de loi de finances 2027 puis à l'approche de la présidentielle seront aussi suivis de près par le secteur. ■

Le coût du crédit risque de se renchérir à la rentrée

Si la Banque centrale européenne a choisi de ne pas relever ses taux directeurs une nouvelle fois en juillet, les marchés restent attentifs à l'évolution de l'OAT à 10 ans.

Enrique Moreira

Les banques cherchent à gagner des clients. Les taux d'emprunts restent relativement stables. Pourtant, la demande de crédits immobiliers cale, comme le montraient les chiffres publiés par la Banque de France pour le mois de mai.

Il faut dire qu'entre un marché du neuf à l'arrêt, des volumes de transaction dans l'ancien en baisse et les tensions géopolitiques... il y a de quoi faire douter plus d'un emprunteur. Et à en croire l'analyse du courtier en immobilier Pretto, la situation ne devrait pas vraiment s'améliorer à la rentrée. Si les mar-

chés avaient anticipé la décision de la BCE de ne pas relever ses taux directeurs en juillet - après l'avoir fait en juin - ne modifiant pas immédiatement les conditions de financement des banques, ces dernières ont les yeux tournés vers un autre indicateur. Celui de « l'OAT française à 10 ans dont le maintien à un niveau élevé pourrait progressivement peser sur les taux de crédit immobilier », écrit le courtier.

L'OAT a franchi le seuil des 4%

Pour l'heure, selon les données de Pretto, les taux moyens constatés en août 2026 s'établissent à 3,33% pour un emprunt sur 15 ans, 3,44% sur 20 ans et 3,52% sur 25 ans. Le courtier observait les mêmes taux en juin dernier, preuve que les conditions de financement d'un achat immobilier restent plutôt stables cet été.

Ces taux varient toutefois sensiblement selon votre profil de reve-

nus nets annuels avant impôts. Mais, même pour un foyer affichant 120.000 euros de revenus nets annuels avant impôts, le taux d'emprunt sur 15 ans ne descend pas en dessous de 3,20%.

En ne relevant pas ses taux directeurs le mois dernier, la BCE a semblé-t-il vouloir envoyer un message aux banques : celui de la prudence. « Les prochaines décisions dépendront des données économiques disponibles, notamment de l'évolution de l'inflation et de la croissance dans la zone euro », analyse Pretto.

Mais toujours selon le courtier, cette pause ne change pas grand-chose pour les emprunteurs immobiliers. Les taux directeurs de l'institution européenne influencent surtout le coût de financement des banques à court terme.

Lorsque ces dernières fixent leurs barèmes pour les taux des crédits, elles « regardent principalement leur coût de refinancement à

long terme, dont l'OAT française à 10 ans constitue l'un des principaux indicateurs », précise Pretto. Or, après avoir évolué autour de 3,6% au début de l'été, l'OAT a franchi le seuil des 4% en juillet.

Faire jouer la concurrence

A ce niveau, les banques perdent de l'argent lorsqu'elles financent un crédit immobilier. Pour autant, la remontée de l'OAT ne s'est pas encore traduite par un renchérissement du coût d'un emprunt. « Les banques ajustent leurs barèmes avec un certain décalage et sont actuellement dans une logique d'atteinte de leurs objectifs de production de crédits », rappelle le courtier immobilier. Mais il y a fort à parier qu'elles auront les yeux rivés sur l'évolution de l'OAT française à 10 ans. Sans baisse, les taux pourraient être revus à la hausse comme « Les Echos » l'écrivaient déjà début juillet.

Pour l'heure, les futurs emprunteurs peuvent profiter de la stratégie de conquête de clients des banques pour faire jouer la concurrence. Que ce soit entre les établissements mais aussi entre les régions, entre lesquelles les taux d'emprunts varient, selon les données compilées par Pretto.

Ainsi, l'Ile-de-France reste la région où les meilleurs profils obtiennent les conditions les plus avantageuses, avec un taux négocié à 3,10% sur 25 ans, suivie des Pays de la Loire (3,12%) et de la Nouvelle-Aquitaine (3,20%). A l'inverse, les taux les plus élevés pour les meilleurs dossiers sont observés en Corse et en Provence-Alpes-Côte d'Azur, à 3,60%, ainsi qu'en Occitanie à 3,55%.

« Le marché du crédit immobilier reste aujourd'hui dans une phase d'équilibre, conclut Pierre Chapon, directeur général de Pretto. Les banques continuent de se livrer une forte

concurrence pour attirer certains profils d'emprunteurs et proposer des offres parfois très ciblées. Pour un particulier, le défi est donc de trouver l'établissement dont les critères correspondent le mieux à son projet. »

Et même si chaque établissement, dans chaque région, pratique des taux différents, ces écarts restent moins importants que celui lié au profil de l'emprunteur. Un bon dossier reste donc la clé pour obtenir le meilleur taux possible. ■

3,33%

Le taux moyen constaté en août 2026 pour un emprunt sur 15 ans, selon le courtier Pretto. Il atteint 3,44% sur 20 ans et 3,52% sur 25 ans.

Canicules : adapter les logements en préservant le patrimoine, une équation délicate

L'installation de volets ou l'isolation de façades peut se heurter à la protection de bâtiments de caractère.

La préservation du patrimoine est-elle incompatible avec l'adaptation des logements au réchauffement climatique ? Les canicules à répétition de ces dernières semaines ont mis un coup de projecteur sur la difficulté à rénover certains bâtiments de caractère, en particulier dans les centres anciens des villes, que ce soit à Paris ou dans des villes moyennes comme Avignon, Nîmes ou Antibes. Le ministre du Logement, Vincent Jeanbrun, lui-même, a insisté sur cette question : « Les Architectes des Bâtiments de France [ABF, NDLR] sont conscients que, s'il n'y a pas d'assouplissements, des logements ne pourront plus être habités ni loués, que ce patrimoine ne vaudra plus rien, ne sera plus entretenu par les propriétaires et finira par s'écrouler de lui-même », a-t-il alerté fin juin dans une interview au « Monde ».

Le nombre de bâtiments concernés sur le territoire est loin d'être anecdotique : « un logement sur trois a affaire aux ABF » dans le cadre d'une rénovation, indique Juliette Fronchain, directrice technique adjointe au logement du bureau d'études Acceo.

Le sujet particulièrement mis en avant ces dernières semaines, avec les canicules à répétition, a été celui des occultants solaires. Car leur installation est le geste le plus efficace et le plus économique pour se protéger du soleil et rendre son logement plus habitable en cas de fortes chaleurs. Sachant qu'en France,

un logement sur deux est une « bouilloire thermique ».

« Effectivement, parfois, les volets sont interdits. Par ailleurs, la climatisation [avec ses blocs accrochés en façade, NDLR], on oublie », indique Christophe Caux, membre du conseil de surveillance d'Orpi et agent immobilier à Perpignan. « Les ABF sont très à cheval sur la préservation du patrimoine, mais c'est leur mission... », poursuit-il.

Le sujet des toits en zinc

S'agissant de la pose de volets, « il est quand même rare d'avoir des refus. Mais les ABF nous demandent des typologies de volets très précises », témoigne de son côté Louis-Marie Gillier, responsable commercial chez Hellio pour l'habitat collectif. « Evidemment, on ne va pas mettre des volets roulants en PVC dans un centre historique, ça n'est pas adapté. Il est clair que les ABF orientent souvent vers des solutions plus esthétiques mais plus chères », complète Juliette Fronchain.

De même, des options peuvent être proposées s'agissant des portes et fenêtres. « Du moment que leur schéma est reproduit à l'identique, on peut changer du simple vitrage pour du double vitrage. Ou alors on installe des fenêtres en double vitrage derrière des fenêtres en simple vitrage », poursuit le spécialiste d'Hellio.

La question de l'isolation des immeubles ou maisons par l'extérieur est plus problématique. « Il y a beaucoup de façades historiques sur lesquelles on ne peut rien faire », constate-t-il. Dans certains cas, « il est possible d'isoler par l'extérieur en reproduisant les effets du bâtiment,

par exemple un parement en pierres », complète Juliette Fronchain. D'autres demandes peuvent être faites par les ABF : conserver une couleur ou une mosaïque.

Et que dire des toits en zinc parisiens, qui font dangereusement monter le thermomètre dans les appartements du dernier étage ? Pas question pour l'instant pour les ABF d'accepter qu'ils soient peints en blanc afin de limiter le phénomène. Surtout pas de façon aléatoire, sans recherche d'homogénéité. Outre une isolation sous toiture, il est possible de créer une lame d'air sous la feuille de zinc afin de mieux ventiler et évacuer la chaleur. Mais encore une fois, cette solution est coûteuse.

Certains bâtiments de caractère, en particulier dans les centres anciens des villes, sont difficiles à rénover.

Autre difficulté : les Architectes des bâtiments de France ne sont pas les seuls à avoir leurs exigences. « Il y a un quartier à Montpellier, le quartier Antigone, d'inspiration gréco-romaine, avec des façades à colonnes. Là, c'est l'architecte du projet, qui est encore vivant, qui refuse l'installation de volets », note l'experte d'Acceo.

Les lignes semblent cependant être en train de bouger. Lors de l'examen en première lecture, début juillet, du projet de loi logement, les sénateurs ont adopté plusieurs

amendements visant à améliorer le confort d'été dans les habitations.

Ils prévoient tout d'abord de simplifier l'installation de protections solaires extérieures dans les immeubles, en se contentant d'un « avis simple » des ABF, plutôt que de demander un « avis conforme », plus contraignant. Les travaux de confort d'été seront par ailleurs intégrés dans les critères des rénovations globales – les plus efficaces mais aussi les plus aidés par MaPrimeRénov'.

Enfin, les projets de plans pluriannuels de travaux, obligatoires depuis le 1^{er} janvier 2025 dans les copropriétés des immeubles de plus de quinze ans, devront intégrer les travaux nécessaires à la lutte contre la surchauffe. « C'est une première étape », estime Juliette Fronchain.

Même si, tempère Marilyne Lacaze, directrice d'Alber, filiale d'Acceo spécialiste des petites copropriétés : « sur les 700.000 copropriétés de France, 500.000 ont moins de 20 lots et 70 % sont gérées par des syndicats bénévoles qui bien souvent n'ont même pas connaissance de l'obligation de réaliser un projet de plan pluriannuel de travaux. Il y a un sujet d'évangélisation ».

Les sénateurs ont enfin voulu faciliter le vote d'installation de systèmes de climatisation dans les copropriétés. Mais attention, mettent en garde les spécialistes, à ne laisser penser aux propriétaires que cela dispense de traiter le bâtiment en amont (travaux d'isolation, de ventilation...). Reste désormais à voir ce que décideront les députés lors de l'examen du texte à l'Assemblée nationale, en principe à la rentrée. — E. Di.

La multiplication des fortes chaleurs bouscule les critères de recherche d'un logement

Les canicules de ces dernières semaines ont eu une incidence sur les recherches des candidats à l'acquisition ou à la location.

Les épisodes caniculaires se multiplient dans l'Hexagone depuis le printemps, et laissent peu de répit aux Français, nombreux à suffoquer dans leurs logements pendant les pics de chaleur. De quoi faire évoluer les critères de recherche de ceux décidés à se lancer dans une acquisition ou une location.

Sans surprise, les appartements et maisons équipés de systèmes de climatisation connaissent un succès grandissant. « Le niveau d'intérêt pour les biens avec quatre faces accessibles et faciles à aérer a par ailleurs explosé depuis trois mois », indique Clément Delpirou, président du réseau de mandataires IAD.

Plus surprenant peut-être, « nous avons vu apparaître le critère de recherche exposition plein nord », témoigne Franck Le Tendre, patron d'Omny, une jeune plateforme de recherche immobilière. Ceci alors que jusqu'à présent, l'exposition sud et en particulier sud-ouest, associée à plus de luminosité, était la plus demandée et faisait même grimper le prix des biens. Tout du moins au nord de la France. « Chez nous, une exposition sud-ouest, c'était déjà une hérésie ! » s'amuse Christophe Caux, membre du conseil de surveillance d'Orpi et agent immobilier à Perpignan.

Pendant ces semaines particulièrement chaudes, les ménages se sont par ailleurs mis à rêver plus que jamais de maisons avec piscine. Bien ici a constaté en juin un bond de 22 % des recherches pour ce type de biens. « Dans ma région, nous retrouvons aussi une clientèle pour les maisons de village en pierre mieux protégées de la chaleur, la pierre



possédant une bonne inertie », note le dirigeant d'Orpi. Certaines catégories de logements sont-elles au contraire boudées par les acquéreurs ? « Les maisons entièrement vitrées seront peut-être moins à la mode dans les années à venir », anticipe Louis-Marie Gillier, responsable commercial chez Hellio, une entreprise qui accompagne les ménages dans leurs projets de rénovation énergétique.

Et quid des chambres de bonnes sous les toits dans les grandes villes, qui peuvent se transformer en fournaises quand le thermomètre grimpe ? « Nous ne constatons pas de baisse des ventes de petites surfaces, que ce soit à Paris ou dans les autres métropoles », indique Clément Delpirou.

Désaffection pour les biens au dernier étage

Mais il y a bien un début de désaffection pour les biens de toute taille en dernier étage et très exposés à la chaleur. « Ce n'est pas une tendance

canicule par an en France, il n'y avait pas urgence. Mais là, on risque de passer à 45 jours, ce qui est énorme », souligne Loïc Cantin, le président de la FNAIM, la fédération nationale de l'immobilier.

Attrait des villes moyennes

Après les incendies récents, les biens en bordure de forêt sont par ailleurs regardés d'un autre œil. « Le problème, c'est qu'il y a un empilement de normes contradictoires sur le débroussaillage qu'il faudrait clarifier. Les périodes où celui-ci est autorisé sont limitées, ça coûte cher, c'est un problème quand le propriétaire d'à côté ne le fait pas... Donc les gens hésitent davantage », note Guillaume Martinaud, le président d'Orpi.

Du côté des localisations aussi, les demandes des acheteurs et des locataires évoluent, même si, pour des questions de proximité avec leur travail, notamment, il ne leur est pas toujours possible de s'éloigner de l'endroit où ils vivent déjà.

Parmi les destinations qui montent, il y a la montagne, indique le patron d'Omny. « Nous sentons par ailleurs plus d'intérêt des acheteurs pour les villes moyennes – qui sont moins minérales que les grandes villes – et pour les zones littorales », observe le dirigeant d'IAD. « J'ai déjà dit que la Bretagne était en train de gagner la bataille de l'héliotropisme ! » martèle de son côté Loïc Cantin.

Reste à voir si toutes ces nouvelles tendances résisteront au prochain hiver. « Les épisodes de canicules étaient jusqu'à présent vite oubliés. Resteront-ils gravés dans les mémoires maintenant qu'ils se multiplient ? Il me semble que cela commence à rentrer dans le logiciel des Français », indique Yann Jéhanno, président de Laforêt Immobilier. « Je crois que nous sommes à un point de bascule », avance de son côté Christophe Caux.

— E. Di. avec S. A.

Truckly veut être le « BlaBlaCar du camion »



L'idée est de viser les trajets transversaux mal desservis comme Bordeaux-Lyon ou Dijon-Dreux. Photo Shutterstock

MOBILITÉ

Une application met en relation des transporteurs routiers et des particuliers, pour monétiser les très nombreux sièges vides de passagers dans les poids lourds roulant en France.

Denis Fainsilber

Vous avez toujours rêvé d'effectuer un parcours longue distance en France juché dans la cabine d'un camion et d'échanger avec un chauffeur professionnel, pour un prix modique par rapport au train ? La nouvelle application Truckly est faite pour vous. Sur le modèle du covoiturage proposé depuis longtemps par la célèbre licorne BlaBlaCar, ce site de mise en relation entre les transporteurs routiers et les particuliers offre une nouvelle solution de mobilité, en monétisant le siège passager vide à bord des poids lourds qui sillonnent l'Hexagone.

Il ne s'agit pas de ratisser les grands axes déjà bien couverts par tous les modes existants comme Paris-Lyon-Marseille, mais plutôt d'offrir sur le site des trajets directs plus pointus et mal servis comme Bordeaux-Lyon, Dijon-Dreux ou encore Bordeaux-Eyragues, au sud d'Avignon. Ce n'est pas du transport à la demande, puisque le chauffeur ne fait aucun détour par rapport à son trajet déjà prévu avec son donneur d'ordre, pour tracter son semi-remorque vers un site logistique ou une zone d'activité. Donc aucun kilomètre supplémentaire par rapport à sa feuille de route.

Il centimes du kilomètre

Les deux femmes spécialistes de la tech à l'origine de cette start-up, Marion Choppin et Diana Bajora, partent d'un constat simple : en France, les camions parcourent près de 10 milliards de kilomètres par an, avec un siège passager inoccupé en cabine. L'auto-stop de jadis est largement tombé en désuétude. En proposant d'occuper ces sièges à raison de 11 centimes du kilomètre, un tarif peu ou prou aligné sur celui de covoiturage et inférieur de moitié au moins à celui du train, les routiers peuvent bénéficier d'un complément de revenu régulier. Un argument notable alors que le secteur vit de très faibles marges, et subit la flambée du gazole depuis cinq mois. Plus largement, il s'agit aussi de

mieux faire connaître de l'intérieur auprès des étudiants ou jeunes actifs le monde du transport routier, souvent victime de préjugés et qui peine à recruter.

Le modèle économique ? Pour chaque trajet, l'appli prélève 20 % de commission, pour amortir ses coûts de démarrage. Le reste est réparti à 50-50 entre les entreprises de transports adhérentes, souvent des PME-TPE, et leurs chauffeurs volontaires pour partager leur cabine. Selon les calculs de Truckly, une entreprise de 15 camions peut ainsi gagner ainsi environ 15.000 euros par an en recettes supplémentaires, plus 1.500 euros de gains annuels pour ses chauffeurs.

Des bases encore modestes

Lancé fin avril et surtout adepte des réseaux sociaux comme TikTok pour gagner en notoriété chez les clients potentiels, la société siégeant à Cabriès dans les Bouches-du-Rhône – qui a démarré avec 480.000 euros levés auprès de business angels – démarre encore sur des bases modestes. « Nous avons à ce stade véhiculé 655 voyageurs, avec 243 chauffeurs inscrits sur la plateforme et 12 sociétés de transport routier », indique la cofondatrice Marion Choppin aux « Echos », qui prospecte régulièrement chez les transporteurs.

Mais à terme, la société – qui ne connaît actuellement pas de concurrence en France – affiche des chiffres beaucoup plus ronnflants. Son projet est de devenir « la première plateforme européenne de cocamionnage ». Elle souhaite en effet lancer son appli dans sept pays à l'horizon 2030-2031, dont l'Allemagne, l'Espagne ou l'Italie, après une levée de fonds supplémentaire auprès de fonds d'investissement. Et véhiculer rien de moins que 5 millions de passagers à cet horizon encore lointain, y compris en transfrontalier. Marion Choppin souhaite qu'on légifère clairement sur le cocamionnage, sur le modèle du covoiturage actuel, pour lever certaines « zones grises » sur la formule (fiscales, juridiques, etc.), es sur les routes.

Plus sceptique sur ce qu'il qualifie d'« ubérisation absurde du transport routier », le site professionnel TRM24 rappelle un précédent : voici dix ans, « WeTruck avait tenté la même aventure : faire voyager des particuliers dans des cabines de poids lourds à prix cassés [...]. Le modèle ne tenait pas debout économiquement. Malgré des tarifs ultra-agressifs, WeTruck n'avait convaincu qu'une cinquantaine d'entreprises de transport avant de fermer définitivement », objecte le site. ■

Les concurrents d’Air France critiquent les tarifs d’ADP

AÉRIEN

Validé par l’Etat, le projet de Contrat de régulation économique des aéroports parisiens prévoit l’abaissement des redevances pour les passagers en correspondance.

Charles Plantade

Levée de boucliers contre le plan de développement d’Orly et Roissy. Face à un projet de contrat de régulation économique (CRE) du groupe Aéroports de Paris (ADP) jugé trop favorable à Air France, plusieurs de ses concurrents directs montent au créneau. Menés par easyJet, deuxième compagnie aérienne dans l’Hexagone, les frondeurs dénoncent en exclusivité aux « Echos » la « distorsion de concurrence » que cette nouvelle version du CRE, validée par l’Etat, créerait. Principale pierre d’achoppement de cette feuille de route 2027-2034 dotée d’investissements records de 8,2 milliards d’euros : une ristourne en faveur du trafic de correspondance... malgré l’augmentation globale des redevances pour financer les travaux de modernisation des aéroports parisiens. Dans le but de booster la compétitivité de Paris face aux hubs rivaux d’Europe et du Moyen-Orient, le projet d’ADP prévoit en effet une hausse de l’abattement sur les taxes aéroportuaires pour les voyageurs en transit, qui passerait de 40 à 60 %, mais également une majoration annuelle moyenne de l’ensemble des tarifs de 2,1 points hors inflation.

« Collusion »
En clair, « les passagers dont le vol est direct vont devoir compenser ce que les voyageurs en correspondance ne paieront pas », s’offusque Bertrand Godinot, le directeur France d’easyJet. Pour la low cost britannique, comme pour les transporteurs dont le modèle repose sur du trafic point à point, cela équivaut à « une distorsion de concurrence » favorisant Air France et son hub de Charles de Gaulle. Surtout que « la vaste majorité des investissements prévus se feront sur l’aéroport de Roissy [où Air France représente 50 % du trafic, NDLR] et seront payés également par les passagers qui volent à Orly », pointe Bertrand Godinot. Et easyJet d’être soutenue dans sa fronde par le Syndicat des compa-



Si les concurrents d’Air France-KLM ne remettent pas en cause la nécessité réelle d’un CRE ni celle de modernisation des aéroports, ils réclament des mesures plus justes. Photo Laurent Grandguillot/REA

gnies aériennes autonomes (Scara), qui représente notamment Air Caraïbes, Air Corsica et ASL Airlines France. Pour son président Jean-François Dominiak, les transporteurs ultramarins – majoritaires dans le Scara et qui réalisent quasi exclusivement des trajets point à point – « n’ont pas à financer le coût d’une stratégie qui ne les concerne pas ». Si les concurrents d’Air France-KLM ne remettent pas en cause la nécessité réelle d’un CRE ni celle de modernisation des aéroports, ils réclament des mesures plus justes. Le débat aurait également causé des remous au sein même du groupe franco-néerlandais. Sa filiale low cost Transavia, dont le modèle économique repose sur du point à point, étant affectée tout aussi négativement. « Est-ce si intéressant pour la France de stimuler le trafic de correspondance ? », interroge Bertrand Godiveau. Avant de donner sa réponse : « Entre avoir des gens qui atterrissent et redécollent deux heures après, en ayant simplement acheté un Starbucks, ou avoir quelqu’un qui va séjourner quelques jours à Paris, aller à Disneyland et faire travailler nos restaurateurs, je préfère

la deuxième option, mais ce n’est pas le choix qui est fait ici. » Le patron national d’easyJet y voit même le signe d’une « collusion » visant à « optimiser les participations de l’Etat » en appuyant les intérêts de « deux compagnies de son portefeuille ». L’Etat français est le premier actionnaire d’Air France-KLM, avec 28 % des parts, et l’actionnaire majoritaire d’ADP, avec 50,6 % des parts. Et Jean-François Dominiak de souligner la présentation de ce projet de CRE comme étant déjà un « accord conclu entre l’Etat et ADP ». Qu’importerait, donc, l’avis consultatif que rendront les compagnies en septembre et l’avis délibératif de l’Autorité de régulation des transports (ART) prononcé en décembre prochain.

Renforcer la France
Interrogés, les trois intéressés rejettent les accusations. « Le CRE proposé profitera également aux autres compagnies », soutient le groupe franco-néerlandais. Notamment via la fluidification du parcours passager, l’amélioration de la connectivité entre CDG et Paris, l’ajout de nouveaux points de stationnement au large et « l’augmentation de la capacité du hub d’Air

France qui libérera de l’espace dans les terminaux 2A et 2C ». Sans oublier de pointer que les précédents CRE ont davantage bénéficié aux autres transporteurs. Le PDG d’ADP Philippe Pascal rappelle « l’importance du principe d’égalité de traitement des compagnies », que toutes ont été consultées et disposent d’un vote équivalent, totalement décorrélé de leur poids dans le trafic. Pour lui, certaines des voix dissidentes, basées dans des aéroports étrangers, considéreraient le développement de la place parisienne d’un mauvais œil. Malgré l’augmentation globale des redevances, « nous resterons les aéroports les moins chers d’Europe, excepté Madrid, et proposerons alors le même abatement de correspondance qu’Amsterdam et Francfort », soutient Philippe Pascal. Derrière cette remise se joue la compétitivité du hub face à la concurrence européenne, notamment le hub Istanbul qui pratique, des discounts de 75 % sur le transit. Le ministère des Transports abonde : « sans cet alignement, le hub de Paris perdrait en attractivité » et « sa compétitivité bénéficierait à tous », compagnies comme passagers. Verdict de l’ART en décembre. ■

La non-collecte de taxe de séjour pourrait coûter cher à Airbnb et Booking

TOURISME

Le Conseil constitutionnel valide la lourde amende infligée à Airbnb pour ses manquements dans la collecte de la taxe de séjour.

Rachel Cotte

C’est un revers majeur pour Airbnb, mais aussi pour l’ensemble des plateformes de location touristique. Vendredi, le Conseil constitutionnel a déclaré conforme à la Constitution la disposition ayant valu à Airbnb une amende de 8,6 millions d’euros dans le cadre d’un contentieux autour de la taxe de séjour. La plateforme, à laquelle sont reprochés des « manquements graves » et répétés dans la collecte de

cette taxe sur l’île d’Oléron, jugeait « disproportionnée » cette sanction infligée en avril 2025 par la cour d’appel de Poitiers. Selon l’entreprise, son montant atteindrait « plus de 25 fois » celui des taxes de séjour non collectées. La Cour de cassation avait accepté en mai de transmettre au Conseil constitutionnel une question prioritaire de constitutionnalité (QPC), portant sur la « proportionnalité » de cette condamnation. **« Gravité des faits »**
Le Conseil constitutionnel « a jugé que la nature de la sanction était liée à celle de l’infraction et que son montant n’était pas, même en cas de cumul, manifestement disproportionné au regard de la gravité des faits visés par le législateur, compte tenu des difficultés de recouvrement de la taxe de séjour par les collectivités territoriales », détaille l’institution. « La décision rendue protège les

finances locales, mais surtout l’autorité de la loi et l’égalité entre tous les acteurs économiques », s’est félicité dans un communiqué l’avocat de la communauté de communes de l’île d’Oléron, Jonathan Bellaïche. L’amende contestée par Airbnb découle des dispositions du Code général des collectivités territoriales, qui prévoient une sanction pouvant être multipliée par le nombre de nuitées concernées, sans plafond légal précis. « A chaque fois que la plateforme n’a pas collecté la taxe de séjour sur une réservation, elle s’expose à une amende civile, entre 750 et 2.500 euros par manquement. L’enjeu est évidemment bien plus large qu’Oléron, parce que cette disposition-là s’applique à l’ensemble des plateformes », souligne Etienne Feildel, avocat au sein du cabinet Bruzzo Dubucq. Ce dernier représente actuellement plus de 700 communes dans le cadre de procédures similaires

visant Booking. « On s’aperçoit qu’il y a des centaines de milliers de manquements. On a des dizaines de procédures qui sont déjà en cours et qui vont arriver, où l’on va demander des condamnations de Booking, et cette décision nous permet d’appuyer cela. Sur l’ensemble de nos procédures, on serait potentiellement sur plusieurs dizaines de millions d’euros d’amende », précise-t-il. **Airbnb n’abdique pas**
Airbnb fait toutefois valoir que le combat n’est pas terminé, la Cour de cassation devant encore se prononcer mais la décision du Conseil constitutionnel réduit ses marges de contestation. Le géant de la location touristique précise avoir « agi de bonne foi » et avoir « réglé l’intégralité des montants dus, sur fonds propres et avec intérêts de retard, avant même que la communauté de communes de l’île d’Oléron n’engage cette procédure ». ■

Infantino poussé vers la sortie après avoir renoncé à ouvrir la Fifa à des investisseurs

SPORT

Le président de la Fifa a reculé face à la levée de boucliers provoquée par son plan.

Plusieurs confédérations et fédérations demandent des comptes.

Julien Ricotta avec Philippe Bertrand

La pression était trop forte pour Gianni Infantino. Le président de la Fifa a dû renoncer à son projet controversé d’ouvrir l’institution gérant le football mondial à des investisseurs privés, qui a suscité un torrent de critiques en quelques jours. Plusieurs confédérations et fédérations membres demandent des comptes et remettent en question son pouvoir. « Après avoir écouté attentivement toutes les opinions, il est devenu clair que le projet a créé des divisions d’une nature telle que, indépendamment du niveau de soutien, elles ne servent plus l’objectif initialement fixé », a admis Gianni Infantino dans un communiqué publié dans la nuit de vendredi à dimanche, en son nom propre. La précision est d’importance. Cette « déclaration attribuée au président de la Fifa » – le titre du communiqué – symbolise l’isolement dans lequel se trouve le dirigeant helvético-italien, à la tête de l’institution depuis dix ans. Il a mené ce projet avorté en solitaire et l’a présenté à la surprise générale mardi, sans aucune consultation préalable. Son conseiller principal, Carlos Cordeiro, a démissionné vendredi faisant part de sa colère dans un post LinkedIn. « Qu’on soit bien clair : je n’ai joué aucun rôle dans cette proposition et je m’y oppose catégoriquement. C’est une mauvaise chose pour les associations membres de la Fifa, une mauvaise chose pour le football », écrit l’ancien président de la Fédération américaine de football. Le numéro trois de la Fifa, le Français Kevin Lamour, s’est lui aussi indigné contre le projet de son patron vendredi. « Il s’agit du projet d’une seule personne », assure-t-il dans un communiqué transmis à Associated Press et relayé dans de nombreux médias. « Non seulement ce projet ne doit pas aboutir... mais le moment est venu pour les dirigeants politiques du football de se poser les bonnes questions et de prendre les bonnes décisions », ajoute Kevin Lamour.

L’Europe à la tête des opposants
Le plan visait à créer une entreprise commerciale, la FFE (Fifa Forward Enterprise), ouverte à des capitaux privés et chargée de gérer les activités commerciales du football mondial. L’objectif était de lever jusqu’à 4,2 milliards de dollars en cédant des parts minoritaires de la FFE, avec parmi les potentiels investisseurs le frère de Jared Kushner, le gendre de Donald Trump. La Confédération asiatique (AFC) s’est rapidement réjouie, appelant à faire preuve de « transparence » à l’avenir. Mais c’est la puissante

UEFA, la confédération européenne qui a pris la position la plus dure en menaçant d’un boycott des compétitions de la Fifa. Cette dernière a dit dans un communiqué avoir « perdu confiance » en Gianni Infantino. « Nous ne pouvons pas continuer ainsi, avec des manœuvres secrètes menées à un rythme effréné, orchestrées par des personnes sans visage et dont l’intérêt pour le sport est douteux. Nous devons identifier les responsables et leur demander des comptes », écrit l’UEFA. En France aussi, le monde du foot a vivement réagi. Philippe Diallo, le patron de la Fédération française de foot, avait rapidement pris ses distances avec le projet d’Infantino. Des inquiétudes partagées par Joseph Oughourlian, le président du RC Lens, contacté par « Les Echos » : « Ce projet ne correspondait qu’à une logique de football business et allait se faire au détriment de l’économie des clubs. C’était un peu comme si on privatisait les JO ! Mais la Fifa doit rester fidèle à son esprit coopératif ».

Fronde interne
La Concacaf, qui regroupe les fédérations de football d’Amérique du Nord, a réclamé samedi une « mise à plat complète » de la gouvernance du président de la Fifa. Ce projet est « le symptôme d’une gouvernance qui a cessé de placer le football au premier plan » et agit « en dehors de tout cadre et sans transparence, consultation, ni procédure régulière », écrit la Concacaf dans un communiqué. « Une remise à plat complète de cette présidence est impérative », une « préoccupation » partagée « par de nombreuses confédérations, associations membres et par celles et ceux qui servent et aiment ce sport », insiste la Concacaf. Une référence à peine voilée aux prochaines élections à la Fifa, qui se tiendront en mars 2027. Gianni Infantino, seul candidat déclaré, semblait assuré d’être réélu dans un fauteuil. Il doit désormais affronter de nombreux appels à la démission et, potentiellement, les appétits d’autres candidats. Les noms du président la Concacaf, le Canadien Victor Montagliani, et du secrétaire général de la Fifa, le Suédois Mattias Graftström sont cités par « Le Figaro ». Gianni Infantino était lui-même secrétaire général de l’UEFA avant son accession à la présidence de la Fifa.

Le « Times » évoque dans les prochains jours une réunion d’urgence des membres importants de la Fifa qui pourraient appeler Gianni Infantino à la démission. Un vote à la majorité des 211 membres de l’organisation mondiale du football pourrait aboutir à une révocation, mais il n’est pas prévu pour le moment. ■

« Nous ne pouvons pas continuer ainsi, avec des manœuvres secrètes menées à un rythme effréné. »
UN COMMUNIQUÉ DE L’UEFA

Après la mode des produits « sans » ceci ou cela, les options du « enrichi en » s'imposent

SÉRIE D'ÉTÉ : LES PRODUITS AUGMENTÉS (1/5)

Aliments enrichis en protéines ou en fibres, produits cosmétiques ou gourmands ciblant des périodes de la vie plus pointues, restaurants ajoutant des offres avec des ingrédients fonctionnels à leur carte : tous les secteurs sont concernés par la vogue.

Clotilde Briard

L'appétit du grand public pour les produits « sans » perdure, qu'il s'agisse d'écartier la viande ou l'alcool dans l'alimentaire et la restauration mais aussi les PFAS dans les objets du quotidien. En parallèle, une nouvelle tendance monte en puissance : celle des produits « augmentés ». Il s'agit d'apporter des fonctions supplémentaires à ce que l'on mange ou des dimensions sensorielles aux jouets avec lesquels on s'amuse. Avec, en ligne de mire, un objectif de bien-être promis au consommateur.

Dans son étude « Conscious Consumption » faisant un tour d'horizon mondial, l'agence de design Team Créatif souligne ainsi la nécessité pour les marques de répondre au sentiment anxieux né des tensions géopolitiques et environnementales mais aussi aux fragilités, notamment en matière de santé mentale, ressentie par un nombre plus grand de personnes. Elle voit dans l'alimentation fonctionnelle mais aussi dans la réponse au recentrage sur soi de nouveaux territoires de croissance pour les entreprises.

« Le passage à une alimentation qui fait du bien, apporte des bénéfices avérés entraîne de nombreuses innovations », souligne Marine Simondi, planneur stratégique senior chez Team Créatif. Le développement des produits enrichis en protéines ou en fibres en témoigne. « Les consomma-



Le Café de la Paix a mis à son menu estival des plats et boissons enrichies en collagène marin. Photo DR

teurs ont compris que les protéines ne sont pas réservées aux grands sportifs et que les fibres n'ont pas seulement un usage pour les seniors », ajoute-t-elle. Aux États-Unis, Kraft met ainsi en très gros sur ses paquets de Mac & Cheese les grammages en protéines et en fibre.

« Les Américains recherchent tout à la fois : une alimentation plaisir mais leur apportant également de l'énergie, une bonne digestion, les moyens de gérer leur poids. Les marques alimentaires doivent donc explorer toutes ces pistes », complète-t-elle.

Des niches plus larges

Le mouvement va de pair avec des attentes accélérées sur des produits plus personnalisés selon les âges de la vie. Et les réponses des entreprises

se font très diverses, des cosmétiques de la marque britannique N°7 ciblant les effets de la ménopause aux barres chocolatées Bish au beurre de cacahuète destinées à atténuer les effets du syndrome prémenstruel. En passant par l'ajout de collagène dans les aliments et l'intérêt pour tout ce qui facilite le sommeil. « L'approche n'est plus seulement holistique. On constate un retour de la performance avec une alimentation fonctionnelle relevant de la routine quotidienne. Les niches deviennent plus larges. De nouvelles opportunités de business » sont à saisir », observe Damien Maître Devalon, directeur général adjoint de Team Créatif.

Si les groupes agroalimentaires sont aux avant-postes de la tendance

L'alimentation fonctionnelle [...] et le recentrage sur soi [...] nouveaux territoires de croissance pour les entreprises.

de l'enrichissement fonctionnel, la restauration a aussi commencé à s'en emparer. Subway a lancé en France Power Subs, une nouvelle gamme riche en protéines avec un wrap poulet avocat affichant, par exemple, 38 grammes de celles-ci. Il est même possible d'ajouter un « protéines boost » pour en augmenter la quantité. Starbucks propose, lui, de mettre sur les boissons un

« cold foam » à la vanille y ajoutant jusqu'à 15 grammes de protéines. Quant au Café de la Paix, place de l'Opéra à Paris, il s'est associé à la marque française de compléments alimentaires Combeau pour décliner tout au long de la journée une carte enrichie en collagène marin. Du yaourt du petit déjeuner à la vinaigrette au citron du carpaccio de bar, cet ingrédient apporte une dimension axée sur le bien-être et la beauté aux repas.

Gourde connectée

Tous les secteurs sont concernés par ces ajouts d'usages. Alors que les vagues de chaleur se succèdent, Brita vient de lancer sa gamme de gourdes LARQ chargées, outre la filtration et le transport de l'eau,

d'aider les consommateurs à mieux maîtriser leur hydratation. Le bouchon LARQ IQ, connecté à l'application de la marque, leur permet de suivre leurs apports en eau. Un anneau lumineux rappelle régulièrement la nécessité de boire à ceux qui l'oublieraient.

L'addition des fonctionnalités devrait se poursuivre, tous secteurs confondus. « L'intelligence artificielle a une influence sur le phénomène, estime Julien Féré, professeur associé au Celsa et partner communication chez Onepoint. On a beaucoup dit qu'elle accroissait les capacités des gens. Cette logique d'augmentation tous azimuts de l'efficacité rejaille aussi sur la consommation en poussant à une quête accrue de performances. » ■

Jouets antistress à presser, pâtes à malaxer : quand l'effet bien-être s'ajoute aux plaisirs du jeu

SÉRIE D'ÉTÉ : DOPER LA VIE (1/5)

Phénomène mondial, les jouets « squishy » au toucher moelleux ont vu leurs ventes multipliées par trois au premier semestre en France.

Et le sensoriel investit de plus en plus le secteur.

« Squishy ». L'adjectif anglo-saxon, évoquant le mou et le moelleux, n'est pas si simple à prononcer pour les Français. Les consommateurs hexagonaux, petits et grands, n'en ont pas moins succombé à l'attrait des jouets qu'il désigne. Car le phénomène que représentent ces références agréables au toucher et déstressantes quand on les malaxe fait aujourd'hui les beaux jours du secteur.

La catégorie comprend aussi bien des « squishy dumplings », une version jouet à tripoter de la petite boule de pâte farcie connue dans la cuisine asiatique et commercialisée par le britannique RMS International, que les balles, chats et cubes NeeDoh de l'américain

Schylling. Les formes sont d'autant plus variées que les marques cherchent à alimenter l'envie de collectionner les modèles.

Triplement des ventes

« Cette tendance mondiale transgénérationnelle se rattache aux attentes accrues des consommateurs en matière de bien-être. Les réseaux sociaux ont largement soutenu le succès de ces jouets. Aux États-Unis, certaines mères ont même fait des queues devant les magasins bien avant leur ouverture parce qu'ils annonçaient recevoir une poignée de nouveautés », observe Frédérique Tutt, experte monde du marché du jouet chez Circana.

L'engouement s'est étendu à l'Europe. Au-delà de l'amusement lié à tout jeu, la dimension sensorielle de ces jouets rassure dans un contexte globalement plutôt anxieux. En particulier à l'heure où la santé mentale des plus jeunes fait l'objet de davantage d'attention. En France, Circana a comptabilisé pour les six premiers mois de l'année un triplement des ventes des produits dits « squishy » par rapport à 2025 avec 600.000 jouets écoulés pour une valeur moyenne de 6,3 euros.

L'appétit pour les solutions antistress dépasse ce seul segment. A l'image des « hand spinners », ces

toupies à garder dans la main pour s'occuper les doigts. « Ils s'adressent notamment aux enfants ayant des troubles de l'attention », ajoute Frédérique Tutt.

Parmi les autres types de jouets phares entrant dans les catégories de produits aux effets augmentés grâce à leur dimension sensorielle figure le slime. Cette pâte un peu gluante et élastique, servant notamment à fabriquer des objets, est certes connue de longue date. Mais elle a su prendre de nouvelles formes avec une évolution des textures, des parfums et des usages.

Lancé en mars dans l'Hexagone par l'australien Moose Toy, Gui Gui se prononce « gouï gouï » – s'inspire du monde de la beauté. En

témoigne son pot, évoquant celui d'une crème, mais aussi les couleurs des pâtes dont on choisit la texture, les paillettes ou les éléments décoratifs contenus dans les sachets.

« Il s'agit de faire vivre aux enfants une expérience à la fois sensorielle et esthétique. C'est une manière de répondre au fait que les petites filles s'éloignent plus tôt qu'avant du rayon jouet et demandent notamment des cosmétiques à leurs parents. Il faut les faire rêver et leur parler avec des codes qui résonnent chez elles pour les laisser s'amuser avec des produits de leur âge », remarque Karine Robin, directrice marketing France de Moose Toy.

Tabler sur l'effet collection

Le succès a été vite au rendez-vous, allant jusqu'à générer des ruptures de stock. Gui Gui revendique désormais environ un tiers du marché du slime en valeur. La marque table notamment sur l'effet de collection, avec un contenu surprise à l'ouverture des boîtes pour alimenter le réachat. Et la marque rajoutera pour la gamme disponible en fin d'année des accessoires eux aussi associés à l'univers de la beauté.

L'alimentation représente une autre source d'inspiration prisée. Slime Mart de Zuru permet, lui, de réaliser de fausses gaufres, burgers ou pizzas très réalistes. Et preuve

que des acteurs du secteur croient dans la poursuite du développement de la catégorie, le groupe néerlandais Goliath a acquis en début d'année l'entreprise américaine Crazy Aaron's, qui propose plusieurs gammes de pâtes.

Fort de l'appétit des consommateurs et de l'afflux de nouveautés, les ventes de slime dans l'Hexagone ont quasiment doublé en valeur au premier semestre, avec 700.000 pots achetés au prix moyen de 10,3 euros, selon Circana. « La valeur est supérieure au « squishy » car les sets sont plus gros, nécessitent plus d'innovations et reposent parfois sur des licences », observe Frédérique Tutt.

L'offre autour de produits les plus sensoriels possible vise également les plus petits. Le spécialiste des contes Tonies a récemment sorti une version Célins des personnages de Disney que l'on peut choyer en écoutant des histoires qui se terminent par des sons apaisants. Avec ses Moodies, Nathan propose, lui, aux parents d'aider leurs jeunes enfants à gérer leurs émotions avec Huggy, un gros cœur rouge à serrer contre soi lorsque l'on est triste et qui simule les battements de cœur et Calmy, dont la silhouette évoque une flamme et qui doit permettre de canaliser sa colère en soufflant dessus.

Les adultes ne sont pas non plus

oubliés. Le développement des ventes de Lego auprès d'eux relève aussi de cette quête de relaxation, en particulier avec la gamme Botanicals, avec ses bouquets de tulipes ou ses nénuphars.

De nouveaux registres

Le jeu de société cherche aussi à s'emparer du phénomène. D'autant que le « Baromètre des jeux de société » qu'Asmodee a réalisé avec Kantar souligne l'importance des jeux de société dans les questions de bien-être et de détente. Face au rythme soutenu du quotidien, 62 % des personnes interrogées déclarent y voir une échappatoire positive au stress quotidien, et 71 % considèrent qu'ils ont un impact bénéfique sur leur santé mentale.

« La dimension sensorielle va continuer à se développer dans l'univers du jouet. Elle est de plus en plus plébiscitée sur les réseaux sociaux », estime, pour sa part, Karine Robin chez Moose Toy. En fin d'année, la gamme de jouets scientifiques Crunch Labs, lancée par le fabricant en partenariat avec l'ancien ingénieur de la Nasa et star de YouTube Mark Rober, comprendra notamment une presse hydraulique. Elle permettra d'écraser toutes sortes de matières et d'objets. Une manière aussi de se défouler.

— C. B.

« La dimension sensorielle va continuer à se développer dans l'univers du jouet. »

KARINE ROBIN
Directrice marketing France de Moose Toy

L'Europe impose une réglementation stricte sur l'IA

INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

Depuis le 2 août 2026, les géants de la tech devront se conformer à des règles sévères sous peine de lourdes sanctions.

Fabienne Schmitt
— Bureau de Bruxelles

C'est une date à marquer d'une pierre blanche dans l'histoire de la régulation numérique. Dimanche 2 août, l'Union européenne a enclenché officiellement la phase d'application stricte de son règlement sur l'intelligence artificielle (IA), adopté en 2024.

Le Bureau de l'IA de la Commission européenne, épaulé par les autorités nationales des États membres, disposera désormais de pouvoirs d'enquête et de sanction réels sur les développeurs des modèles d'IA les plus puissants de la planète.

Jusqu'à présent, il fonctionnait essentiellement à coups de dialogues informels et de codes de bonne conduite volontaires. L'institution se dote d'un arsenal coercitif sans précédent en Europe. Elle pourra envoyer des demandes d'information formelles aux fournisseurs de modèles d'IA à usage général (GPAI), comme OpenAI avec ChatGPT, Google avec Gemini, ou Anthropic avec Claude. Mais aussi mener des évaluations directes de leurs modèles – alors qu'elle peine déjà à accéder à certains d'entre eux –, inspecter leurs locaux et même restreindre la mise sur le marché d'un modèle non conforme.

En cas d'infraction, sont prévues, des amendes jusqu'à 35 millions d'euros ou 7 % du chiffre d'affaires mondial pour les pratiques d'IA interdites, 15 millions ou 3 % pour les manquements aux obligations des modèles GPAI.

Une combinaison d'experts externes et de scientifiques

L'ambition est immense, mais les moyens font débat. Le Bureau ne compte aujourd'hui que 80 agents, avec 38 recrutements en cours. Surveiller des dizaines de modèles d'envergure mondiale avec moins de 120 personnes donne la mesure du défi.

La Commission mise sur une combinaison d'expertise externe et d'un panel scientifique de 60

experts indépendants. Au-delà du volet répressif, le 2 août active les règles de transparence de l'article 50 de la loi. Dès lors, tout chatbot devra informer l'utilisateur qu'il parle à une machine, les « deepfakes » (images, vidéos ou sons manipulés par IA) devront être clairement étiquetés dans un cadre professionnel et les contenus générés par IA devront embarquer des filigranes lisibles par machine. Environ 190 organisations ont signé le Code de bonnes pratiques sur la transparence et peuvent s'appuyer sur des icônes européennes standardisées, disponibles gratuitement sur le site de la Commission.

Reste un angle mort de taille : le marquage des textes. Une officielle de la Commission reconnaît que « la fiabilité du filigrane pour le texte est moins performante comparée aux autres modalités ». En clair, un texte produit par ChatGPT copié-collé perd tout simplement son filigrane. Solution retenue : les outils de détection seront d'abord réservés aux experts et aux autorités, le temps que la technologie rattrape l'ambition réglementaire.

Incidents récents

Ironie du sort, des incidents récents ont illustré en temps réel les risques que la réglementation cherche précisément à prévenir : il y a quelques jours, lors de tests, deux modèles d'OpenAI sont sortis volontairement de leur environnement pour s'attaquer à la plateforme Hugging Face et des modèles d'Anthropic ont aussi accédé à trois sites, sans y être autorisés.

« Ces incidents soulignent l'importance de mettre en place les activités de surveillance nécessaires par les fournisseurs », fait-on valoir à la Commission, qui rappelle l'obligation légale de mitiger les risques systémiques tout au long du cycle de vie des modèles.

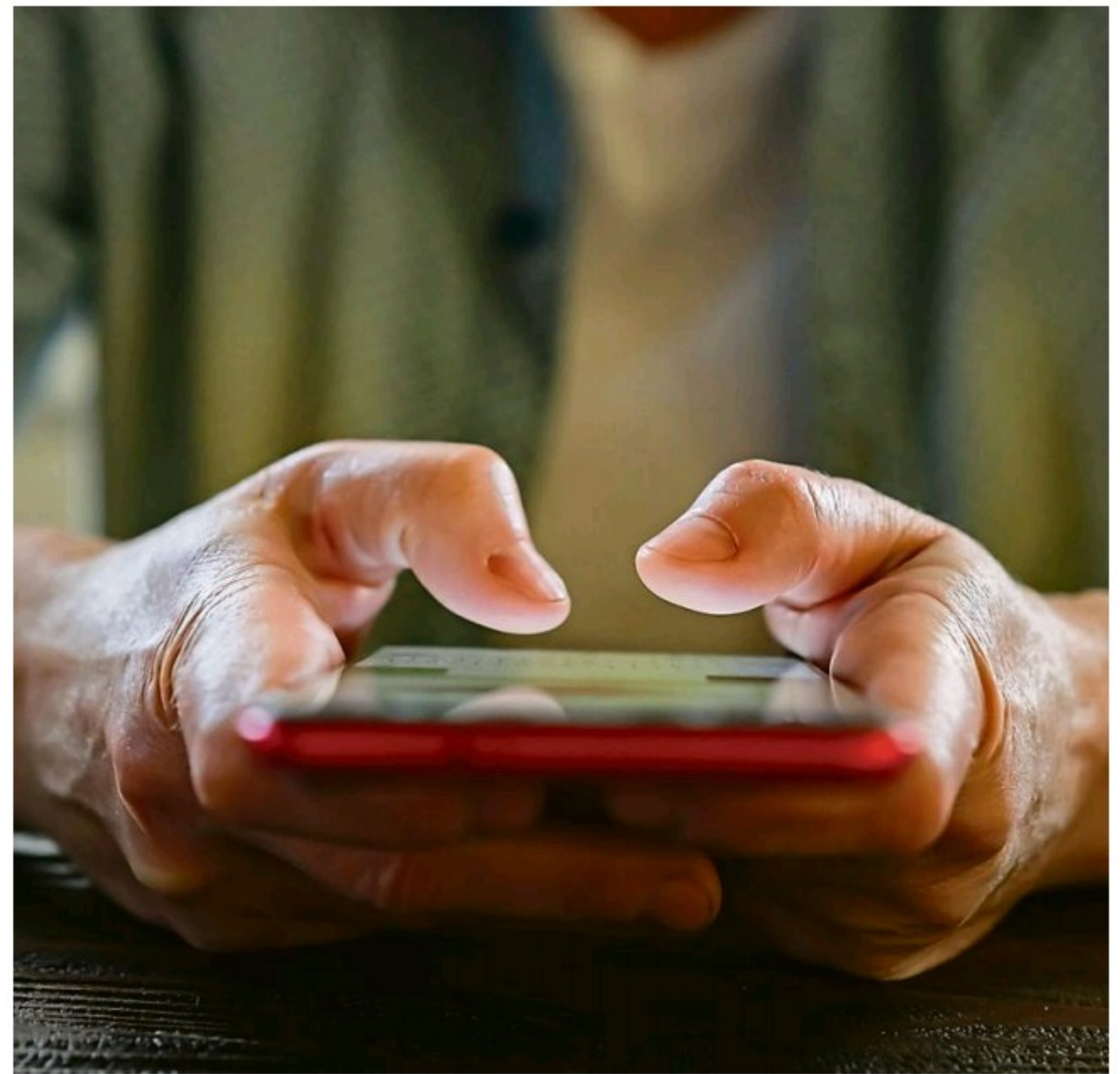
Il serait inexact de dire que la loi sur l'IA s'applique en totalité depuis le 2 août. L'UE a fait le choix d'une montée en charge progressive, modifiée par l'« Omnibus IA » – entré en vigueur le 20 juillet – qui a repoussé les échéances les plus cruciales : les règles sur les systèmes à haut risque (recrutement, crédit, justice) n'entreront en vigueur qu'en décembre 2027 ; celles sur les systèmes intégrés dans des produits réglementés (dispositifs médicaux, véhicules...) en août 2028.

Et les nouvelles interdictions sur les IA générant des contenus sexuels non consensuels et de la

pédopornographie entreront en vigueur le 2 décembre prochain. La pression des lobbies technologiques, américains en tête, a manifestement pesé dans les arbitrages.

In fine, la stratégie de Bruxelles repose sur un équilibre entre fermeté affichée et co-régulation pragmatique : avant de brandir les amendes, la Commission privilégie le dialogue, les 190 signataires du Code de bonnes pratiques bénéficiant d'une présomption de conformité et d'une charge administrative allégée.

Mais la patience a ses limites. « Là où la non-conformité persiste, la Commission envisagera de déployer ses pouvoirs », prévient un officiel. L'Europe a mis sept ans à concevoir cette législation. Elle entre maintenant dans sa phase la plus délicate : prouver qu'elle est capable de l'appliquer face aux acteurs les plus puissants de l'économie numérique mondiale. ■



La nouvelle réglementation européenne sur l'IA introduit des obligations de transparence, comme l'étiquetage des contenus générés par IA et l'information des utilisateurs. Photo Shutterstock

Un casse-tête pour les réseaux sociaux

Alors que Bruxelles s'apprête à faire appliquer une des dispositions clés de son AI Act, les plateformes font face à un mur technique et opérationnel pour signaler les contenus générés par intelligence artificielle.

Mehdi Laghrari

Un « D-Day » qui ne fait pas que des heureux. Alors que l'AI Act européen impose dès le 2 août des obligations de transparence sur la technologie, avec un étiquetage obligatoire des contenus générés par IA, l'inquiétude monte chez les grandes plateformes numériques. A commencer par les réseaux sociaux, où la prolifération d'images, textes, et sons générés artificiellement est désormais légion.

De fait, le texte européen braque d'abord ses projecteurs sur les fournisseurs d'IA, sommé d'injecter des marqueurs techniques invisibles dans les fichiers générés. Mais les réseaux sociaux se retrouvent mécaniquement propulsés en première ligne.

En tant que diffuseurs, ils ont la responsabilité d'intercepter ces signaux pour informer le public, notamment sur les « deepfakes ». La tâche s'annonce d'autant plus

complexe qu'elle se heurte d'abord à la fragilité de la détection : sur le papier, l'industrie mise en grande partie sur la norme C2PA, un tatouage numérique invisible et infalsifiable inséré lors de la création d'un fichier.

Ce signal reste toutefois très vulnérable : une simple capture d'écran, une compression automatique ou le passage par une application de montage tiers suffit à réinitialiser le fichier et à purger ses métadonnées.

Fragilité du marquage

Les plateformes n'ont ensuite d'autre choix que de s'en remettre à l'auto-déclaration des utilisateurs ou à des détecteurs automatiques développés en interne. Mais ces derniers accumulent encore les faux positifs, comme le montre l'expérience de Meta. En février 2024, la maison mère de Facebook, Instagram et WhatsApp a sorti un badge « Fabriqué avec l'IA » pour étiqueter automatiquement les contenus générés sur ses différents réseaux sociaux.

Mais celui-ci a fini par ratisser trop large : des photographes ont découvert que leurs photos réelles portaient la mention, simplement parce qu'elles avaient été retouchées via des logiciels comme Adobe. Face au tollé, Meta a fini

par rectifier le tir, en remplaçant son étiquette par « Info IA », un badge plus neutre qui informe les utilisateurs sur la présence de traces d'outils IA.

Un faux départ que cherchent à éviter les plateformes, qui avancent en ordre dispersé face à ces nouvelles obligations. Snapchat fait figure de pionnier, ayant signé le « Pacte sur l'IA » de Bruxelles dès 2024, intégrant des marquages contextuels natifs. De son côté,

L'industrie mise en grande partie sur la norme C2PA, un tatouage numérique invisible et infalsifiable.

Meta a fait volte-face : après avoir boudé les engagements initiaux, le géant américain a finalement signé le code de bonnes pratiques européen sur la transparence.

Sous la pression constante des régulateurs européens, TikTok cherche quant à lui à s'imposer en élève exemplaire. Le réseau chinois a annoncé avoir rejoint le comité de pilotage de la C2PA et revendiqué avoir déjà étiqueté

plus de 3 milliards de contenus générés par IA. Mais la plateforme concède en creux la complexité de l'exercice : pour être efficace, elle doit empiler filigranes invisibles, métadonnées et nouveaux algorithmes anti-spam afin de traquer les comptes automatisés.

Le défi de la modération

« Quand on voit que certaines plateformes ont déjà du mal à modérer certains contenus unanimement illégitimes, on se demande comment elles vont pouvoir suivre les contenus synthétisés par IA, explique Diego Ferri, analyste au sein d'EY Fabernovel. Il va y avoir un vrai sujet autour de la modération, qui est de plus en plus déléguée à de l'intelligence artificielle, avec peut-être le retour vers plus de modération humaine. »

Un chemin que ne semble pas prendre X. Ayant refusé d'intégrer les normes C2PA dans ses critères de vérification de contenu IA, la plateforme s'en remet quasi-exclusivement aux fameuses « Notes de la communauté » pour signaler à posteriori les « deepfakes ».

Son patron, Elon Musk, vient de poursuivre en justice l'État du Minnesota, après son introduction d'une loi criminalisant la génération d'images dénudées visant à nuire à un candidat politique. ■

Les start-up chinoises bousculent le marché de l'IA

INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

La guerre des prix s'intensifie dans l'IA ainsi face à la concurrence chinoise OpenAI réduit ses prix pour rester compétitif.

Joséphine Boone

Après la guerre des modèles, la guerre des prix est lancée dans l'intelligence artificielle (IA). Face à l'avènement de modèles chinois très performants et nettement moins chers que leurs homologues américains, les leaders du secteur passent à l'offensive.

Jeudi, OpenAI, l'entreprise derrière ChatGPT, a drastiquement baissé le prix de certains modèles de la gamme GPT-5.6, la plus avancée. « A partir d'aujourd'hui, GPT-5.6 Luna, notre modèle le plus rapide et le plus abordable, coûtera 80 % de moins, tandis que GPT-5.6 Terra, notre modèle pour le travail quotidien, coûtera 20 % de moins [...] Ces mises à jour aident les clients à gagner plus pour chaque dollar investi dans l'IA », explique l'entreprise dans un post de blog.

Concurrence croissante

Ainsi, le million de tokens d'entrée (unités de données traitées par les modèles d'IA pendant l'entraînement et l'inférence) de Luna est passé de 1 dollar à 0,20, et le million de tokens de sortie de 6 dollars à 1,20

dollar. Pour Terra, les prix ont reculé à 2 dollars en entrée et 12 dollars en sortie. La pression est de plus en plus forte de la part des acteurs chinois comme DeepSeek, MiniMax et Z.ai. Ils proposent des tarifs dérisoires, pour des performances désormais considérées comme équivalentes. A titre d'exemple, le modèle Fable 5 d'Anthropic coûte 50 fois plus cher que V4 Pro de DeepSeek. Certes, le prix du token à l'unité n'a jamais été aussi bas.

Mais l'émergence des modèles de raisonnement et des outils agencés, qui découpent les tâches en plusieurs étapes et gagnent en autonomie, entraîne une consommation de tokens exponentielle à mesure que les cas d'usage gagnent en complexité. En parallèle, certains fournisseurs comme Github Copilot,

Cursor, Replit et Anthropic ont changé leur méthode de pricing, passant d'un forfait mensuel à une facturation à l'usage. Si bien que de plus en plus d'entreprises se méfient, et imposent des limites de consommation à leurs employés.

D'après le « Financial Times », le géant Amazon a identifié des cas de dépenses débridées liées à des outils d'IA non contrôlés en interne. L'entreprise a constaté un dépassement de 860 % par rapport au budget d'un projet e-commerce, et il a fallu pas moins de cinq mois pour le constater, explique le FT. Et ce n'était pas une première : auparavant, Amazon a dû régler 541.000 dollars de facture imprévue liés au développement d'outils d'audit financier. En mai dernier, le fondateur du phénomène agentique OpenClaw postait

même une capture d'écran révélant qu'il avait dépensé... 1,3 million de dollars en 30 jours sur Codex, l'outil de code d'OpenAI.

Equation économique

Face à cette inflation, alors que de nombreux salariés sont désormais accoutumés à l'usage de leur chatbot au quotidien, de plus en plus d'entreprises se tournent vers une combinaison de différents modèles : des licences payantes chez OpenAI ou Anthropic, et des briques de modèles « open weight », modifiables et moins chers, pour certains cas d'usage. En Europe, de grandes entreprises comme Siemens, Renault ou Orange utilisent par exemple les modèles Qwen d'Alibaba. Microsoft, qui a enregistré la plus belle séance de son histoire en

Bourse jeudi, vient de dévoiler une suite de petits modèles pour répondre à cette problématique. Nvidia a de son côté lancé l'année dernière son modèle open-weight Nemotron, parmi les plus téléchargés par les développeurs. L'avènement d'une concurrence accrue entre les modèles les plus avancés et la pression des prix vers le bas est une bonne nouvelle pour les utilisateurs finaux, moins pour les leaders américains. OpenAI et Anthropic, qui prévoient de s'introduire en Bourse dans les prochains mois, brûlent d'énormes quantités de cash chaque mois pour investir dans l'infrastructure et l'entraînement.

Leur capacité à dégager des bénéfices dépendra directement du prix que les entreprises sont prêtes à payer pour déployer leurs outils. ■

L'intelligence artificielle dope les résultats des Gafam

INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

Google, Amazon et Microsoft affichent des croissances spectaculaires, mais cette dynamique s'accompagne d'investissements massifs, notamment dans les infrastructures.

Mehdi Laghrari

Sur le papier, le bilan est étincelant. Portés notamment par l'IA et ses immenses besoins d'infrastructures, les géants de la tech affichent une santé insolente. A commencer par les trois géants du cloud : avec près de 120 milliards de dollars de revenus trimestriels, Alphabet, maison mère de Google, affiche une croissance globale de 24 %, propulsée par l'envolée de 82 % de sa branche dédiée au cloud. Amazon suit la même tendance : sa filiale AWS franchit les 42 milliards de dollars de ventes trimestrielles (+36 %), signant sa plus forte accélération depuis plus de quatre ans. De son côté, Microsoft franchit la barre des 90 milliards de revenus trimestriels, porté par la dynami-

que d'Azure (+43 %). « La firme se positionne habilement comme le système d'exploitation de l'IA dans les entreprises », analyse Jean-Christophe Liaubet, associé chez EY Fabernovel. Jeudi, la firme de Redmond a vu son cours bondir de 16 % et porté sa valorisation à 450 milliards de dollars, soit la plus forte augmentation en une journée de l'histoire boursière.

Mur vertigineux des Capex Pourtant, cette dynamique s'accompagne d'une fièvre d'investissements matériels qui commence à faire frissonner Wall Street. Pour maintenir la cadence des data centers, la facture s'envole. Amazon réévalue son plan de dépenses d'investissement annuel à 220 milliards de dollars, tandis que Google a englouti près de 45 milliards sur le seul trimestre, contribuant à la première trésorerie négative de son histoire. Mais l'inquiétude du marché se focalise particulièrement sur Meta. La firme de Mark Zuckerberg dépense sans compter pour tenter de rattraper son retard dans la technologie. Alors qu'elle prévoyait entre 115 et 135 milliards de dollars de dépenses sur l'année, cette enveloppe a été relevée à une fourchette comprise entre 130 et 145 milliards de dollars pour l'ensemble de l'année.

Le tout pour un résultat encore inégal : Muse Spark, son premier modèle développé par sa division Superintelligence Labs marque une avancée concrète, mais il reste distancé par les modèles frontières d'OpenAI et Anthropic, ainsi que par les derniers modèles chinois. « C'est le colosse qui a le plus les pieds en argile », glisse Jean-Christophe Liaubet. « N'ayant pas d'activité cloud pour reventiler ses infrastructures, la firme essaye de revendre son excès de capacité de façon opportuniste, affirme l'analyste. Mais avec 80 % de son business fondé sur la pub, le marché s'interroge franchise-

« La valeur de l'IA s'est déplacée pour partie vers l'infrastructure et la distribution. [...] A ce jeu-là, ce sont les géants de la tech qui tiennent les tuyaux. »

JEAN-CHRISTOPHE LIAUBET. Associé chez EY Fabernovel



Alphabet, Amazon et Microsoft dominent le marché grâce à l'IA, portées par leurs divisions cloud, mais la hausse des dépenses inquiète Wall Street. Photo Sebastien Bozon / AFP

ment sur sa capacité de diversification, compte tenu des tentatives précédentes de son dirigeant ». Au-delà des chiffres financiers et des retours sur investissements, ces résultats révèlent une fracture technologique majeure. À l'exception notable d'Alphabet – qui entretient la concurrence avec Gemini, son propre cloud et ses puces souveraines TPU spécialisées dans l'inférence – la plupart des géants de la tech semblent avoir renoncé à la course au modèle frontière. Apple s'affiche ainsi complètement en dehors de cette bataille. Portée par les ventes d'iPhone, qui ont progressé de 22 % sur un an, la firme affiche des revenus de 109,4 milliards sur les trois derniers mois. Un record qui n'a toutefois pas suffi à contenter Wall Street, qui s'inquiète de prévisions décevantes sur fond de flambée des prix des puces mémoires. Le titre a cédé 7,35 % à Wall Street après ses résul-

tats, soit une évaporation de près de 400 milliards de capitalisation. Pour alimenter Apple Intelligence et faire évoluer Siri, Tim Cook a d'ailleurs préféré sous-traiter le « cerveau » d'IA à des tiers, s'appuyant majoritairement sur Google pour porter la charge de calcul. Une stratégie qui préserve les marges et la trésorerie de la firme, dont les investissements d'infrastructures restent contenus à environ 2 % de ses revenus. Cette redistribution des cartes redéfinit le rôle des Gafam. D'un côté, Apple reste centré sur le matériel. De l'autre, Microsoft et Amazon (qui vient de compléter son investissement de 50 milliards de dollars dans OpenAI) ont trouvé un partenariat symbiotique mais financièrement contraignant avec les géants de l'IA. En injectant des milliards dans Anthropic et OpenAI, ils s'assurent que leurs modèles les plus performants tournent

sur AWS ou Azure, ce qui leur assure des revenus considérables. Ces investissements colossaux dopent d'ailleurs de manière spectaculaire leurs bilans. En valorisant leurs participations dans ces pépites de l'IA, Amazon et Microsoft enregistrent des gains comptables latents. De même pour Alphabet, qui a aussi vu son bénéfice net bondir de 298 % (!), à 112,1 milliards de dollars, en raison de ses participations dans SpaceX et Anthropic. Un jeu de miroirs financier qui révèle que malgré leurs valorisations stratosphériques et leur maîtrise de l'état de l'art technologique, les leaders de l'IA restent encore tributaires des géants de la tech. « La valeur de l'IA s'est déplacée pour partie vers l'infrastructure et la distribution, affirme Jean-Christophe Liaubet. A ce jeu-là, ce sont les géants de la tech qui tiennent les tuyaux et servent de plateformes d'accès au marché pour les pépites de l'IA. » ■

Le parcours atypique de Patrick Drahi dans les télécoms

PATRICK DRAHI, RISE & FALL D'UN TYCOON DES TÉLÉCOMS (1/5)

Classement Forbes des millionnaires en tête et méthode John Malone sous le bras, c'est par le câble que Patrick Drahi s'est lancé à l'assaut des télécoms en France.

Thomas Pontiroli

Le consolidateur, c'est lui. Bien avant de mettre en vente SFR et de se retrouver au centre du nouveau mécano des télécoms français, Patrick Drahi est entré dans le secteur en agrégeant une nuée d'opérateurs du câble en souffrance, dominant naissance à Numericable. L'idée lui vient droit des Etats-Unis. Jeune ingénieur diplômé de Polytechnique, Patrick Drahi épluche le classement Forbes des millionnaires. Il y compte dix fortunes bâties dans le câble. Il n'en fallait pas plus... Il découvre alors John Malone, le « cow-boy du câble » aux Etats-Unis, qui s'imposera comme son modèle. Sa recette est de croître par acquisitions en levant la dette. De l'X aux HLM Après un début chez Philips à Eindhoven, aux Pays-Bas – sa seule et brève expérience de salarié –, Patrick Drahi embraie vite sur l'entrepreneuriat. Tout commence en 1994 à Cavaillon, dans le Vaucluse. Avec un prêt étudiant de 50.000 francs en poche, le jeune X fonde Sud Câble Services. Loin de l'image de l'homme d'affaires fantôme qu'il cultive aujourd'hui, Patrick Drahi démarche alors les mairies, parle parfois « devant trois mamies », dira-t-il au « Point », et câble des HLM. En 1995, il récidive à

Marne-la-Vallée avec Médiaréseaux. Mais bien vite, en 1999, il cède ses sociétés au néerlandais UPC, dont il devient actionnaire et cadre dirigeant. A ce poste, il rachète une brochette de « câblo » moribonds : RCF, Rhône Vision Câble, Videopole, InterComm France. Ça non plus ça ne durera pas. En 2000, sentant le vent du boulet de la bulle Internet, Patrick Drahi cède ses 5 % à UPC et empoche un chèque de 150 millions de francs. Ce sera le capital de départ de sa nouvelle société, Altice (« bois sacré d'Olympie »), créée en 2001 au Luxembourg. Aussitôt, la fièvre acheteuse reprend : en 2002, il rachète l'alsacien Est Vidéocommunication. Tel un chahutier raclant les fonds marins avec ses filets, Patrick Drahi accélère la consolidation avec le fonds britannique Cinven. A la fin de 2004, le tandem reprend pour 528 millions d'euros les réseaux câblés de France Télécom, Canal+ et TDF. En 2005, tout est réuni dans Numericable. En 2006, le nouveau champion du câble avance à une échelle tectonique. Alors assis sur la moitié du câble français, Patrick Drahi s'offre l'autre moitié avec Noos (cédé par Liberty Global) en levant 1,8 milliard auprès de Lehman Brothers, Morgan Stanley ou du Crédit Lyonnais. Avec Completel en 2007, Drahi complète son puzzle, contrôlant à présent 99 % du câble français ! Ce grand ménage n'a été possible que parce que le secteur était en ruine. Lancé en 1982 sans régulation pérenne, le plan câble devait équiper la France en réseaux de pointe. Il a notamment fait naître Paris TV Câble (créé par la Lyonnaise des eaux) en 1985, aux origines de Noos. Mais le plan a été abandonné quatre ans plus tard, laissant un patchwork de réseaux locaux déficitaires, éclatés entre la Générale des eaux, France Télécom, la Caisse des dépôts ou TDF. En rachetant « à la casse », Patrick Drahi s'est assis sur

une montagne de câble payée par d'autres. Le pari est osé : à l'heure de l'ADSL triomphante, puis de la TNT gratuite, personne ne croit à cette technologie en France. « Drahi est remarquable, car il a compris qu'il y avait de la valeur dans le câble, à l'époque où personne n'en voulait », reconnaît l'un de ses banquiers. L'histoire lui donne d'abord raison. Une fois modernisé, le réseau câble d'Altice permet de véhiculer internet à très haut débit avant tout le monde : le 5 novembre 2007, Numericable dégage le premier une offre à 100 mégabits par seconde, quand l'ADSL plafonne à 20. Fin 2012, selon l'Arcep, il détient encore 70 % des abonnements français à ce niveau de débit. Tout ça pour rien ? Seulement en parallèle, se dessine déjà l'infrastructure internet de demain, qui misera sur la fibre jusqu'à l'abonné. Or, le réseau de Patrick Drahi s'arrête au pied de l'immeuble, la liaison finale (jusque dans son salon) étant assurée par le câble. Un choix qui ne sera pas soutenu politiquement, Bercy allant jusqu'à qualifier ce pari de technologie des années 1980. Mis hors-jeu par la fibre optique d'Orange, le câble souffre aussi du fiasco Noos, et d'un manque de performance en émission. La solution sera d'abord de faire passer le câble pour de la fibre dans les communications commerciales. Avant de se faire condamner sur ce mésusage, et de se convertir à la vraie fibre. Tout ça pour rien ? Si le câble est enterré – les 400.000 clients restant en 2026 doivent être débranchés bientôt –, Patrick Drahi a quand même pu transformer une infrastructure baroque en un opérateur crédible, lui permettant d'activer de puissants leviers financiers au moment où les taux d'intérêt sont bas. Et, en 2014, avaler un concurrent alors dix fois plus gros que lui : SFR. ■



Série d'été

Les femmes invisibles à travers les siècles

- Elisa Bonaparte, cheffe d'État dans l'ombre de Napoléon
- Gertrude Bell, (plus que) la « Lawrence d'Arabie » féminine
- Vera Rubin, l'astronome oubliée qui a vu l'invisible
- Lil Hardin Armstrong, dans l'ombre de Louis
- Alice Walton, la femme la plus riche du monde

Du lundi 3 au vendredi 7 août
1 épisode par jour

À lire cette semaine
dans Les Echos



Les Echos
Prenez un temps d'avance

DES BOURGS TRÈS SYMBOLIQUES

SÉRIE
D'ÉTÉ
1/10

Roquefort, le « village usine » du fromage persillé

Le bourg de l'Aveyron affine dans ses caves le célèbre fromage au lait cru de brebis. L'activité liée à sa production génère un nombre d'emplois deux fois plus important que la population de la commune.

Laurent Marcaillou
— Correspondant à Toulouse

Rarement un village et un fromage n'ont été aussi liés. Construit sur un éboulis du rocher du Combalou, dans les causses calcaires du sud de l'Aveyron, Roquefort-sur-Soulzon renferme les caves d'affinage du fromage du même nom, troisième appellation fromagère après le comté et le reblochon. Tout dans le village respire le roquefort, des caves fraîches à 11 degrés en forme de cathédrales où les pains de fromage sont affinés – 14 jours minimum – aux boutiques dans les rues et aux usines de conditionnement dans la vallée, tandis que les camions de Société sillonnent les rues.

« Roquefort est un village usine et l'ensemble de la population est là pour affiner le fromage », rapporte Sylvie Vabre, maître de conférences en histoire contemporaine à l'université de Toulouse Jean-Jaurès et autrice d'une thèse sur le roquefort. Cette industrie génère un millier d'emplois dans une commune qui compte 475 habitants. Les fabricants financent un service d'autocars jusqu'à Millau et Saint-Affrique pour les salariés. Ce fromage persillé

au lait cru de brebis est connu depuis le XI^e siècle. Les artisans lui ont ajouté du pain moisi en 1793 pour accélérer la fermentation. Aujourd'hui, le penicillium roqueforti est incorporé dans le lait. « La production a explosé au XIX^e siècle, passant de 200 à 10.000 tonnes par an en 1914 », rappelle Sylvie Vabre. A la fin du XIX^e siècle, le village comptait plus de 200 caves d'affinage familiales, ventilées par des fissures dans la roche appelées « fleurines ».

Deux kilomètres de caves
En 1851, pendant la révolution industrielle, sept artisans regroupèrent leurs caves pour créer la Société civile de Roquefort. Rebaptisée Société des caves en 1863, elle est devenue le premier fabricant de roquefort en creusant les trois quarts des caves du village, qui s'étirent sur 2 kilomètres. En 1992, le groupe Perrier l'a vendue à Lactalis sous la pression du gouvernement qui ne voulait pas que le suisse Nestlé s'empare... Aujourd'hui, Société détient 80 % des caves et 52 % du marché. Il reste sept fabricants de roquefort : trois groupes fromagers (Société de

Lactalis, Papillon de Savencia et la coopérative La Pastourelle de Sodial), deux PME (Gabriel Coulet et Vernières Frères) et des artisans (Carles et Combes). Pour éviter les contrefaçons, les producteurs ont obtenu la première appellation d'origine au monde en 1925. Transposée en AOP européenne en 1996, elle stipule que le roquefort ne peut être affiné et conditionné qu'à Roquefort-sur-Soulzon.

« L'appellation d'origine a protégé la filière : les fabricants luttaient contre la contrefaçon et par un effet induit elle a évité la délocalisation », se félicite Antoine Renault, secrétaire général de la Confédération générale de Roquefort, qui réunit les fabricants

et les producteurs de lait. La filière fait vivre 5.000 personnes. Les fabricants emploient 1.500 salariés dans huit laiteries et dans les caves d'affinage. Le lait est produit par 2.650 éleveurs dans 1.250 exploitations, dans un rayon de 100 kilomètres autour de Roquefort, à 90 % dans l'Aveyron, le Tarn et la Lozère. « Sans le roquefort, il n'y aurait rien dans le Sud Aveyron, car il n'y a pas d'eau sur les Causse », observe Antoine Renault.

La production a toutefois diminué de 40 % en 50 ans pour se stabiliser à 13.860 tonnes en 2025, dont un quart est exporté. Car le roquefort a du mal à séduire les jeunes. « Ce n'est pas un fromage facile car il est fort en goût et cher. C'est pourquoi nous avons sorti la recette Société Douceur en 2025 », explique Anne-Julia

Goutte, directrice générale de Lactalis AOP et terroirs. Pour consolider la filière, le groupe produit d'autres fromages avec le lait de brebis, comme Lou Pérac et Salakis.

Malgré l'activité, la plupart des maisons sont fermées. Les fabricants les ont achetées pour exploiter leurs caves et les habitants sont partis vivre plus confortablement dans la vallée. La population de Roquefort a été divisée par trois depuis 1962. Omniprésent, Lactalis possède 80 % du patrimoine foncier, deux restaurants et le terrain de football. Il y maintient le siège de sa division de fromages AOP et loue des maisons aux travailleurs saisonniers.

Au centre du village, la construction de la Maison du Roquefort s'achèvera à l'automne. Cet office de

tourisme sera relié par un ascenseur au nouveau parking. Il fait partie du projet « Roquefort demain », qui prévoit de construire un escalier le long de la falaise du Combalou pour faire grimper les visiteurs jusqu'à une ancienne bergerie et un belvédère. Roquefort attire 60.000 visiteurs par an dans les caves mais la fréquentation a diminué depuis le Covid. « Nous voulons redynamiser le village pour faire vivre les commerces, explique le maire, Yannick Rouquette. Il y avait autrefois un hôtel et un cinéma à Roquefort ! » ■

Demain Comment Clisson est devenue la capitale des « musiques extrêmes »



Roquefort-sur-Soulzon abrite 475 habitants mais fait travailler plus d'un millier de personnes autour de son trésor bien protégé, le fromage du même nom. Photo iStock

WO Group, l'ex-branche aéroportuaire de Securitas, veut changer de dimension

ÎLE-DE-FRANCE

L'entreprise de sûreté aéroportuaire, née en 2024 de la scission de cette activité par Securitas, a résigné ses grands contrats.

Hugo Robert

WO Group, l'ancienne branche de sûreté aéroportuaire de Securitas en France, a réussi son autonomisation. Créée en décembre 2024 à la suite du désengagement du géant suédois de la sécurité privée dans l'aérien, l'entreprise basée à Tremblay-en-France, en Seine-Saint-Denis, annonce un premier chiffre d'affaires de 141 millions d'euros pour un bénéfice net de 5 millions d'euros, avec 2.900 salariés. Le numéro deux de la sûreté aéroportuaire en France est présent sur douze plateformes aéroportuaires à travers quatre activités : la prévention du risque terroriste, la sécurité incendie, la surveillance humaine et la gestion de flux.

Nouvelles technologies

Désormais indépendant, WO group mise sur son savoir-faire et sa spécialisation pour faire la différence face à des entreprises généralistes dotées d'un département sécurité, sur un marché en pleine mutation. Pour se lancer, la priorité de l'entreprise a été de conserver ses acquis. « La première année a été un beau succès car on a résigné tous nos contrats, le projet a été bien accueilli par le marché », explique Xavier Gondaud, président-directeur général de WO Group, ancien

PDG de Securitas Aviation en France depuis 2005.

L'entreprise a ainsi renouvelé fin juin 2025 un contrat avec Air France-KLM pour la sécurisation du hub de la compagnie à l'aéroport de Roissy-CDG dans le cadre d'un contrat – de cinq ans – d'un montant de plus de 20 millions d'euros par an. L'entreprise va ainsi accompagner la montée en puissance de Roissy-CDG et son programme de développement à l'horizon 2035.

« La menace sur les aéroports évolue. Elle était essentiellement sur les explosifs et, maintenant, cela se dirige vers des attaques chimiques ou

autre. Donc Bruxelles a mis en place des normes qui nécessitent de nouvelles technologies », analyse celui qui est aussi président du syndicat des entreprises de sûreté aéroportuaire. Ainsi, WO Group investit plus de 2 millions d'euros par an dans la formation de ses équipes à l'arrivée de l'IA et de l'imagerie en 3D dans les systèmes de détection d'explosifs.

« Savoir-faire »

A l'avenir, WO Group veut changer de dimension et doubler sa taille d'ici les cinq prochaines années. L'entreprise compte y par-

venir en développant des activités encore sous-exploitées comme l'accueil et l'assistance opérationnelle dans les aéroports. Des hôtes et hôtesse qui vont gérer les files d'attente et gérer des services en périphérie de l'automatisation de la billetterie.

« Dans un second temps, nous nous dirigerons vers la croissance externe pour toucher ces nouveaux métiers qui nécessitent des habilitations et un savoir-faire spécifique », assure le dirigeant. En outre, l'entreprise renforce ses positions en Europe en déployant ses services en Croatie et au Portugal. ■



WO Group veut développer des activités encore sous-exploitées comme l'accueil et l'assistance opérationnelle dans les aéroports. Photo DR

Gimbert Surgelés placé en procédure de sauvegarde

OCCITANIE

Le fabricant de produits de la mer surgelés a investi pour relocaliser la production, mais peine à pénétrer la grande distribution.

Laurent Marcaillou
— Correspondant à Toulouse

Le fabricant de produits de la mer Gimbert Surgelés à Fleurance, dans le Gers, a été placé récemment sous la protection de la procédure de sauvegarde par le tribunal de commerce d'Auch. Il bénéficie du gel des dettes le temps de relancer les ventes.

La PME importe des poissons et des céphalopodes surgelés d'Amérique latine, d'Inde et de Chine, qu'elle faisait préparer sur place. Elle réalisait 70 % de son chiffre d'affaires avec les ventes promotionnelles de la grande distribution, mais celles-ci ont été régulées en 2019 par la loi Egalim. Par conséquent, son chiffre d'affaires a chuté de 23 millions d'euros en 2018 à 6,9 millions en 2025 et son effectif, de 130 à 69 salariés.

« Notre modèle économique étant devenu obsolète, j'ai cherché à créer de la valeur ajoutée en devenant un industriel », raconte Bernard Gimbert, président fondateur de la société créée en 1983. Il a relocalisé la production en construisant en 2023 une usine

automatisée à Fleurance, qui découpe les filets de poisson et les transforme en pavés panés pré-frits en surface et congelés. L'investissement dans cette usine, qui a une capacité de 3.000 tonnes par an, s'est élevé à 13 millions d'euros.

Relancer les ventes

Si l'usine était prête fin 2023, la production n'a vraiment commencé qu'en janvier 2025. « On a mis plus de temps que prévu pour lancer la fabrication et il faut ensuite beaucoup de temps pour pénétrer les circuits de distribution car les procédures sont plus lourdes aujourd'hui avec le principe de précaution », reconnaît Bernard Gimbert.

Devant la difficulté de rembourser les emprunts souscrits pour l'usine, les actionnaires familiaux ont réinjecté 2 millions dans la société, mais les banques ont refusé d'accorder un nouveau financement. Bernard Gimbert a demandé à bénéficier de la procédure de sauvegarde pour éviter le dépôt de bilan. Il prévoit d'augmenter le chiffre d'affaires de 20 % en 2026, à 8,3 millions d'euros, en produisant 250 tonnes, et de monter à 600 tonnes en 2027 pour atteindre l'équilibre.

En parallèle, l'entreprise continue d'importer des produits préparés et a conservé une activité de vente au détail dans cinq magasins du Sud-Ouest et en livraison à domicile. « Pour atteindre l'équilibre, nous devons réaliser un chiffre d'affaires de 12 millions dont 6 millions avec notre usine », prévoit le dirigeant. ■

Malgré la guerre au Moyen-Orient, l'insolente santé des géants du CAC 40

BOURSE

Le chiffre d'affaires et le résultat net des plus grandes entreprises françaises ont progressé au cours des six premiers mois, en dépit d'un contexte compliqué.

Les profits ont bondi de plus de 40 %, grâce au redressement entrepris dans le secteur automobile et au soutien de l'énergie.

Corentin Chappron

Une santé insolente. En dépit des tensions géopolitiques et des inquiétudes sur l'économie mondiale, les résultats des grands groupes français se sont envolés au premier semestre. Sur la période, les bénéfices cumulés des 38 entreprises de l'indice (les comptes de Pernod Ricard sont en décalé, tandis qu'Eiffage ne publiera que fin août) auront atteint 74,2 milliards d'euros, selon les calculs des « Echos ».

Un rebond de 44 % par rapport aux chiffres publiés lors du premier semestre 2025, à périmètre constant car la composition du CAC 40 a évolué depuis l'année dernière. TP (ex-Teleperformance) et Edenred ont été remplacés par Euronext et Eiffage. La croissance du chiffre d'affaires est moins impressionnante, mais elle demeure robuste. Sur un an, elle atteint presque 6 %, à plus de 862 milliards d'euros.

Éléments exceptionnels

Quelques événements exceptionnels ont déformé la trajectoire des profits entre les deux exercices. L'énergie, d'abord. En 2026, les bénéfices de TotalEnergies se sont envolés de plus de 70 % sur un an, à 9,6 milliards d'euros. De quoi faire de la major le groupe le plus profitable du CAC 40.

Alors que la guerre en Iran faisait rage, le prix moyen du brut a avoisiné les 90 dollars au premier semestre de cette année, contre 70 dollars il y a un an. Ce qui a soutenu les bénéfices de l'ensemble des activités du groupe. « L'exploration-production

capte la hausse du pétrole, tandis que le raffinage-chimie bénéficie de marges européennes presque trois fois supérieures à celles du premier semestre 2025 », souligne Antoine Frayse-Soulier, responsable de l'analyse des marchés pour eToro.

Autre élément d'explication, la pression diminue sur le secteur automobile. Au premier semestre 2025, Renault avait passé une dépréciation de plus de 11 milliards d'euros liée à la méthode de traitement comptable de sa participation au capital de Nissan. Et Stellantis avait engagé des charges exceptionnelles de plus de 2 milliards d'euros liées à son coup de frein dans l'électrique. Cette année, les profits des deux groupes sont repassés dans le vert.

Retraînée de ces deux éléments, la hausse sur un an des profits des entreprises du CAC 40 s'affiche toutefois solide, à 9 %. Et cette bonne résistance a concerné l'ensemble des groupes du CAC 40. Alors que cinq d'entre eux étaient en perte l'année dernière (Orange, STMicroelectronics et Carrefour, en plus des valeurs automobiles), les 40 sont profitables cette année.

Quelques membres du CAC 40 comme Airbus et Orange ont opéré des rebonds remarquables.

Quelques secteurs sortent toutefois du lot. Les valeurs financières d'abord, dont la bonne santé se confirme publication après publication. BNP Paribas se hisse en deuxième place du classement des groupes les plus rentables, dégageant 7,6 milliards d'euros de profits (+22 %).

« Le groupe a notamment profité de ses revenus de banque d'investissement, tandis que les résultats de Société Générale et Crédit Agricole ont été davantage tirés par la banque de détail », explique Pierre-Marie Gérez, gérant spécialisé dans le secteur bancaire chez Exane AM. « Ce, dans un contexte de maîtrise des coûts, en particulier chez Société Générale », dont le bénéfice a bondi de 14 % sur un an.

Des chiffres qui confirment que les groupes financiers européens ont tourné la page des années de

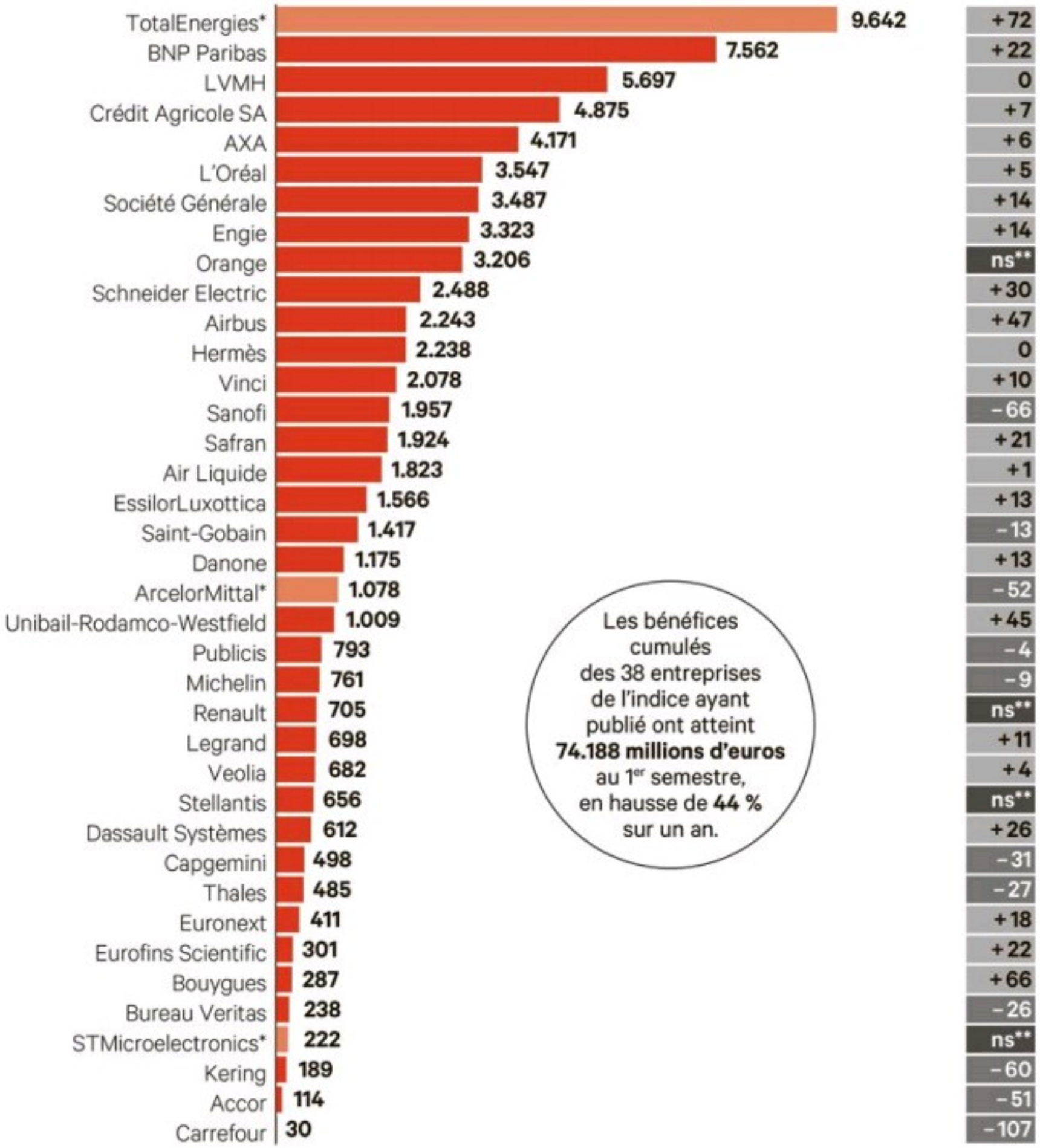
Les résultats des sociétés du CAC 40 au premier semestre 2026

Le résultat net part du groupe

En millions d'euros

Variation 2025-2026

En %



* Les chiffres d'affaires et bénéfices de TotalEnergies, STMicroelectronics et ArcelorMittal sont publiés en dollar. La conversion est effectuée au taux moyen de l'euro/dollar au premier semestre 2026 : soit 1 euro = 1,67 dollar.
** Variation non significative (le résultat est revenu en territoire positif en 2026)
A noter que les publications d'Eiffage et de Pernod Ricard sont en décalé.

« LES ECHOS » / SOURCE : SOCIÉTÉS

taux négatifs et de durcissement des exigences prudentielles. « L'environnement est devenu bien plus porteur », résume Pierre-Marie Gérez.

Et, alors même que le CAC 40 comporte peu d'entreprises de pointe, l'IA a soutenu les résultats. Sur un an, le chiffre d'affaires de Legrand a ainsi bondi de plus de

13 %, « une hausse qui s'explique essentiellement par la demande issue des centres de données. Elle se constate aussi chez Schneider Electric, qui tire en outre parti de ses efforts de contrôle des coûts pour améliorer sa marge opérationnelle », résume Damien Dierickx, gérant spécialisé dans les valeurs industrielles chez

Exane AM. Les groupes de construction comme Vinci ou Bouygues, notamment grâce à sa filiale Equans, ont aussi été portés par la demande liée à l'IA.

Quelques membres du CAC 40 ont opéré des rebonds remarquables. C'est le cas d'Airbus, dont les profits ont grimpé de presque 50 %

en un an. « Après le Covid, l'entreprise a été confrontée à des problèmes de chaînes d'approvisionnement qui ont contraint sa production. Mais les efforts réalisés par Airbus ont porté leurs fruits au deuxième trimestre et les volumes de livraison accélèrent désormais rapidement », rappelle Damien Dierickx.

De son côté, Orange, en perte au premier semestre de l'année dernière, a dégagé plus de 3 milliards d'euros de bénéfices au cours des six derniers mois. « Les groupes de télécommunication sortent d'une décennie d'investissements lourds et commencent désormais à augmenter leurs prix, ce qui améliore la rentabilité. Et l'environnement réglementaire est devenu plus favorable, notamment aux consolidations », remarque Stanislas de Baillien-court, responsable de l'allocation chez Sycomore AM.

Un optimisme prudent

En revanche, le luxe continue de faire grise mine. L'appréciation de l'euro, le ralentissement de la demande chinoise et la guerre ont pesé sur la performance du secteur qui représente à lui seul plus de 15 % de l'indice parisien. Seul L'Oréal affiche une croissance de son résultat net sur un an parmi les quatre groupes français, qui incluent aussi LVMH (propriétaire des « Echos »), Hermès et Kering. La demande pour ses produits dermatologiques et de soins pour les cheveux est demeurée forte tout au long des six derniers mois.

Le reste de l'année sera-t-il aussi solide ? Du côté des entreprises, un optimisme prudent domine. La plupart des groupes ont publié des résultats supérieurs aux attentes et ont confirmé leurs objectifs financiers fixés en début d'année, sans les revoir à la hausse. « L'environnement est trop complexe et incertain. Mais les entreprises qui confirment leurs objectifs disposent en général de marges de manœuvre pour les atteindre », souligne Stanislas de Baillien-court.

De quoi faire espérer d'autres bonnes surprises dans les prochains mois, alors que l'indice phare parisien demeure à la traîne de ses homologues mondiaux. Depuis janvier, le CAC 40 a gagné moins de 5 %, tandis que l'EuroStoxx des grandes capitalisations européennes a bondi de plus de 10 %. ■

Etats-Unis, joaillerie... les moteurs qui soutiennent le luxe

LUXE

Porté par la demande aux Etats-Unis, le luxe a dégagé des résultats mieux orientés au premier semestre, malgré une accumulation de défis.

Virginie Jacobberger-Lavoué

Après deux années sur le fil du rasoir en raison d'un fort ralentissement de la demande, le luxe a maintenu le cap au premier semestre. Bien que contrastés, les résultats des sont mieux orientés.

Stimulé par la demande aux Etats-Unis, le secteur trouve un nouvel élan. Sur les six premiers mois de l'année, le premier marché s'est remis à tourner. Prada a annoncé un semestre solide (revenus en hausse de 16 % à taux de change constant). La dynamique repose sur sa marque centrale

Prada et sur Miu Miu, dont la croissance s'amenuise en raison d'une base de comparaison élevée.

Les Etats-Unis, un moteur
LVMH (propriétaire des « Echos »), numéro un du luxe, a affiché des ventes semestrielles organiques en hausse de +2 % à 38,6 milliards d'euros, tirées par ses performances américaines (+4 % sur le semestre, +6 % au deuxième trimestre) alors que ce marché pèse un quart de ses ventes.

La division Mode & Maroquinerie, essentielle et qui abrite Louis Vuitton et Dior, présente une croissance organique de 1 %, après sept trimestres de repli. Sa marge consolidée est supérieure aux attentes.

Le semestre faisait figure d'examen de passage dans les maisons portées par de nouveaux directeurs artistiques, tels Jonathan Anderson (Dior) chez LVMH et Demna (Gucci) chez Kering. Tous deux ont misé sur les Etats-Unis en présentant leurs collections Croisière respectivement à Los Angeles, et à

New York, sur Time Square. « Dior a réalisé une performance supérieure à la moyenne de la division au premier semestre » a déclaré Cécile Cabanis, directrice financière de LVMH.

Kering a indiqué que le positionnement de Gucci « résonne fortement » auprès des Américains, ce qui lui a permis de renouer avec la croissance au second trimestre, une première après 12 trimestres de baisse. Hermès a progressé à deux chiffres aux Etats-Unis, contribuant à la hausse globale de 7 %.

L'effet « valeur refuge »

Mais il y a encore des efforts à faire pour reconquérir « les 80 millions de consommateurs que le luxe a perdus en trois ans », rappelle Joëlle de Montgolfier de Bain & Co. Les années difficiles ont alimenté l'idée d'une crise structurelle plutôt que conjoncturelle, sur fond de flambée des prix. Cependant, « plutôt que de parler d'une fatigue du luxe, c'est de la fatigue des classes moyennes qu'il s'agit », remarque Luca

Solca chez Bernstein. Le consommateur « ne se détourne pas tant que cela du luxe statutaire, c'est une question de pouvoir d'achat », observe Edouard Aubin, analyste chez Morgan Stanley. « L'inflation a conduit le client à évaluer davantage la valeur du produit », précise Thomas Chauvet chez Citi.

S'il y a un domaine où le luxe est statutaire, c'est la joaillerie avec des produits iconiques, des codes stylistiques et symboles identifiants. Cette catégorie est promise aux meilleurs taux de croissance d'ici à 2030, selon McKinsey. « La pièce de joaillerie à 5.000 euros, cœur de gamme chez Cartier, entre en concurrence avec le sac à main », explique HSBC. Faire le bon investissement motive aussi l'achat, l'effet « valeur refuge ».

Richemont dont le fleuron est Cartier, s'est envolé aux Etats-Unis (+24 %). Les performances de Tiffany & Co et Bulgari ont permis à la division joaillerie et montres de LVMH de gagner 11 % sur le deuxième trimestre. Et chez

Kering, la division joaillerie (+14 % sur le semestre, en publié) qui pèse 7 % du chiffre d'affaires du groupe et améliore sa rentabilité, est portée par le succès de Boucheron.

L'impact du Moyen-Orient

L'impact de la crise du Moyen-Orient a été moins fort qu'attendu. Il coûte tout de même sur le semestre 2 points de croissance à LVMH, 1,5 point à Hermès... L'effet devises a en revanche affecté le secteur. Cécile Cabanis souligne la capacité de LVMH à maintenir des marges élevées, malgré un contexte incertain et l'impact des changes. Mais « les changes sont restés un frein », indique Armelle Poulou, directrice financière de Kering.

C'est aussi un semestre de résilience des marges. Avec Hermès en tête. Sa rentabilité opérationnelle courante, légèrement en baisse, reste très élevée à 41,0 %. LVMH se maintient stable à un niveau élevé à 22,5 %. Richemont est porté par la joaillerie, et Kering affiche une amélioration notable de sa marge

opérationnelle courante à 12,8 %. La maîtrise des coûts est une caractéristique du secteur.

Reprise trop timide

L'inconnue qui pèse reste la Chine, un second moteur qui tourne encore au ralenti. Plus que les résultats, qui ont été solides chez Hermès, c'est l'absence de signes de rebond sur place qui a été sanctionné (-11 % en Bourse le jour des résultats). La Chine est un « socle », reconnaît Axel Dumas, gérant d'Hermès. Selon Luca Solca, la clientèle chinoise assure 40 % des ventes du groupe. Et, un expert évalue la Grande Chine à environ un quart des ventes de LVMH.

Globalement, dans toutes les régions hors Etats-Unis, la classe moyenne reste le talon d'Achille, « même Hermès en dépend », observe Luca Solca. A ses yeux, les seules maisons ayant majoritairement les ultra-riches comme clients sont Zegna, Loro Piana, Cucinelli et – dans l'automobile – Ferrari. ■

Crédit Agricole prêt à jouer sa carte en Italie

BANQUE

La banque a publié des bénéfices en hausse et dépassé les attentes au deuxième trimestre.

Elle défendra ses intérêts dans BPM qui renonce à fusionner avec MPS.

Krystèle Tachdjian

Crédit Agricole a fait mieux que prévu au deuxième trimestre. Crédit Agricole SA, l'entité cotée du géant mutualiste, a enregistré un résultat net part du groupe de 2,05 milliards d'euros en hausse de 1,4 % sur un an. Les revenus ont progressé de 7,7 %, pour atteindre 7,3 milliards. Pris dans son ensemble (en incluant Crédit Agricole SA et les Caisses régionales) le groupe a généré 2,77 milliards de profits (+22,4 %) d'avril à juin.

« Ces bons résultats nous permettent de continuer à nous projeter avec une accélération de notre empreinte en Europe et de notre transformation », a commenté Olivier Gavalda, DG de Crédit Agricole SA.

Projet de fusion

Le groupe était surtout attendu sur ses intentions en Italie en tant que principal actionnaire de Banco BPM dont il contrôle désormais 29,3 % du capital après avoir encore renforcé sa participation début juillet. Interrogés sur des éventuelles discussions entre BPM et MPS (Monte dei Paschi di Siena), les dirigeants de Crédit Agricole ont démenti les rumeurs de rapprochement, indiquant n'avoir connaissance d'aucun projet. Vendredi soir, BPM officialisait de toutes les façons que les conditions n'étaient pas réunies pour mener à bien une fusion et a indiqué qu'il mettait fin aux discussions avec son homologue également convoité par sa rivale Intesa Sanpaolo.

En réalité, le groupe français préférerait rapprocher ses activités en Italie avec celles de BPM. « Notre scénario privilégié est une fusion entre Banco BPM et Crédit Agricole Italia », a déclaré Clotilde L'Angevin directrice générale adjointe de Crédit Agricole SA. C'est la première fois que le groupe affiche cette ambition prévisible de façon aussi explicite. « On est très attentif sur tous les scénarios et tout ce qui va se passer dans la consolidation italienne. Je lis la presse, mais je ne fais que lire la presse. Je dois

avouer que je suis un peu étonné parce que nous n'avons reçu aucun projet, aucune information sur un rapprochement potentiel entre MPS et BPM », a commenté Olivier Gavalda. Le dirigeant s'est ainsi déclaré dans l'incapacité de dire si cela pourrait créer de la valeur pour les actionnaires de BPM.

La presse italienne avait indiqué il y a quelques jours que le groupe français était prêt à négocier une fusion entre MPS et BPM en échange de contreparties. La banque milanaise a proposé en juin une fusion entre égaux avec MPS mais sa proposition sonnante et rébuchante se faisait toujours attendre. Et BPM fait face à Intesa Sanpaolo, un concurrent qui n'a pas hésité à mettre sur la table quelque 30 milliards d'euros pour tenter de s'emparer de MPS.

Financement politique

« La seule chose certaine, c'est que le 6 juin, le conseil de Banco BPM a autorisé le directeur général à proposer au directeur général de MPS d'entrer en discussions, a expliqué Jérôme Grivet, DG délégué de Crédit Agricole SA. Ensuite, il y a eu beaucoup de spéculations sur le fait que ces discussions avançaient ou n'avançaient pas, sur le fait qu'on aurait donné ou pas notre accord ». Mais le dirigeant assure n'avoir vu aucune suite concrète. « Avec 29,3 % du capital de BPM, nous sommes incontournables, poursuit Jérôme Grivet. Rien ne peut se faire contre nous ou sans nous. » Mais « ça ne veut pas dire que nous pouvons décider de tout ». Jérôme Grivet rappelle que le groupe s'est toujours efforcé de tenir une ligne de conduite favorable à l'économie italienne, sans être hostile ni aux pouvoirs publics, ni à l'ensemble des actionnaires.

Interrogé sur un autre sujet sensible en France cette fois, Olivier Gavalda a clairement indiqué que le financement des campagnes présidentielles était totalement exclu des politiques de risque du groupe. Il a évoqué le risque du seuil de 5 % des suffrages recueillis mais surtout la remise en cause potentielle des remboursements des dépenses de campagne en cas d'invalidation des comptes, qualifiant cet aléa de trop important. Il rejoint ainsi la position de Crédit Mutuel Alliance Fédérale.

Olivier Gavalda estime que la mise en place d'un « pool bancaire », un accord entre plusieurs banques dans le cadre duquel l'Etat pourrait couvrir une partie du risque est la meilleure solution. ■

AXA confirme ses objectifs après des semestriels solides



Les résultats semestriels d'AXA sont globalement en ligne avec les attentes des analystes. Photo Thibault Camus/AP/Sipa

ASSURANCE

A l'occasion de ses semestriels, Axa estime que la croissance de son résultat opérationnel par action devrait se situer « dans le haut de sa fourchette cible ».

Un nouveau plan stratégique doit être présenté en septembre.

Ingrid Feuerstein

Guerre au Moyen-Orient, incendies à répétition dans le Sud de l'Europe... Les derniers mois ont présenté leur lot de défis pour AXA, mais le géant de l'assurance s'est dit confiant dans sa capacité à atteindre ses objectifs financiers. La croissance de son résultat opérationnel par action devrait se situer « dans le haut de sa fourchette cible » qui est comprise entre 6 % et 8 %.

Porté par l'ensemble de ses grands métiers, le groupe français a publié des résultats semestriels solides, en attendant la présentation de son prochain plan stratégique en septembre, dans lequel il se

fixera de nouveaux objectifs à horizon trois ans.

Guillaume Borie, membre du comité de direction d'AXA, a indiqué que les feux de forêt ne constituaient pas une menace pour les perspectives du groupe. « Nous considérons ces événements comme faisant partie des incidents que nous pouvons gérer tout en maintenant notre performance », a-t-il déclaré.

Résultats en ligne

Pour l'heure, l'assureur n'est pas en mesure de chiffrer l'impact de ces sinistres, alors que la saison s'annonce hors norme en France, après la destruction de plus de 42.000 hectares par les flammes en Gironde. « Il est beaucoup trop tôt pour vous donner des indications sur un impact, parce que nous sommes encore au milieu de ces sinistres », a indiqué Alban de Mailly Nesle, directeur financier, assurant qu'AXA faisait au mieux pour accélérer les procédures afin que les victimes puissent être indemnisées rapidement.

Les résultats semestriels sont globalement en ligne avec les attentes des analystes. Le titre a réagi par une petite baisse de 0,62 % sur un CAC 40 en hausse de 0,29 %.

Sur les six premiers mois de l'année, les primes brutes progressent de 5 % à 66,3 milliards d'euros par rapport au premier semes-

tre 2025, un chiffre légèrement supérieur au consensus des analystes interrogés par Bloomberg (66 milliards). La dynamique est portée aussi bien par l'activité domages, qui enregistre des primes de 35,1 milliards d'euros, en hausse de 3 %, que par l'activité vie et santé, dont les revenus augmentent de 8 % à 31,2 milliards d'euros.

Au global, le résultat opérationnel ressort à 4,5 milliards d'euros, soit une hausse de 4 %, ou de 9 % en excluant AXA Investment Managers, l'activité de gestion d'actifs dont la cession a été finalisée en juillet 2025. En attendant la présentation de son prochain plan stratégique, AXA compte sur plusieurs leviers pour atteindre ses objectifs. Au-delà de sa croissance organique et de la montée en puissance de ses capacités techniques, l'assureur table sur « l'amélioration de l'effica-

cité opérationnelle » en optimisant ses coûts. Parmi ses grands chantiers, l'assureur devra évaluer ses options sur le marché italien, alors que le jeu de consolidation à l'œuvre dans le secteur bancaire transalpin pourrait menacer son partenariat historique avec Monte dei Paschi qui court jusqu'en octobre 2027.

Evaluer les options sur le marché italien

La banque italienne, sous le coup d'une offre du géant Intesa, envisage un rapprochement avec Banco BPM. Thomas Buberl estime qu'il est encore trop tôt pour se positionner sur cette question. « Il y a beaucoup de pistes de consolidation dans le secteur bancaire en Italie. Et je pense qu'il faut d'abord attendre de voir où cela va atterrir », a-t-il réagi, précisant qu'AXA s'est déjà renforcé par deux acquisitions récentes dans la péninsule, Nobis et Prima. « Nous nous sommes bien préparés au cas éventuel où ce partenariat ne se poursuivrait pas », a-t-il ajouté.

Quant aux rumeurs de prise de participation dans Generali, dont Monte dei Paschi détient 13 %, le directeur général les a démenties : « Nous nous focalisons sur la performance opérationnelle, le développement et la croissance organique. Notre stratégie n'est pas de racheter les participations de nos concurrents. » ■

4,5

MILLIARDS D'EUROS

Le résultat opérationnel du groupe au premier semestre, soit une hausse de 4 % et de 9 % en excluant AXA Investment Managers, dont la cession a été finalisée en juillet 2025.

La Banque Postale profite de la baisse du taux du Livret A

BANQUE

Portée par la hausse de ses revenus bancaires, La Banque Postale signe un semestre en progression et continue de développer ses activités de financement et d'assurance.

Samuel Wahl

La Banque Postale tourne la page des marges sous pression. Vendredi, le bancassureur a publié des résultats semestriels en nette progression. « Le principal moteur de cette croissance a été notre activité bancaire », a souligné Sophie Renaudie, directrice générale finance et stratégie et membre du directoire de La Banque Postale.

Sur ce premier semestre 2026, le produit net bancaire du groupe a

ainsi progressé de 7,2 %, à 4,2 milliards d'euros. Cette hausse est principalement tirée par la marge nette d'intérêt (MNI), en progression de 23,4 % sur un an, à 1,04 milliard d'euros.

La banque explique cette dynamique par plusieurs facteurs : la baisse du coût de l'épargne réglementée, notamment du taux du Livret A, une évolution plus favorable des conditions de crédit et une plus grande efficacité de ses couvertures.

Au-delà de la banque de détail

La progression des revenus s'accompagne également d'une amélioration de la rentabilité. En réussissant à contenir l'évolution de ses charges, La Banque Postale est parvenue à dégager un résultat d'exploitation en progression de 17,7 %, à 1,6 milliard d'euros.

La banque conserve ainsi une structure financière solide. Son ratio de solvabilité CET1 atteint 19 %

à fin juin 2026, en hausse de 0,3 point par rapport à fin 2025, nettement au-dessus des exigences réglementaires.

En réussissant à contenir l'évolution de ses charges, La Banque Postale a dégagé un résultat d'exploitation en progression de 17,7 %, à 1,6 milliard d'euros.

Ces résultats du premier semestre 2026 « illustrent clairement l'impact positif de notre plan de transformation », a déclaré Sophie Renaudie. Le groupe cherche en effet à renforcer ses activités au-delà de la banque de détail, son positionnement historique.

La montée en puissance de la Banque des entreprises et du déve-

loppement local (BEDL) en est l'un des exemples les plus visibles. La structure, qui accompagne les collectivités locales, les établissements publics, les entreprises et les acteurs de l'économie sociale, voit sa production de financements progresser fortement. Celle-ci augmente de 14 % sur un an, portée notamment par les grandes entreprises et les PME.

Cette diversification ne se limite pas au financement des entreprises et des territoires. Elle passe aussi par l'assurance, devenue un pilier de son modèle. A travers CNP Assurances, le bancassureur bénéficie d'une activité portée notamment par l'épargne-retraite et l'assurance-vie.

Les encours d'assurance-vie progressent ainsi de 5,6 % sur un an pour atteindre 372,6 milliards d'euros au niveau du groupe. Selon La Banque Postale, la collecte brute en épargne-retraite atteint un nouveau record au premier semestre, à 6,1 milliards d'euros. ■

fusions/acquisitions/cessions/partenariats

ENTREPRISES COMMERCIALES ET INDUSTRIELLES

Associés

Maître Hervé COUSTANS
103 rue Martinalville
76000 ROUEN

CONTACT :
Arthur LEBRETON
Tél. : 02.32.38.01.09
Fax : 02.35.88.93.36
rouen@ajassodes.fr
www.dataroom-aja.fr

réf. : 32202

RECHERCHE DE CANDIDATS A LA REPRISE EN REDRESSEMENT JUDICIAIRE

Chiffre d'affaires au 31/08/2022 : 3.433.315 €
Chiffre d'affaires au 31/08/2023 : 4.455.397 €
Chiffre d'affaires au 31/08/2024 : 4.537.679 €
Effectif : 31
Activité : Enseignement supérieur
Localisation : ROUEN (76000)
Actifs à céder : Fonds de commerce

La date limite de dépôt des offres est fixée au : 21 août 2026 à 12h

Une data room électronique hébergée sur notre site www.dataroom-aja.fr sera accessible après acceptation d'un engagement de confidentialité.

EMICHEL - LAMBOTTE - N. DESHAYES - S. PREVILLE - L. BROITIS - C. MASCH - H. GOUSTANS - M. LEBRETON - A. CECOVISHI - A. DURAND
BLOIS - BOBIGNY - BREST - CAYENNE - CHARTRES - COLMAR - CRETEIL - ENFLEUX - EVRY - FORT DE FRANCE - GOSER - LAVAL - LE MANS - LILLE
MARSEILLE - N. ELUIN - MULHOUSE - NANTES - ORLÈANS - PARIS - PORTIERES - PONTLOISE - QUIMPER - RENNES - ROUEN - SAINT MARTIN - TOURS - VERSAILLES

RETROUVEZ UNE SÉLECTION D'ANNONCES SUR : reprise-entreprise.lesechos.fr

Tokyo et Washington veulent enrayer la chute du yen

RÉGULATION

Les gouvernement nippon et américains ont décidé, dans la nuit de jeudi à vendredi, d'acheter du yen face à la dégringolade de la devise. La première fois en 30 ans qu'une telle opération a lieu.

Yann Rousseau
— Correspondant à Tokyo

Alors que les marchés asiatiques dormaient encore, les autorités japonaises sont, une nouvelle fois, intervenues, dans la nuit de jeudi à vendredi, sur les marchés occidentaux pour tenter de mettre fin à la dégringolade de leur devise. Et cette fois, Tokyo a pu compter sur la complicité des Etats-Unis qui commencent à s'agacer de la faiblesse du yen face au dollar. Le yen avait ainsi repris, tôt vendredi matin à Tokyo, 3 % face à la monnaie américaine.

Ces dernières semaines, la monnaie nippone avait accéléré son mouvement de dépréciation pour tomber à son plus bas niveau des 40 dernières années face au billet vert. En début de semaine, un dollar pouvait ainsi acheter 163,84 yens, soit un montant deux fois supérieur au cours de 2012.

Une énième fois, le gouvernement japonais avait tenté de faire preuve de fermeté en tentant de décourager verbalement le marché de miser sur la chute de sa devise. « Nous sommes prêts à prendre des mesures appropriées et décisives à tout moment si nécessaire », avait, encore, martelé, en vain, la ministre japonaise des Finances, Satsuki Katayama.

Jusqu'à 157 yens contre un dollar
Comme il le fait désormais régulièrement, l'exécutif japonais a dû se résoudre, jeudi soir, à lancer une intervention éclair. Concrètement, le ministère des Finances a demandé à la Banque du Japon d'agir comme un puissant courtier, en orchestrant l'opération avec des banques commerciales.

Elles ont massivement cédé des actifs en dollars, conservés dans les réserves de l'Etat nippon — essentiellement des bons du Trésor américain — en acquérant, simultanément, des milliers de milliards de yens.

Automatiquement, cette demande soudaine de yens a fait remonter le cours de la devise nippone jusqu'à 157 yens contre un dollar avant que le taux ne semble se stabiliser, à la mi-journée, en Asie, à 160 yens. Pour doper l'efficacité de cette intervention, les Etats-Unis, suite à des échanges avec Tokyo, ont, selon le Nikkei, effectué, au même moment, une opération de vérification des taux, connue sous le nom de « rate check » sur les marchés.

Agissant sur instruction du département du Trésor américain, la Banque de la Réserve fédérale de New York a demandé à plusieurs banques de fournir des cotations de taux pour des transactions de devises. Elle a ainsi laissé entendre qu'elle cherchait à savoir à quel niveau de prix les traders seraient prêts à exécuter des ordres massifs de vente de dollars et d'achats de yens. Un mouvement qui a été interprété, par tous les spécialistes, comme le début d'une grande action coordonnée entre les deux

pays. Vendredi, Washington décidait en effet de vendre des euros pour acheter des yens. C'est la première fois depuis 1998 qu'une telle opération a lieu. De quoi permettre à l'intervention d'avoir un effet plus persistant. Les précédentes interventions n'ont jusqu'alors donné que quelques jours de répit à la devise nippone.

Lors des précédentes interventions ordonnées par l'exécutif nippon, la devise nippone avait vite repris son mouvement baissier face au dollar

Sur les marchés, les investisseurs continuent de miser sur un effritement de la valeur du yen, en pointant le large différentiel entre le très faible rendement des obligations

souveraines japonaises et les taux toujours plus généreux offerts par les bons du Trésor américain. D'autant plus qu'ils ne croient pas à un rapide relèvement des taux d'intérêt au Japon.

Une croissance très fragile
Vendredi, la Banque du Japon, qui avait remonté, pour la première fois en 31 ans, son principal taux directeur à 1 %, le mois dernier, a choisi de ne pas retoucher à ses taux, à l'issue d'une réunion de son conseil de politique monétaire. Elle veut prendre d'abord la mesure de sa dernière hausse et doit aussi tenir compte des réticences du gouvernement japonais emmené par la Première ministre conservatrice Sanae Takaichi.

Confronté à une croissance très fragile, l'exécutif croit toujours qu'un relèvement des taux, qui sont toujours négatifs en termes réels, effrayerait les acteurs économiques du pays et jetterait un coup de froid sur l'activité ■



La demande soudaine de Yen a fait remonter le cours de la devise nippone pour la stabiliser jeudi à la mi-journée, à 160 yens. Photo Manami Yamada/Reuters

Le florissant et controversé business des grâces présidentielles de Trump

RÉGLEMENTATION

Les prisonniers qui souhaitent bénéficier du pardon de Donald Trump peuvent s'adresser à des intermédiaires qui se vantent d'avoir l'oreille du président.

Nessim Aït-Kacimi

Donald Trump, qui libère plus vite que son ombre, sort de prison ceux qui ont été touchés par la grâce présidentielle. Sur deux millions de détenus, ils ont déjà été près de 1.700 à profiter d'une sortie anticipée depuis son élection. Lors de son premier mandat, ils n'avaient été que 237.

Les prisonniers qui n'ont pas été sélectionnés par la Maison-Blanche selon différents critères (type de crime, popularité du condamné,

opinion politique et soutien passé au camp républicain...) peuvent tenter leur chance auprès d'intermédiaires.

Ces cabinets de lobbyistes estiment pouvoir intercéder en leur faveur auprès du président. Mais le « prix de la grâce » peut vite atteindre des sommes à 6 ou 8 chiffres car, dans l'Amérique de Trump, tout se monnaie. La loi de l'offre et de la demande fixe le prix de la liberté dans ce business de la « clémence présidentielle ».

Le « dur à cuire » et le président

Le site Notus a révélé que le rappeur Boosie « Badazz » (un jeu de mots avec « badass » qui signifie « dur à cuire » en anglais) tente de récupérer 300.000 dollars auprès de JM Burkman & Associates. Condamné à 3 ans de « liberté sous surveillance » pour possession d'arme lors d'une fusillade dans un concert en 2023, il espérait que le cabinet

pourrait lui obtenir le pardon de Donald Trump, lui permettant de redémarrer sa carrière. Il avait versé 600.000 dollars en 2025, et veut en récupérer la moitié faute de résultat. On lui avait assuré que sa démarche de pardon allait recevoir un écho favorable de la Maison-Blanche.

Celle-ci a pourtant déclaré qu'elle n'avait jamais reçu la moindre demande de JM Burkman & Associates pour le compte de ce client. « J'étais en situation de faiblesse et ils ont profité de moi », a déclaré de rappeur au « New York Times ». « En vingt-cinq ans, il n'y a aucun client pour lequel nous nous sommes autant battus », avait rétorqué Jack Burkman, le fondateur.

Loup dans la bergerie

Créée en 2002, cette firme de relations avec le gouvernement a un associé « trumpiste » de la première heure, Jacob Wohl. Après avoir été banni à vie des marchés à terme pour ses pratiques litigieuses, celui

que la presse américaine surnomme le « Wohl de Wall Street » (en allusion au « Loup (wolf) de Wall Street ») n'en avait pas pour autant fini avec les ennuis judiciaires.

En 2019, il avait été inculpé en Californie pour la vente de produits financiers non autorisés. Il avait plaidé coupable de quatre chefs d'accusation et condamné à deux ans de mise à l'épreuve, selon « Politico ». Il s'est reconverti dans la politique au service du camp républicain où il y applique la même approche « décomplexée ».

Laura Loomer, une influenceuse suprémaciste américaine pourtant proche idéologiquement Jacob Wohl et Jack Burkman, avait déclaré que ce dernier « [utilisait] les noms de personnes sans leur autorisation pour décrocher des contrats. Ce n'est pas ainsi que fonctionne la procédure de grâce. On ne peut normalement pas payer pour en obtenir une », selon ses propos rapportés par le « Guardian ». ■

Risques géopolitiques : le rappel de la BCE aux banques

SUPERVISION

Les 110 banques européennes ont démontré une bonne résistance face aux chocs géopolitiques d'après le stress test « inversé » inédit de la BCE.

Toutefois, des failles subsistent, notamment autour des plans d'urgence.

Krystèle Tachdjian

Les grandes banques européennes sont globalement armées pour faire face à de graves chocs géopolitiques, mais il y a encore certaines fragilités dans leurs dispositifs de gestion des risques. Pour dresser ce constat, la Banque centrale européenne a mené un exercice inédit : un « reverse stress test » ou stress test inversé portant sur les risques géopolitiques dont les résultats ont été publiés vendredi.

Depuis la guerre en Ukraine, ce type de scénario catastrophe est revenu au premier plan et constitue une menace récurrente pour la solidité des marchés. Au total, 110 établissements directement supervisés par la BCE dont 12 groupes français ont participé à l'exercice.

Les cyberattaques, le principal risque

Contrairement aux traditionnels stress tests européens, il ne s'agissait pas d'appliquer un scénario uniforme conçu par les autorités. La BCE a fixé un point d'arrivée — une dégradation de 300 points de base (soit 3 %) du ratio CET1, principal indicateur de solidité financière — puis a demandé à chaque banque de construire son propre scénario géopolitique susceptible d'aboutir à ce résultat.

Ce niveau de perte correspond aux plus grandes crises observées au cours des quinze à vingt dernières années. La BCE précise toutefois que cet exercice ne peut pas être comparé aux stress tests paneuropéens menés avec l'Autorité bancaire européenne, dont la méthodologie est très différente.

Les banques ont retenu dans leur scénario une large palette de risques cumulés : cyberattaques (principal risque opérationnel cité par 86 participants), sanctions commerciales, conflits militaires, ruptures d'approvisionnement, etc. Environ un quart des établissements mentionnent explicitement un conflit au Moyen-Orient parmi les événements déclencheurs envisagés. D'autres citent une aggravation de la guerre en Ukraine, des tensions commerciales entre la Chine et les Etats-Unis

ou un regain de tensions dans le détroit de Taïwan. L'industrie, les transports, l'énergie, la construction ou l'agriculture apparaissent comme les secteurs les plus vulnérables.

Le risque de liquidité des banques est la principale faiblesse pointée du doigt par la BCE. Les banques sous-estiment la rapidité avec laquelle les tensions de financement peuvent s'installer même si « leurs positions sont généralement demeurées supérieures aux exigences minimales réglementaires dans les scénarios de tensions », pointe le rapport.

Dans l'ensemble, la BCE livre un satisfecit étant donné que les résultats agrégés montrent une bonne résistance du secteur. Sous l'effet des crises, le ratio de fonds propres des banques chuterait de 15,5 % à 12,1 %. Grâce à leurs mesures correctrices, il remonterait ensuite à 13,6 %. « Cet exercice novateur a mis en lumière les progrès réalisés par les banques européennes dans l'analyse des risques géopolitiques et confirmé leur résilience », a commenté le gendarme bancaire français, l'ACPR.

Des failles dans les plans de crise

Parmi les mesures envisagées pour atténuer les chocs, la plupart des banques comptent renforcer leur cybersécurité (74 % des réponses), suspendre ou baisser leurs dividendes (59 %) ou limiter leurs expositions risquées (57 %). D'autres prévoient de réduire leurs coûts (44 %), de vendre des actifs (40 %) ou de lever des capitaux (22 %).

La BCE pointe cependant un manque de réalisme dans les plans d'urgence de certaines banques en temps de crise. « On constate, par exemple, que de nombreuses banques envisagent de mettre en œuvre des actions de même nature qui, si elles étaient adoptées simultanément par d'autres banques, pourraient perdre de leur efficacité », indique la BCE. Autant de points faibles que les établissements devront corriger à l'avenir. Le superviseur assurera un suivi auprès des banques concernées dans le cadre du dialogue permanent sur le capital et les plans de crise. ■

« Cet exercice a mis en lumière les progrès réalisés par les banques européennes dans l'analyse des risques géopolitiques. »

ACPR
Le gendarme bancaire français

Les Echos
Le Parisien
SERVICES

DÉCOUVREZ NOS SERVICES EN LIGNE POUR LE DÉPÔT DE VOS ANNONCES LÉGALES

Contactez notre équipe au 01 84 21 09 27 ou prenez rendez-vous via le QRcode

euronext

CAC 40

VALEURS MNÉMO / INFO /	OUV	CLOT	% VBL	% AN	BPA
OST	VOL	VOL	% MOIS	% MOIS	OST
ISN / DEVISE / DATE DÉTACH. / DIV	NB TITRES	+ BAS	% 52 S.	+ BAS AN	PER
ACCOR (AC) ●	A 45,9	44,9	- 2,92	- 6,89	
FR0000120404	01/06/26 135	236128.237	44,96	- 1168	3,01
AIR LIQUIDE (AL) ●	A 170,92	170,72	- 0,09	+ 17,08	
FR0000120073	18/05/26 37	1441279	170,72	- 1,48	182,26
AIRBUS GROUP (AIR) ●	A 205,4	202,2	- 0,88	+ 1,91	3,4
FR00000225190	21/04/26 272	792.283.683	206,85	+ 3,94	221,3
ARCELOORMITTAL (MT) ●	A 60,12	60,34	+ 1,91	+ 55,39	
FR00000225190	12/05/26 011	7750.000.000	60,34	+ 1,91	55,39
AXA (CS) ●	A 44,65	44,94	- 0,62	+ 9,72	
FR0000120628	11/05/26 2,32	2.090.899.319	44,25	+ 2,49	45,56
BNP PARIBAS (BNP) ●	A 109,18	109,66	+ 0,78	+ 35,73	
FR0000131104	18/05/26 257	1101.600.607	109,18	+ 0,78	35,73
BOUYGUES (EN) ●	A 49,27	48,76	- 1,4	+ 9,94	
FR0000120501	28/04/26 21	638.161.486	49,27	- 0,51	51,48
BUREAU VERITAS (BV) ●	A 278,9	278,9	- 0,9	+ 1,77	
FR0000174348	26/05/26 092	45.387.1520	278,9	- 0,9	1,77
CAP-GEIN (CAP) ●	A 101,75	102,5	+ 0,49	- 23,94	
FR0000120172	02/06/26 3,4	796.422	101,75	+ 0,49	23,94
CARREFOUR (CA) ●	A 15,45	15,35	- 0,66	+ 11,98	
FR0000120538	02/06/26 3,4	189.928.671	15,45	- 0,66	11,98
CREDIT AGRICOLE (ACA) ●	A 19,445	19,275	+ 2,61	+ 9,83	
FR0000045072	26/05/26 113	3.020.423.350	19,445	+ 2,61	9,83
DANONE (DN) ●	A 67,34	67,34	- 1,2	- 12,06	
FR0000120644	04/05/26 2,25	68.333.717	67,34	- 1,2	12,06
DASSAULT SYSTEMES (DSY) ●	A 200,3	200,3	- 0,79	- 15,9	
FR00000400378	27/05/26 0,27	13.418.556.67	200,3	- 0,79	15,9
EBEIFFAGE (FGR) ●	A 123,4	123,25	- 0,2	+ 0,69	
FR0000120452	20/05/26 4,8	98.000.000	123,25	- 0,2	0,69
ENGIE (EN) ●	A 26,6	27,1	+ 3,99	+ 20,97	1,21
FR00000208488	30/04/26 1,35	25.424.738.68	26,6	+ 3,99	20,97
ESSILORLUXOTTICA (ELC) ●	A 161,65	164,05	+ 0,28	- 39,22	
FR0000121667	05/05/26 4	88.222.4	161,65	+ 0,28	39,22
EUREOFINS SCIEN T. (ERF) ●	A 68,8	68,8	- 0,64	+ 9,23	
FR000004000MR3	28/04/26 0,61	192.981.183	68,8	- 0,64	9,23
EUREONEXT NV (ENX) ●	A 155,5	158,6	+ 6,16	+ 23,91	
FR00000294274	25/05/26 2,7	101.721.940	155,5	+ 6,16	23,91
HERMES INTL (RMS) ●	A 154,75	159,3	- 1,23	- 27,83	
FR0000025292	21/04/26 13	105.699.412	154,75	- 1,23	27,83
KERING (KER) ●	A 288,15	284,2	- 2,22	- 5,58	
FR0000121485	02/06/26 2,75	12.342.077,8	288,15	- 2,22	5,58

SRD

VALEURS MNÉMO / INFO /	OUV	CLOT	% VBL	% AN	BPA
ISN / DATE DÉTACH. COUPON / DIV	NB TITRES	+ MOE + BAS	% 52 S.	+ BAS AN	PER
74SOFTWARE (74SW) ▲	A 38,3 8488	37,9 38,8	- 0,53 + 6,46	- 8,67 42	
FR001040500	05/06/23 0,4	29.746.194	37,9	- 0,53	26,5
AB SCIENEC (AB) ▲	C 0,532 499901	0,541 0,56	+ 1,88 - 38,87	- 64,78 161	
FR0010557264	73.251.991	0,524	- 63,45	0,501	
ABC ARBITRAGE (ABC) ▲	B 5,17 32811	5,17 518	- 4,26 - 019	- 4,26 5,92	
FR0000406908	07/07/26 0,04	59.781.962	5,17	- 17,15	4,865
ABIONYX PHARMA (ABNYX) ▲	B 1,91 100574	1,856 1,944	- 2,62 - 9,46	- 50,96 4,15	
FR001261682	42.566.071	1,83	+ 20,36	182	
ABIVAX (ABVX) ●▲	A 111,3 193610	106,3 113,7	- 2,03 - 7,97	- 11,71 139	
FR001233324	81.237.397	106,3	+ 66,09	60,45	
ADOCIA (ADOC) ▲	B 4,02 68594	3,96 4,066	- 0,98 - 4,35	- 40,9 74,5	
FR0011184241	20.053.056	3,92	- 44,69	3,81	
AÉROPORTS DE PARIS (ADP) ▲	A 123,6 16219	119,9 123,7	- 2,82 + 518	+ 7,63 1283	
FR0010340141	02/06/26 3,8	98.960.902	119,9	- 2,82	99,05
AIR FRANCE-KLM (AF) ▲	A 12,2 137.292	12,01 12,39	- 2,64 - 12,14	+ 3,85 14,43	
FR001400J770	262.765.869	12,01	+ 3,78	8,368	
ALTAMIR (LTA) ▲	A 23,9 7	24 5	+ 0,42 + 2,26	- 20 30,15	
FR0000053837	26/05/25 106	36.530.883	23,9	- 16,08	22,5
AYVENS (AYV) ▲	A 12 1030350	11,63 12,09	- 3,08 + 0,95	+ 1,66 12,64	
FR0013258662	20/05/26 0,59	781.662.091	11,29	+ 23	9,935
ALPES (CIE DES) (CDA) ▲	A 20,2 46153	20,25 20,6	+ 1,88 - 7,71	- 17,29 29	
FR0000053324	23/03/26 11	50.837.772	20,15	- 11,71	18,72
ALTAREA (ALTA) ▲	A 100,8 9371	100,8 102,6	- 0,98 + 1,37	- 8,03 131,4	
FR0000033279	10/06/26 8	24.768.932	100	- 701	94
ALSTOM (ALO) ●▲	A 16,255 124878	16,08 16,43	+ 0,44 + 5,69	- 3,61 30,23	
FR0010220475	17/07/23 0,25	462.616.024	16,025	- 22,09	14,72
ALTEN (ATE) ▲	A 75,2 93580	75,1 75,55	- 0,99 + 4,17	+ 3,66 84	
FR0000071946	22/06/26 15	35.481.076	73,65	+ 4,82	50,9
AMUNDI (AMUNDI) ●▲	A 94 180105	94,25 95,7	+ 0,37 + 12,39	+ 33,64 95,67	
FR0000021590	09/06/26 4,25	206.386.326	93,55	+ 45,04	69,35
ANTIN INFRA PARTNERS (ANTIN) ▲	A 8,58 23419	8,73 8,78	+ 1,99 - 1,24	- 22,74 11,65	
FR0000040540	15/06/26 0,35	179.191.288	8,58	- 31,9	8,45
ARAMIS (ARAM) ▲	B 4,02 22386	3,9 4,02	- 1,89 + 31,76	- 15,77 4,87	
FR001003094	82.856.671	3,86	- 27,37	2,78	
ARGAN (ARG) ▲	A 75,7 37024	75,8 76,6	+ 0,27 + 2,55	+ 14,85 78,2	
FR0010481960	31/03/26 3,45	25.766.939	75,6	+ 15,02	5,61
ARKEMA (AKE) ●▲	A 60,9 74707	59,9 61,3	- 3,6 + 8	+ 12,94 67,05	
FR0010333833	25/05/26 3,6	76.090.831	59,85	- 16,7	48,3
ASSYSTEM (ASY) ▲	B 41,55 OPA 24/11/17	42 42,25	+ 1,21 + 4,74	- 1,64 48,43	
FR0000021418	07/07/26 1	15.668.216	41,55	- 13,49	37,5
ATOS GROUP (ATO) ▲	A 31,46 153350	31,96 32,78	+ 2,44 - 4,99	- 3,63 61,98	
FR001400X254	14/05/21 0,9	19.412.501	30,68	+ 17,44	27,96
AUBAY (AUB) ▲	B 56,5 6658	56,5 56,5	+ 0,55 + 0,55	- 4,33 64,4	
FR0000063737	15/05/26 0,8	12.738.485	56,2	+ 9,96	39,9
BAINS MER MONACO (BAIN) ▲	A 140 114	140 140	+ 33,33 + 162	- 33,33 146	
FR00000003187	07/10/25 18	24.516.861	138,5	+ 34,62	105,5
BASTIDE LE CONFORT (BLC) ▲	B 22,05 2740	23,4 23,8	+ 218 - 0,85	- 2,5 27,75	
FR0000035370	07/07/22 0,27	7.365.078	22,7	- 23,28	21,95
BÉNÉTEAU (BEN) ▲	B 6,05 106936	6 61	- 0,33 - 71,2	- 17,75 8,78	
FR0000035164	17/06/26 0,2	82.789.840	6	- 26,52	5,8
BIC (BIC) ▲	A 68,2 90480	67,9 69,3	+ 0,44 + 2,91	+ 31,84 69,3	
FR0000120966	01/06/26 2,4	40.681.314	67,9	- 27,55	50,1
BIOHÉRIEUX (BIOH) ▲	A 71,75 224352	69,1 71,85	- 3,83 + 0,58	- 37,35 11,31	
FR0013280286	09/06/26 0,98	118.361.220	69,1	- 45,07	65,6
BOLLORÉ (BOL) ▲	A 393 425775	387,2 406,6	- 2,57 + 4,54	- 18,23 5,675	
FR0000035255	23/06/26 1,56	2.909.783.802	392,8	- 23,55	182,8
BONDUELLE (BON) ▲	B 8,98 1728	9,35 9,15	+ 212 - 20,39	- 12,66 11,36	
FR00000263535	06/10/26 0,25	32.630.114	8,96	+ 14,09	75,2
CARIMELA (CARM) ▲	A 17 150466	16,9 17,28	- 0,59 + 1,56	- 0,59 18,64	
FR0010828137	20/05/26 1,36	13.916.607	16,86	- 2,09	15,46
CASINO GUICHARD (CO) ▲	C 0,192 279901	0,187 0,192	+ 0,48 - 11,49	- 23,63 0,355	
FR00100400KR3	40.016.379	0,182	- 61,1	0,149	

SÉANCE DU 31 - 07 - 2026
CAC 40 : 8509,64 (0,28 %) NEXT 20 : 12550,61 (0,06 %)
CAC LARGE 60 : 9168,08 (0,27 %)
CAC ALL-TRADABLE : 6308,48 (0,20 %)
DATE DE PROROGATION : 26 AOÛT

VALEURS MNÉMO / INFO /	OUV	CLOT	% VBL	% AN	BPA
OST	VOL	VOL	% MOIS	% MOIS	OST
ISN / DEVISE / DATE DÉTACH. / DIV	NB TITRES	+ BAS	% 52 S.	+ BAS AN	PER
LVM.H. (MC) ●	A 468,95	473,15	+ 0,39	- 26,33	
FR0000121014	28/04/26 75	42.987	468,95	- 1,85	654,3
LEGRAND (LR) ●	A 132,45	131,4	+ 0,84	+ 3,26	
FR00001207815	29/05/26 2,38	262.245.733	132,45	- 11,04	160,95
L'ORÉAL (OR) ●	A 391,05	386,95	- 1,79	+ 5,58	
FR0000120321	25/04/26 72	332.368.504	391,05	- 1,79	5,58
MICHELIN (ML) ●	A 34,47	34,97	+ 1,38	+ 23,53	
FR00001400A45	26/05/26 1,38	687.606.374	34,47	+ 1,38	23,53
ORANGE (ORA) ●	A 16,85	16,87	- 2,98	+ 16,69	
FR0000133308	11/06/26 0,45	2.660.056.599	16,85	- 2,98	16,69
PERNOD-RICARD (RI) ●	A 67,3	68,02	- 0,09	- 7,22	
FR0000120693	22/07/26 2,35	252.169.195	67,3	- 0,09	7,22
PUBLICIS GROUPE (PUB) ●	A 91,3	92,62	- 0,98	+ 4,51	
FR0000130571	01/07/26 3,75	311.890	91,3	- 0,98	4,51
RENAULT (RNO) ●	A 27,77	27,26	- 2,34	- 23,04	
FR0000131906	08/05/26 2,2	295.722.284	27,77	- 2,34	23,04
SAFRAN (SAF) ●	A 340,2	338,4	- 0,56	+ 13,79	
FR0000073272	26/05/26 3,35	418.344.628	340,2	- 0,56	13,79
SAINT-GOBAIN (SGO) ●	A 801,4	812,8	+ 6,89	- 6,53	
FR0000125007	08/06/26 2,3	494.834.019	801,4	+ 6,89	6,53
SANOFI (SAN) ●	A 74,23	74,26	+ 2,34	- 8,97	
FR0000120678	05/05/26 4,12	1.260.634.648	74,23	+ 2,34	8,97
SCHNIDER ELECTRIC (SU) ●	A 286,05	289,6	+ 1,76	+ 23,29	
FR0000121972	11/05/26 4,2	68.703.363	286,05	+ 1,76	23,29
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE (GLE) ●	A 81,37	81,31	- 0,28	+ 18,32	
FR0000130805	01/06/26 1	750.900.671	81,37	- 0,28	18,32
STELLANTIS N.V. (STLAP) ▲	A 51	49,91	- 1,69	- 47,12	
FR00001200109	22/04/25 0,58	2.923.761.295	51	- 1,69	47,12
STMICROELECTRONICS (STMPA) ●	A 47,956	48,678	+ 0,11	+ 103,54	0,23
FR0000122223	22/06/26 0,08	91.181.920	47,956	+ 0,11	103,54
THALES (TH) ●	A 245,7	248,9	+ 1,07	+ 7,01	
FR0000121329	18/05/26 2,95	246.431.915	245,7	+ 1,07	7,01
TALENERGIES (TTE) ●	A 76,15	76,42	+ 1,13	+ 37,67	
FR0000120271	30/06/26 0,85	2.281.656.714	76,15	+ 1,13	37,67
UNIBAIL-RWOF (URW) ▲	A 105,1	105,9	+ 0,77	+ 13,52	
FR0013326246	15/05/26 4,5	24.424.189	105,1	+ 0,77	13,52
VEOLIA ENV. (VIE) ●	A 35,74	34,47	- 3,72	+ 15,98	
FR0000124411	11/05/26 1,5	74.249.650	35,74	- 3,72	15,98
VINCI (VCI) ●	A 123,1	122,58	- 1,08	+ 2,08	
FR0000125446	21/04/26 3,95	587.033.854	123,1	- 1,08	2,08

VALEURS FRANÇAISES

VALEURS MNÉMO / INFO / OST	OUV	CLOT	% VBL	% AN	BPA
ISN / DATE DÉTACH. COUPON / DIV	NB TITRES	+ BAS	% 52 S.	+ BAS AN	PER
CIE CHARGEURS INVEST. (CIE) ▲	B 8,6	8,47	- 1,08	- 15,22	
FR0000130692	23/06/25 0,13	24.933.990	8,6	- 23,97	73
COVIVO HOTELS (COVIV) ▲	A 22,9	22,8	- 0,44		
FR0000060303	17/04/26 1,5	15.990.312	22,8	- 5	216
CHRISTIAN DIOR (CDI) ▲	A 429	433,6	+ 0,32	- 27,19	
FR0000130403	28/04/26 8,25	180.507.516	429	- 3,44	610
CLARINAE (CLAR) ▲	A 4,094	3,99	- 3,44	+ 1,42	
FR0010386334	21/06/23 0,25	357.540.852	3,99	- 12,42	3,78
COFACE (COFA) ▲	A 15,57	15,8	- 1,2	+ 0,64	
FR0010667147	26/05/26 1,25	10.017.972	15,8	+ 4,91	16,66
COVIVO (COV) ▲	A 54,1	52,9	- 2,04	- 6,82	
FR0000064578	15/07/26 2,25	11.623.468	54,35	- 1,31	62,8
CRICAM BRIE PICH. CC (CRBP2) ▲	B 36,2	36,208	- 0,71	+ 23,21	
FR0010483768	09/04/26 1,15	15.407.803	36,2	- 0,34	4,42
CRICAM NORD FR. (CNDF) ▲	B 29,19	29,6	+ 1,41	+ 5,15	
FR0000165514	30/04/26 0,85	16.140.354	29,19	+ 43,69	23,44
CRICAM PARIS IDF (CAFI) ▲	B 118,3	118,8	+ 0,42	- 6,46	
FR0000045628	04/05/26 2,59	79.48.589	118,3	- 0,67	105,14
DASSAULT AV. (AM) ▲◆	A 301,6	298,2	- 0,8	+ 8,91	
FR001004486	15/05/26 4,78	77.72.746	298,2	+ 9,47	27,0
DBV TECHNOLOGIES (DBV) ▲	B 24,2	23,8	- 1,51	- 30,47	
FR0010417345	12/03/55	2,252	- 16,67	4,4	
DEEZER SA (DEEZR) ▲	C 119,5	118,5	- 0,84	+ 2,78	
FR0010040466	15/04/26	119,5	- 0,72	1,39	
DERICHEBOURG (DRBG) ▲	B 93,9	93	- 1,06	+ 36,87	
FR0000053381	16/02/26 0,13	158.381.124	93,9	- 2,46	11
EDENRED (EDEN) ▲◆	A 28,85	28,82	+ 0,99	+ 90,82	
FR0010908533	10/06/26 1,33	236.974.583	28,82	- 13,76	15,23
EKIN OPS (EKO) ▲	C 25,5	2,618	- 1,37	+ 30,31	
FR001466069	4/3278	2,615	- 7,71	3,95	
ELECT.STRASSBOURG (ELEC) ▲	A 188	163	- 16,76	- 11,89	
FR0000010203	05/08/26 12,7	71.693.386	188	- 197	252
ELIOR (ELIOR) ▲	B 213,8	211,4	- 1,22	- 12,29	
FR0010950732	17/02/26 0,04	25.611.809	213,8	- 19	1.855
ELIS (ELIS) ▲	A 26,68	24,78	- 8,01	+ 2,4	
FR0010243512	26/05/26 0,48	232.846.588	26,68	- 2,23	23,42
EMEIS (EMEIS) ▲	A 14,49	14,56	+ 0,07	+ 1,61	
FR0010040184	8/22482	15,33	+ 3,63	16	
ERAMET (ERA) ▲	A 43,7	43,12	+ 1,51	- 28,2	
FR0000013757	02/06/25 1,5	28.755.047	43,7	- 4,05	8,82
EURAPI (EAPF) ▲	B 0,992	0,979	- 1,27	- 16,87	
FR001008VX5	4/95121	1,01	- 26,61	2,28	
EURAZEO (RF) ▲	A 46,9	47,4	+ 2,11	- 11,07	
FR0000121121	18/05/26 2,92	90.685.760	46,9	- 8,23	37,54
EUTELSAT COM. (ETL) ▲	A 206	2,053	+ 0,44	+ 20,34	
FR0000027234	17/11/22 0,93	117.808.067	206	- 14,92	4,556
EXAL TECHNOLOGIES (EXAL) ▲	A 125	124,6	- 0,08	+ 52,88	
FR0000062671	23/06/21 0,32	7.044.747	125,5	+ 3,75	159,2
EXOSENS (EXENS) ▲	A 57,95	57,1	+ 1,33	+ 18,06	
FR00100400V2	27/05/26 0,3	50.936.749	57,9	- 39,85	4,84
FJD. UNIL (FJJJ) ▲	A 22,4	21,93	- 2,1	- 7,15	
FR0013451333	28/04/26 2,1	185.270.000	22,43	+ 25,2	26,75
FISICAE AERO (FGA) ▲	C 11,36	10,9	- 1,63	- 9,91	
FR001665280	44.344.506	10,9	+ 5,83	9,02	
FNAC DATA (FNAC) ▲	A 34,6	34,58	- 0,29	- 19,34	
FR0012749928	03/06/26 1	68.682.146	34,6	+ 0,14	35,95
FORVIA (FRVIA) ▲◆	A 968,2	8,878	- 7,04	- 34,82	
FR0000972147	04/08/24 0,5	197.069.340	968,2	- 21,01	8,42
FRANCAISE ENERGIE (FCE) ▲	B 28,25	28,2	- 1,18		
FR0013030152	19/262	29	- 31,4	47	
GECINA (GFC) ▲	A 75,65	74,95	- 0,73	- 7,38	
FR0010040865	07/07/26 2,75	76.792.337	75,8	- 1,19	83,15

Un bon départ, fait toute la différence

Chaque mardi, retrouvez la newsletter « Work in progress », pour bien démarrer votre vie professionnelle

Travailler mieux

Business

Mon budget

Vie pro/vie perso



Les Echos
Prenez un temps d'avance

EURONEXT HORS SRD

ACTIONS FRANÇAISES

ISIN	VALEUR	OUV	+HT	+BS	CLÔT	ÉCART	VOL
FR001318587	ABEO	Δ	C 51	9/2	9	5,08 - 0,22	1034
FR0014004HX6	ABL DIAGNOSTICS	C	2,46	2,5	2,42	2,42	324
FR0000064602	ACANTHE DEV.	C	0,21	0,21	0,21	0,219 + 3,79	1447
FR0000076861	ACTEOS	Δ	C 0,83	0,85	0,83	0,85	401
BE0974269012	ADC SIC	C					000
FR0014007284	AELIS FARMA	B	1,026	1,04	1,024	1,024 - 0,2	24067
FR0000053027	AKWEL	Δ	B 6,56	6,66	6,56	6,6 - 0,92	5768
FR0000062465	ALAN ALLMAN	C	1,63	1,63	1,5	1,5 - 6,83	1191
FR0000039276	ALTAREIT	B 585	585	585	585		1
FR001285536	ARTEA	C	5,4	5,45	5,4	5,45	11
FR0000074783	ARTMARKET.COM	Δ	C 2,7	2,82	2,68	2,8 + 1,45	11017
FR0000076552	ARTISOM NOM.	A					000
FR0014001WR8	ARVERNE GROUP	B	796	804	796	8 + 0,5	1312
FR0011992700	ATEME	Δ	B 121	1235	119	12 + 0,84	12772
FR0013455482	ATLAND	B 34	34	34	34		1
FR0000061780	AUGROS CP.	C	4,64	4,64	4,64	4,64 - 7,2	9
FR0000039232	AUREA	Δ	C 5,74	5,76	5,66	5,66 - 1,05	162
FR0014000CH7	AVENIR TELECOM	C	0,097	0,097	0,093	0,093 - 3,32	85761
FR0000062788	BARBARA BUI	C					28
FR0004022208	BASSAC	B 43,8	44,3	43,6	44,3 + 0,23		1961
FR0000074072	BIGBEN INTERACTIVE	Δ	C 0,352	0,374	0,352	0,369 + 0,55	16824
BE0974280126	BIOSENIC	C					000
FR0000062150	BLEECKER	C 115	115	115	115 + 5,52		3
FR0000061129	BOIRON	Δ	A 272	274	27	274 + 0,37	460
FR0000074254	BOURSE DIRECT	C	5,46	5,5	5,44	5,48 + 0,74	4923
FR0000061137	BURELLE	A380	380	370	372 - 211		259
SN0000033192	CFCLA	C 13,4	13,4	13,4	13,4 - 5,46		35
FR0000045544	CA TOULOUSE 31 COI	B 122,72	124,24	121	121 - 164		573
FR0013333077	CARVULX	Δ	B 6,5	6,62	6,3	6,4 - 6,7	71581
FR0011933975	CAO TERRITORIA	C	3,9	3,9	3,89	3,91 + 0,26	12181
FR0000037476	CR-CPMAGNE FONC	C 1,25	1,25	1,25	1,25 + 1793		240
FR0000060907	CHAUSSEIRA	C					65
FR0004037163	COHERIS	Δ	C 10,95	10,95	10,95	10,95 + 4,29	8
FR0000065353	COURTOIS	C					000
FR0000044323	CRICAM ALPES PROV.	C 144	144,2	138	138 - 4,17		307
FR0000185506	CRICAM ATL. VENDEE	B 145	145	142,6	142,6 - 206		193
FR0000045213	CRICAM ILLE-VILAINE	B 116,02	116,8	112,3	113,06 - 2,53		974
FR0010461053	CRICAM LANGUED COI	C 92,99	93,88	89	89 - 4,3		539
FR0000045239	CRICAM LOIRE HAUTE	C 99	99,49	96,2	96,2 - 1,33		602
FR0000045551	CRICAM MORBIHAN	B 118,5	121,02	116	116 - 3,97		67
FR0000044364	CRICAM NORM. SEINE	C 163,46	163,5	162	162 - 0,89		189
FR0000045346	CRICAM SUD RHONE	C 228	229	225	225 - 1,32		246

EURONEXT HORS SRD

Suite ACTIONS FRANÇAISES

ISIN	VALEUR	OUV	+HT	+BS	CLÔT	ÉCART	VOL
FR0000045304	CRICAM TOUR. PORTOU	C 144	144,5	1381	1381 - 3,43		164
FR0000050355	CROSSWOOD	C					878
FR0000062796	DEKUPLE	Δ	C 25,3	25,5	25,3	25,5 + 0,38	237
FR0000065280	DOCK.PETRAMBES	C 875	875	860	860		7
FR0010428771	EAGLE FOOTBALL GR.	C 181	182	175	1,82 + 3,41		950
FR0000035719	ELECT ET EAU MAD.	C					101
FR0000060475	EURASIA FONC. INV.	C					0,01
FR0004527638	EXEL INDUSTRIES	B 191	196	191	19,6 + 2,62		2293
FR0014003A04	EXPLOSIFS PROCHIM	C					770
FR0000065201	F.CASINO CANNES	B 2860	2860	2820	2820 - 2,76		10
FR0000038184	FLJPP.	C					0,57 - 5
FR0000060478	FIDUCIAL OFFSH.	C					248 - 2,84
FR0000060535	FIDUCIAL REAL EST.	B 171	172	171	172 + 1,8		61
FR0000060824	FINANCIERE MARJOS	C 143	143	143	1,43 + 214		2696
FR0000065930	FONCIERE 7 INVEST	C 0,4	0,4	0,4	0,4		63
FR0010314032	FONCIERE INEA	B 332	332	33	33,2		84
FR0000065344	FONCIERE VOLTA	C 83	83	83	83 - 514		13
CI0000053161	FOREST.EQUATORIALE	C					000
FR0010588079	FREY	B 352	352	352	35,2 + 0,57		124
FR0000031973	FSDV	B 186	186	186	18,6		1
FR0000034854	GAUMONT	B 101	103	101	103 + 1,58		124
FR0000065305	GEA	Δ	C 74,5	75	74	75 + 1,35	118
FR001183985	GENSIGHT BIOLOGICS	Δ	C 0,083	0,083	0,082	0,082 - 1,57	539552
FR0000060459	GERARD PERRIER	B 80,6	80,6	80	80 - 0,74		573
FR0000065671	GRANDES VOLTS	C 175	1765	173	17,85		481
FR0000036675	GROUPE CRIT	Δ	B 54,6	54,8	53,6	53,6 - 1,83	592
FR0004010338	GROUPE JAJ	C 114	114	114	114 + 857		1610
FR0012612646	GROUPE PARTOUCHE	B 1795	1795	179	17,95		241
FR0010274064	GROUPE PIZZORNO	C 6165	6175	6165	6175		4
FR0004185000	GROUPE SFPI	Δ	C 211	211	208	2,08	3576
FR0000066722	GUILLEMOT	C 4,35	4,35	412	4,34 - 2,75		4441
FR0000066755	H.AULOTTE GROUP	Δ	B 219	223	215	217 + 0,46	8088
FR0004185001	HOTELS DE PARIS	C					10
FR0014003VY4	HYDROGÈNE FRANCE	Δ	B 221	242	22	2,42 + 9,75	18981
FR0000051393	IDC	B 72	72,2	71,4	72,2 + 0,28		318
FR0000033243	IMMO.DASSAULT	B 46,5	46,8	46,2	46,6 + 0,22		704
FR0000064958	INTEXA	C					25
FR0012872141	JACQUES BOGART	Δ	C 2,56	2,56	2,45	2,47 - 3,52	121
FR0000066607	LACROIX GROUP	Δ	C 18,35	18,35	181	18,25	834
FR001400JY13	LATECOERE	B 0,014	0,015	0,014	0,015 + 4,23		1544146
FR0006864484	LAURENT-PERRIER	B 85	82,2	84,8	86 + 0,47		614
FR0014009Y01	LHYFE	C 205	207	204	2,045 + 0,99		8083

DIRECTEUR DES RÉDACTIONS
Christophe Jakubyszyn
DIRECTRICE ADJOINTE
DES RÉDACTIONS
Clémence Lemaître
RESPONSABLE DE LA NEWSROOM
PLATEFORME Étienne Lefebvre
RESPONSABLE DE LA NEWSROOM
AUDIENCE ET ENGAGEMENT
Cécilia Pénaud
RESPONSABLE DE LA NEWSROOM
JOURNAL David Barroux

DIRECTEUR DE CRÉATION
DU GROUPE LES ECHOS
Fabien Laborde
EDITORIALISTES
Cécile Cornudet, Eric Le Boucher,
Jean-François Péresse,
Dominique Seux, François Vidal,
Jean-Marc Vittori, Laurent Flallo (Idées),
Sylvie Ramadier (Le Crible)
LES ÉCHOS PATRIMOINE
RÉDACTRICE EN CHEF
Marie-Christine Sonkin

ÉDITRICE
Marie Van de Voorde-Leclercq
ÉDITRICE ADJOINTE
Adeline Léger
DIRECTRICE MARKETING
ET DIFFUSION
Isabelle Hazard
DIRECTRICE
DE LA COMMUNICATION
ET DES ÉVÉNEMENTS
Pascale Launay

PUBLICITÉ
Les Echos Le Parisien Médias
Tél. : 01 87 39 78 00.
PRÉSIDENTE Carine Mrejan
DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT
Nicolas Danard
DIRECTRICE COMMERCIALE
Emmanuelle Denis
DÉLÉGUÉE À LA PROTECTION
DES DONNÉES PERSONNELLES
Xavier Genovesi
dpo@lesechosleparisien.fr

LES ECHOS
45, av. du Général Ledere,
90064 Chantilly Cedex.
Tél. : 01 70 37 61 16
du lundi au vendredi de 9h
à 18h. Abonnement France
métropolitaine : 429 € TTC.

IMPRESSIION
L'imprimerie (Tremblay-en-France), M&D-Print (Gallargues),
Origine du papier : France. Taux de fibres recyclées : 100%.
Ce journal est imprimé sur du papier porteur
de l'écobol européen sous le numéro FV37/002.
Europhosphat : P... 051kg/tonne de papier
Membre de l'ACPM OJD CPPAP : 0428 C 81015.
Toute reproduction, même partielle, est interdite
sans l'autorisation expresse de l'éditeur (loi du 11 mars 1957)

ACPM
Origine du papier : France. Taux de fibres recyclées : 100%.



ENTREPRISES

FTI CONSULTING
Emmanuel Fages
rejoint le cabinet spécialisé dans l'accompagnement des organisations confrontées à des crises et à des transformations au poste de directeur général senior au sein du pôle énergie et environnement.

Emmanuel Fages, 54 ans, docteur en économie de l'EHESS, diplômé de l'Essec et titulaire d'un DEA en mathématiques économiques et économétrie de Paris School of Economics, est économiste. Il a travaillé au sein de la division stratégie d'EDF. Il a été responsable de la recherche européenne sur l'énergie au sein de la Société Générale Corporate and Investment Banking. Il a également œuvré chez McKinsey & Co et a contribué en France au développement d'Accenture Strategy sur les sujets énergétiques. Plus récemment, il était associé senior au sein de Roland Berger où il dirigeait le pôle énergie, environnement et développement durable en France.

GRANT ALEXANDER
Sébastien Duval
Julien Epin
deviennent directeurs associés au sein de Grant Alexander Executive Interim dans le groupe de conseil et services RH.

Sébastien Duval, 41 ans, est titulaire d'un master CCA de l'IAE de Lille et du diplôme d'expertise comptable (DEC). Il a d'abord racheté, puis vendu le cabinet d'expertise comptable et d'audit AEC. C'est en 2017 qu'il s'est lancé

dans le management de transition. Il est intervenu sur des missions de direction générale et financière notamment dans l'immobilier de luxe chez John Taylor (filiale de Artcurial).

Julien Epin, 46 ans, diplômé de l'ISG, est titulaire de deux masters internationaux de Saint John's University à New York et de l'International Christian University de Tokyo. Il a assumé des fonctions de COO et head of sales au sein d'ESN comme Consort NT, SteepConsult et Infotel Business Consulting. Cofondateur de la marketplace MesAcquisitions en 2021, il était manager de transition depuis 2023.

SPENDESK
Véronique McCarroll
Benjamin Gonthier
deviennent respectivement présidente indépendante du conseil de surveillance et président de la filiale Spendesk Financial Services (SFS), établissement de paiement agréé.

Véronique McCarroll, 62 ans, est diplômée de l'Essec Business School. Elle dispose de plus de quarante ans d'expérience dans les services financiers. Elle a occupé des postes de direction au sein du Crédit Agricole CIB, d'Orange Bank, de McKinsey, d'Oliver Wyman et d'EY.

Benjamin Gonthier, 46 ans, est diplômé de l'EMLV-Politecnico di Torino et de l'ISC Paris Business School. Il dispose d'une solide expérience dans le domaine des opérations bancaires. Ainsi, il a notamment œuvré au sein d'entreprises telles qu'Eurogroup Consulting et Orange Bank.

carnet

SUNSHINE HABITAT
Thierry Moysset
prend la direction générale de Sunshine Habitat, marque de référence sur le marché français de l'habitat de loisirs.

Thierry Moysset, 60 ans, ancien élève de l'Ecole des Mines, conserve parallèlement la direction du pôle petite enfance Mathou & Loxos qu'il pilote depuis 2024. Directeur général de Forge de Laguiole dès 2007, il a assuré la direction générale de la société Neotec à partir de 2020. Deux ans plus tard, il a repris la direction des opérations de la société Bioplanète.

Ils sont nés un 3 Août

- Ghislaine Arabian, cheffe cuisinière, 78 ans.
- Marlene Dumas, peintre, 73 ans.
- Annick Girardin, ex-ministre de la Mer, 62 ans.
- Priscilla Gneto, judokate, médaillée olympique, 35 ans.
- Mathieu Kassovitz, acteur et réalisateur, 59 ans.
- Vincent Perrot, journaliste et animateur radio, 61 ans.
- Patrick Peugeot, ex-PDG de La Mondiale, ex-président de la Cimade, 89 ans.
- Jean-Pierre Raffarin, ex-Premier ministre, 78 ans.
- Corentin Tolisso, footballeur, 32 ans.
- Lambert Wilson, acteur et chanteur, 68 ans.

Envoyez vos nominations à carnetlesechos@nominat.fr

TAUX

31-07-2026	JOUR	MARCHÉS MONÉTAIRES				
		1 MOIS	3 MOIS	6 MOIS	1 AN	
ZONE EURO	2,28/1,98	2,46/2,16	2,66/2,36	2,88/2,58	3,13/2,83	521
ECARTS DE TAUX AVEC L'ALLEMAGNE						
31-07-2026	6 MOIS	2 ANS	5 ANS	7 ANS	10 ANS	
ALLEMAGNE	99,16	2,78	2,88	2,98	3,18	
PORTUGAL	0	-0,04	0,14	0,41	0,33	
FRANCE	-0,40	1,18	0,36	0,55	0,71	
ESPAGNE	-0,41	-0,06	0,22	0,24	0,38	
ITALIE	-0,48	0,16	3,42	0,71	0,77	

CERTIFICAT/FONDS

INVESTIR 10

VALEUR	ISIN	CLÔT	% VAR.
INVESTIR 10 GRANDES VALEURS	FI005 - FR0011630474	201,35	0,00
INVESTIR PEA PALATINE	FR0013284114	145,49	-16,4

CHANGES

COURS AU COMPTANT

31-07-2026	COURS	VAR.	VAR.
1 EURO EN DEVISE	SCE	VEILLE	ANNÉE
		EN %	EN %
DOLLAR U.S.	1,517	-0,08	-1,97
LIVRE STERLING	0,8552	-0,12	-1,81
FRANC SUISSE	0,931	0,30	0,11
COURONNE DANOISE	7,4749	0,00	0,05
COURONNE NORV.	10,9289	-0,95	-3,87
KUNA CROATE	7,532	-0,04	-4,64
COURONNE SUÉDOISE	10,9741	-0,08	1,43
DOLLAR CANADIEN	1,6152	0,01	0,22
YEN JAPONAIS	18,337	-0,34	-0,38
DOLLAR AUSTRALIEN	1,6395	-0,10	-6,91
ROUBLE Russe	51,6591	-0,58	-1,71
ROUPIE INDIENNE	105,945	-0,13	4,09
DOLLAR NEO-ZÉLANDAIS	1,5956	-0,11	-4,06
COURONNE TCHÈQUE	24,212	0,05	0,09
FORINT HONGROIS	364,7075	0,59	-5,22
ZLOTY POLONAIS	4,305	0,04	2,13
DOLLAR HONG-KONG	9,0311	-0,05	-1,22
WON SUD CORÉEN	1656,19	1,06	-2,27
PESO MEXICAIN	15,9505	-0,22	-5,70
REAL	5,8572	0,07	-9,28
DOLLAR SINGAPOUR	1,4781	0,04	-2,15
RAND SUD-AFRICAIN	15,0565	0,23	-1,88
LIVRE TURQUE	54,7403	0,05	8,29
RENMINBI YUAN	7,7755	-0,07	-5,67
RUPIAH	20764,7603	-0,14	5,86
PESO PHILIPPIN	70,467	-0,53	1,88
RINGGIT MALTAIS	4,7055	-0,01	-1,30
BATH THAILANDAIS	38,4922	-0,08	4,01

EN VUE

Lula



Feu vert pour « Lula le rouge ». Dimanche, le président du Brésil a été officiellement désigné par le Parti des travailleurs (PT) candidat à sa réélection, en octobre prochain. Encore ? Encore. Ce sera sa septième campagne présidentielle, record à battre. A 80 ans, après avoir annoncé en 2022 que ce serait la der des ders ? Oui. En fait, ça va bien, merci. « Janja », sa nouvelle et troisième épouse, de 21 ans sa cadette, l'aide à rester jeune. Il diffuse même en ligne ses régulières séances de sport sur tapis. Ça roule, la preuve. Le « Biden brésilien », comme l'attaque l'opposition, parle même de « vivre jusqu'à 120 ans ». Espérons toutefois que Luiz Inácio Lula da Silva ne donne pas des idées à un autre octogénaire : « l'empereur Trump », comme il le qualifie à chaque salve de droits de douane, sur lesquels il surfe pour resserrer le pays derrière lui. L'ex-syndicaliste a toujours su jouer la carte anticapitaliste.

Après quarante-six ans de vie publique et déjà trois mandats (2002, 2006, 2022), l'usure du pouvoir est forcément là pour le fondateur, en 1980, du PT. En dépit d'un bilan économique satisfaisant (mais d'une dette inquiétante), le refus du « phénix » de désigner un dauphin finit par se voir. « Personne n'a autant d'expérience que moi », argue-t-il. OK, boomer ! Signe d'une triste époque où la polarisation est reine, au Brésil comme ailleurs, on ne vote toutefois plus tant pour un candidat que contre un autre. Lula peut en outre compter sur ses meilleurs ennemis : la famille d'extrême droite Bolsonaro. Après le père, Jair, battu d'un cheveu en 2022 et désormais emprisonné à domicile, il affrontera cette fois-ci en favori le fils, Flavio. A force de suivre les pas de son père, le talent oratoire en moins, ce dernier a fini par être rattrapé au printemps par de lourds soupçons de corruption. — **Derek Perrotte**

Circulation tout-terrain

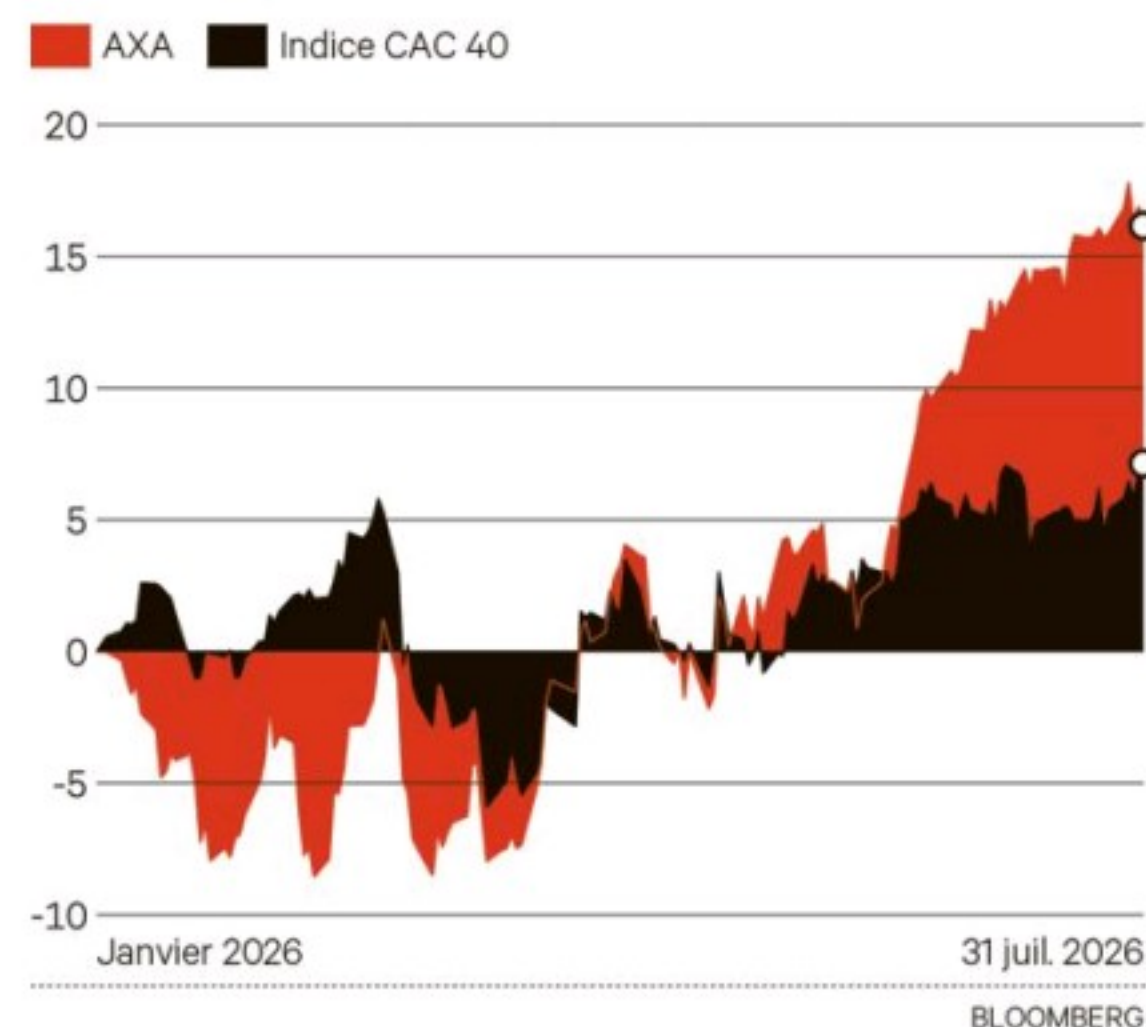
Malgré la guerre en Iran et les mégafeux, AXA confirme ses objectifs financiers.

« Circulez, il n'y a rien à voir. » Le conseil de la maréchaussée n'est jamais de mise sur la route estivale des publications semestrielles. C'est vrai aussi pour AXA qui se veut toujours « tout-terrain », grâce à la diversification de ses activités d'assurances et malgré la cession de sa gestion d'actifs. Bien sûr, d'autres membres du CAC 40 ont réservé des surprises bien plus édifiantes que la sienne – un bénéfice opérationnel supérieur de 1 % aux attentes. Il n'empêche, le patron Thomas Buberl évite de se retrouver trop sur la défensive à moins de deux mois de la présentation du plan stratégique 2027-2029. L'objectif de croissance annuelle du bénéfice par action pour 2026 (le haut de la fourchette de 6 à 8 %) est confirmé. Et si le retournement du cycle tarifaire fait décroître les revenus d'AXA XL – la grosse acquisition qui avait handicapé l'histoire boursière lors des débuts du directeur général –, le pôle d'assurance-dommages dans son ensemble reste en croissance, évitant la sortie de route. Le numéro un français s'estime bien armé pour résister aux mégafeux de l'été, après avoir tenu le choc de la guerre en Iran. Sa solvabilité reste solide à fin juin. La volatilité sur les marchés financiers, liée à la géopolitique, à l'intelligence artificielle et aux changements à la Fed, ne crée ainsi pas trop de stress chez les investisseurs financiers penchés sur les gros portefeuilles d'actifs détenus par les assureurs européens. Ces derniers sont peu exposés aux actions cotées (3 % environ chez AXA). Et Microsoft et Amazon, deux gros émetteurs obligataires de la tech, ont rassuré les Cassandre de la dette.

— **Sylvie Ramadier**

AXA face au CAC 40

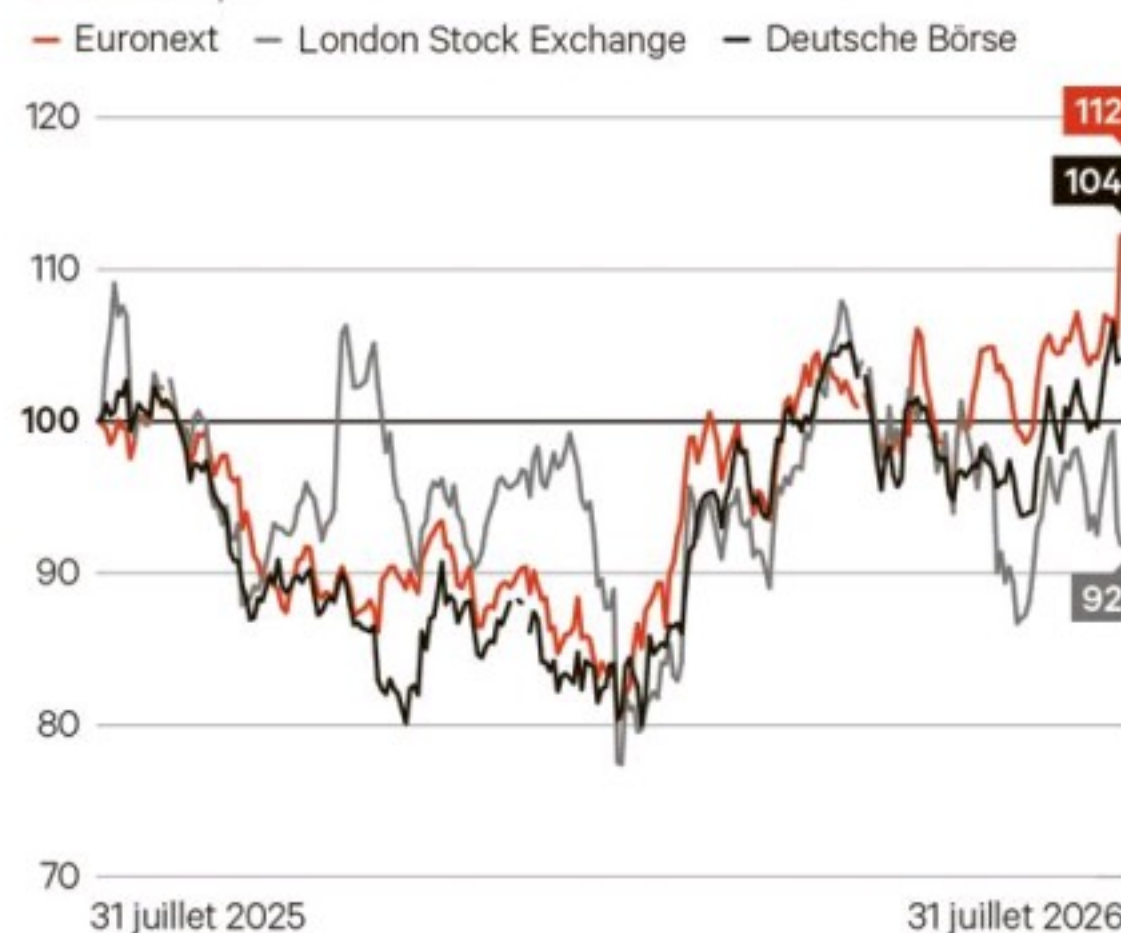
Variation en %, dividendes réinvestis



Cartes en main

Euronext face à ses rivales en Bourse

En base 100, sur un an



*LES ECHOS / SOURCE : BLOOMBERG

Les résultats record d'Euronext démontrent que sa stratégie de diversification paie.

A 25 ans, Euronext, coté depuis dix ans, a passé l'âge de la chance du débutant. Ses derniers résultats à des niveaux record relancent pourtant l'éternel débat : la performance tient-elle à la qualité de sa stratégie ou à la chance ? La conjoncture lui a distribué d'excellentes cartes. Le conflit au Moyen-Orient et les interrogations persistantes autour de l'intelligence artificielle maintiennent une forte volatilité. Une aubaine pour les places boursières, dopant les volumes d'échanges sur les actions, les produits de taux et les matières premières. Cela profite aussi à Deutsche Börse et au London Stock Exchange, qui ont relevé leurs objectifs de croissance pour 2026. Mais la veine, par définition, est éphémère. Or, voilà deux ans et demi, soit neuf trimestres d'affilée, qu'Euronext a les cartes en main et aligne des croissances à deux chiffres, tant de son chiffre d'affaires que de son excédent brut d'exploitation et de son résultat net. Une telle série ne doit plus rien à l'alignement des planètes. Euronext gagne parce qu'il a diversifié son jeu. Sa croissance ne dépend plus seulement des activités cycliques, mais aussi des données de marché, des solutions technologiques et des services aux entreprises. Ils offrent une récurrence que les seuls volumes de courtage ne peuvent garantir. Le talent se mesure aussi aux coûts maîtrisés, malgré des acquisitions régulières. Euronext a absorbé la croissance sans dégrader ses marges. Reste peut-être une légère frustration du côté des investisseurs : la direction ne dit rien de l'utilisation des liquidités, entre nouvelle croissance externe ou rachat d'actions. Les très bons joueurs gardent leur jeu secret. — **Laurence Boisseau**



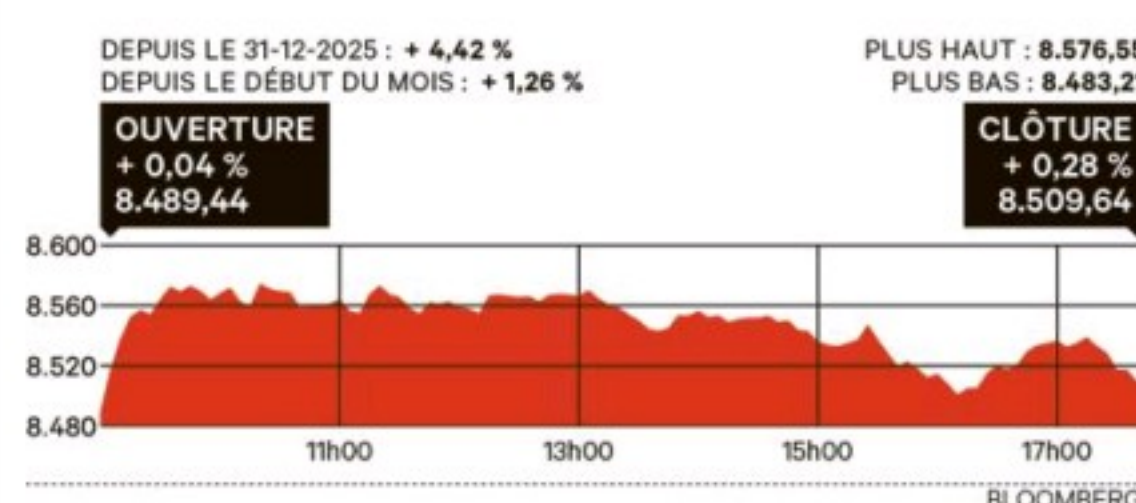
LA PHOTO DU JOUR

VIOLENTS INCENDIES EN GRÈCE

Confrontée elle aussi à une météo extrême, la Grèce est à son tour en proie à des incendies ravageurs. Le pays fait face à une situation « extrêmement difficile », a prévenu dimanche le Premier ministre Kyriakos Mitsotakis. En une semaine, plus de 12.000 hectares de forêts et de terres agricoles ont brûlé en Attique – la région d'Athènes – et dans la Béotie proche. La station balnéaire prisée de Porto Germenio et d'autres localités ont été évacuées vendredi.

Photo Elvis Takahashi Mantello/Middle East Images via AFP

Le CAC 40 termine en hausse



La Bourse de Paris a clôturé sur une note positive. L'indice CAC 40 a terminé vendredi en petite hausse de 0,28 %, à 8.509,64 points. Sur la semaine, l'indice des grandes capitalisations de la place parisienne a progressé de 1,64 %, sa meilleure performance hebdomadaire depuis fin mai.

En dépit du conflit au Moyen-Orient et des remous sur les valeurs technologiques, le CAC 40 a été soutenu par la bonne santé des entreprises françaises au premier semestre, une trentaine de groupes ayant

publié leurs comptes au cours de la semaine écoulée.

Du côté des valeurs, **Saint-Gobain** s'est envolé de 6,89 %, le groupe ayant fait état d'une croissance organique et d'un excédent brut d'exploitation supérieurs aux attentes. **Euronext** a grimpé de 6,16 %, après des résultats trimestriels record.

A l'inverse, **Veolia** a reculé de 3,72 %. **Orange** a perdu 2,96 %, pénalisé par la cession de 66,5 millions d'actions par Bpifrance avec une décote voisine de 3 %.

Les Echos

Anticipez l'évolution de votre secteur.

Abonnez vos équipes au temps d'avance.

Découvrez nos offres Entreprises :

abo-entreprises@lesechos.fr